

Rapport d'activité pour l'année 2012

Avec la perspective de l'extension du bâtiment à court terme, les possibilités de réorganisation des services en termes d'espaces, mais aussi en termes de rationalisation des activités, sont des axes fédérateurs pour les personnels de l'établissement.

C'est ainsi que l'année 2012 a été caractérisée par la réorganisation complète des services bibliothéconomiques qui sont désormais articulées autour de deux pôles : le traitement des collections et la valorisation des fonds.

Le CTLES a reçu au cours de l'année plus de trois kilomètres linéaires de collections en provenance de vingt bibliothèques parisiennes. L'espace disponible en magasins permettra d'absorber les versements qui seront réalisés jusqu'en juillet 2013, date d'achèvement du marché de transfert en cours, et bien au-delà jusqu'en septembre 2015.

En effet, l'établissement bénéficiera en 2013 du linéaire libéré par le retour en Sorbonne, d'une partie des collections de la bibliothèque interuniversitaire qui ont été versées au CTLES en 2009.

La formalisation des procédures relatives au signalement des collections dans les divers catalogues, ont permis de fluidifier les activités du pôle de traitement des collections alors même que les deux services composant le pôle prenaient en charge la redistribution d'une partie des titres de la « *Freedom collection* » d'ELSEVIER.

Dans le cadre du prêt, l'ensemble des demandes demeure stable par rapport à 2011. L'interruption de service, suite à une panne de la nacelle élévatrice, a eu pour répercussion de réduire le nombre de communications, mais aussi le nombre de demandes dans la mesure où le CTLES a très rapidement informé les établissements versants de l'impossibilité d'accéder aux collections conservées dans les magasins industriels.

Le recensement des prêts qui n'avaient pas été restitués après un délai de six mois a donné lieu à des relances qui ont permis le retour de la totalité des documents, à l'exception de ceux immobilisés pour numérisation.

Dans le cadre de la conservation partagée, l'établissement a étendu son périmètre d'intervention à des domaines disciplinaires en sciences et en sciences humaines. Le développement d'un outil *open source* pour le signalement précis des états de collection, associé à l'exploitation de la base de travail partagé élaborée par le CTLES, s'avère prometteur.

Enfin la valorisation de l'établissement s'est poursuivie avec notamment l'organisation des troisièmes *Journées professionnelles du CTLES* dont la thématique développée en 2011 portait sur la mise en place d'une gestion dynamique des collections dans le cadre de la redéfinition des missions traditionnelles des bibliothèques.

I. LES ACTIVITES

Les espaces de stockage du CTLes sont aujourd'hui occupés à plus de 90% contre 88% en 2011.

A l'instar de 2011, les cessions réalisées par les établissements au cours de l'année 2012, sont supérieures aux dépôts. Après dédoublement des titres cédés au CTLes, les dépôts demeurent toutefois supérieurs aux cessions.

Le pilon a porté sur près de 500 mètres linéaires de fascicules de périodiques qui ont été cédés à l'établissement dans le cadre des versements réguliers, des versements de la conservation partagée des périodiques de médecine, et à titre rétrospectif sur des collections anciennes.

L'activité du prêt est en légère diminution par rapport à 2011 avec près de 9 400 communications contre 9 600 en 2011. Cette baisse est due principalement à une panne de la nacelle élévatrice qui a rendu inaccessibles les collections situées dans les magasins de grande hauteur pendant une durée de 3 semaines.

1. Les transferts de documents intervenus au cours de l'année 2012

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012, 3 318 mètres linéaires de documents, provenant de 20 bibliothèques versantes, sont arrivés au CTLes¹.

Après dédoublement, le CTLes a intégré dans ses magasins près de 2 900 mètres linéaires au cours de l'année 2012².

Le nombre de mètres linéaires cédés à l'établissement représente près de 48% de l'ensemble des versements contre plus de 53% en 2011.

En 2012, le CTLes a reçu près de 3 318 mètres linéaires de collections en provenance de 20 bibliothèques. La répartition selon les différents statuts de versement fait apparaître que plus de 1 490 mètres linéaires ont été versés en dépôt et près de 1 828 mètres linéaires en cession. On observe donc un équilibre relatif entre les dépôts (44,90%) et les cessions (55,10%). Il convient de souligner que cet équilibre est observé pour la deuxième année consécutive, ce qui tend à prouver que les établissements perçoivent désormais l'avantage que présentent les cessions par rapport aux dépôts.

Une comparaison entre l'exercice 2011 et l'exercice 2012, permet en outre de constater une stabilité en termes de mètres linéaires transférés.

Tableau récapitulatif des dépôts et cessions avant dédoublement depuis 2007

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dépôts en mètres linéaires	2 592	2 506	2 105	2 125	1 548	1 490
Cessions en mètres linéaires avant dédoublement	1 924	1 576	1 731	459	1 764	1 828
TOTAL des transferts en mètres linéaires	4 516	4 082	3 836	2 584	3 312	3 318

¹ Cf. Annexe 1 p.38

² Le détail des fonds versés par chaque établissement, en fonction des statuts « cession » et « dépôt » figure dans l'Annexe 1 du présent rapport p. 38

Au cours de l'exercice considéré, le CTLes a réalisé 36 versements, soit 5 opérations de plus qu'en 2011, pour un nombre de mètres linéaires comparable à celui de l'exercice précédent (3 318 mètres linéaires contre 3 312 mètres linéaires).

Le CTLes peut traiter en moyenne 100 mètres linéaires de collections par semaine, et de ce fait la notion de versement correspond généralement à plusieurs transferts hebdomadaires pour une bibliothèque ou un ensemble de bibliothèques rattachées à un établissement. C'est ainsi que parmi les 36 versements³ intervenus au cours de l'année 2012, ceux de l'École nationale supérieure de Paris et celui de l'Université Paris 3 - Sorbonne-nouvelle comptabilisent 8 transferts chacun, soit respectivement plus de 690 et 900 mètres linéaires.

La moyenne des métrages linéaires reçus par le CTLes pour chaque transfert en 2012 est plus faible que celle de l'an passé avec 92,16 mètres linéaires, contre 106,84 mètres linéaires en 2011. Cette baisse s'explique par le fait que 9 transferts ont porté sur une volumétrie comprise entre 20 et 75 mètres linéaires, et qu'aucun versement hebdomadaire n'a excédé 125 mètres linéaires.

D'une manière générale, les correspondants du CTLes au sein des différentes bibliothèques, se sont montrés soucieux de fournir des listes complètes et détaillées des documents avant chaque transfert.

Sur les prévisions de transferts enregistrées lors du recensement des besoins en mai 2011, il convient de signaler deux annulations de versements en *cession* représentant 180 mètres linéaires :

- SCD de Paris Ouest Nanterre la Défense (100 mètres linéaires) ;
- Université Pierre et Marie Curie-Paris 6 (80 mètres linéaires).

Ces annulations sont dues à une surévaluation des besoins lors du recensement des besoins effectué par le CTLes au cours du premier semestre 2011.

1.1 Les documents transférés au titre des dépôts et des cessions après dédoublement des documents cédés

Après dédoublement, le CTLes a intégré dans ses collections près de 2 900 mètres linéaires de documents sur les 3 318 mètres linéaires reçus. La répartition entre documents déposés et documents cédés fait apparaître, après dédoublement, l'équilibre entre les *dépôts* qui représentent 52,20% de la totalité des fonds versés (soit 1 490,84 mètres linéaires) et les *cessions* qui représentent 47,80% des fonds versés (soit 1 365,21 mètres linéaires).

La répartition des collections versées dans l'année, en fonction de ces deux statuts, est comparable à celle obtenue en 2011 à partir d'une volumétrie de transferts quasi identique entre les deux années⁴.

Le tableau ci-dessous présente par types de documents et en fonction des deux statuts mentionnés précédemment, l'ensemble des collections reçues dans le cadre du marché au cours de l'année 2011. Le linéaire des collections intégrées représente près de 2 900 mètres linéaires après dédoublement des collections cédées. Les collections déposées demeurent la propriété des établissements versants et aucune élimination de volumes ou de fascicules ne peut être entreprise par le CTLes.

³ Un versement comporte entre 1 et 8 transferts à raison d'un transfert hebdomadaire

⁴ La totalité des transferts réalisés en 2011 représentait 2 979,34 mètres linéaires dont 51,96% de dépôts et 48,04% de cessions.

Ventilation par types de documents après dédoublement en mètres linéaires

Monographies Dépôt	Monographies Cession	Périodiques Dépôt	Périodiques Cession	Thèses Dépôt	Thèses Cession
762,66	230,14	426,68	1 076,22	301,50	58,85
992,80		1 502,90		360,35	
TOTAL EN METRES LINEAIRES : 2 856,05					
26,70%	8,06%	14,94%	37,68%	10,56%	2,06%
34,76%		52,62%		12,62%	
100,00%					

1.2 Les documents conservés dans les magasins du CTLes⁵

Au 31 décembre 2012, les collections conservées au CTLes, dans le cadre des dépôts et des cessions, atteignaient après dédoublement un total de **49 591,06 mètres linéaires**.

Documents cédés : près de **25 500 mètres linéaires** (51,38% de la totalité des fonds hors stockage provisoire).

Documents déposés : plus de **24 100 mètres linéaires** (48,62% de la totalité des fonds hors stockage provisoire).

La répartition en fonction des différents types de supports pour ces deux statuts de collections est la suivante :

- Périodiques : plus de 55% (près de 27 500 mètres linéaires de la totalité des fonds hors stockage provisoire) ;
- Thèses : près de 23% (près de 11 250 mètres linéaires (22,68% de la totalité des fonds hors stockage provisoire) ;
- Monographies : plus de 21% (plus de 11 000 mètres linéaires de la totalité des fonds hors stockage provisoire).
- Autres documents (cartes, VHS) : 0,08% (40 mètres linéaires de la totalité des fonds hors stockage provisoire).

Si l'on considère l'ensemble des collections conservées au CTLes à la date du 31 décembre 2012⁶, l'Université Paris Descartes - Paris 5 est l'établissement qui possède le plus grand nombre de collections en *cession* avec plus de 3 000 mètres linéaires et la Bibliothèque Sainte Geneviève est l'établissement qui possède le plus de collections en *dépôt* avec près de 3 500 mètres linéaires.

En prenant en compte les différents supports (monographies/périodiques/thèses et mémoires), la Bibliothèque de l'INHA, la Bibliothèque du CNAM et la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne sont les établissements dont les collections sont les plus représentées au CTLes. En ce qui concerne la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, le tableau ci-dessous ne prend pas en compte les collections qui ont été versées au CTLes dans le cadre des travaux de mise en sécurité.

⁵ Cf. Annexe 1, histogramme p. 39

⁶ Cf. Tableau 2 de l'Annexe 6, p. 45

Établissements ayant le plus grand nombre de documents au CTLes : par catégorie de documents

	Type de documents	Total en ml	Dépôt en ml	Cession en ml
Bibliothèque de l'Institut national d'Histoire de l'Art (INHA)	Monographies	2 013,80	2 013,80	0
Bibliothèque du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM)	Périodiques	2 268,38	1 948,64	319,74
Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne	Thèses/Mémoires	1 865	0	1 865

1.3 Les documents transférés au titre du stockage provisoire

Au cours de l'année 2012, le CTLes n'a été sollicité par aucune demande relative à du stockage provisoire de collections. Ce statut de versement est réservé à des collections qui demeurent la propriété des établissements versants, mais qui contrairement aux dépôts ne sont pas signalées dans les catalogues et ne peuvent de ce fait faire l'objet de communications.

Au 31 décembre 2012, Le volume des collections conservées au CTLes sous ce statut est identique à celui enregistré en 2011 ; à savoir **1 444,40 mètres linéaires** dans 3 611 cartons et 2 boîtes en polypropylènes de formats atypiques⁷.

Toutefois au cours du deuxième semestre de l'année 2012, la Bibliothèque de l'École nationale des Chartes a réalisé un récolement sur site de ses collections *stockées provisoirement* depuis près de 12 ans.

A l'issue de ce chantier, le contenu de 278 cartons a été inventorié et classé en fonction de différents critères réintégrés dans le fonds général, ceux qui seront traités en vue d'un dépôt au CTLes et enfin ceux qui seront éliminés.

1.4 Le départ de collections du CTLes

Au cours de l'année 2012, **490 mètres linéaires de collections en dépôt** ont été prélevés dans les magasins du CTLes par les établissements propriétaires.

Ces opérations qui ont été supportées financièrement par les établissements concernés se sont traduites par le départ de plus de **370 mètres linéaires de périodiques** de la Bibliothèque des Sciences humaines et sociales l'Université Paris-Descartes-Paris 5, et de près de **120 mètres linéaires de thèses** de la Bibliothèque Serpente de l'Université Paris-Sorbonne-Paris 4.

Près de 600 mètres linéaires de collections du fonds slaves de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne doivent intégrer les fonds de la BULAC. Ces collections ont été cédées à cet établissement en 2012. Le transfert n'a pu avoir lieu en 2012. Le CTLes propose de prendre en charge, avec l'accord du Conseil d'administration, les frais afférents à ce déménagement.

⁷ La liste des établissements ayant des collections conservées au CTLes au titre du stockage provisoire figure en Annexe 2 du présent rapport

1.5 L'élimination des fascicules de périodiques

L'élimination des fascicules de périodiques concerne à la fois les documents reçus par le CTLes entre 1997 et 2011, ainsi que les collections transférées en 2012 dans le cadre du marché de transfert et les collections qui relèvent du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*.

L'ensemble de ces éliminations, dues à un travail de dédoublement dans les magasins, portent uniquement sur les fonds cédés et représentent 637,50 mètres linéaires pour l'exercice concerné contre 840,96 mètres linéaires en 2011.

Le désherbage des périodiques se traduit soit par l'élimination de fascicules qui apparaissent dans les collections en plusieurs exemplaires, soit par l'élimination d'un titre complet lorsque celui-ci fait doublon avec une collection, une monographie ou un fascicule de périodique déjà présent dans l'établissement ou bien lorsqu'il s'agit de périodiques de médecine, qui relèvent du plan de conservation partagée, et pour lesquels le CTLes n'est pas pôle de conservation.

- Le désherbage rétrospectif sur les fonds reçus entre 1997 et 2011 porte sur près de 51 mètres linéaires soit près de 8% de la totalité des éliminations réalisées dans l'année.
- Le désherbage réalisé sur les documents qui ont été versés dans le cadre des transferts en 2012 a donné lieu à la suppression de près de 444 mètres linéaires, soit près de 70% de l'ensemble des éliminations⁸.
- Le désherbage qui a porté sur les documents qui relèvent du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France* représente plus de 143 mètres linéaires, soit plus de 22% de l'ensemble des éliminations.

L'importance du désherbage courant, qui concerne la totalité des documents éliminés lors des transferts de collections, rend nécessaire la mise en place par le CTLes d'une facturation du pilon aux établissements versants. L'objectif est d'amener les bibliothèques versantes à sélectionner avec soin les documents qu'elles souhaitent céder de manière à ce que le CTLes ne reçoive pas des titres et/ou des fascicules de périodiques déjà présents dans ses collections propres.

En effet, le CTLes supporte doublement les coûts liés au transfert des collections qui seront éliminées en prenant en charge à la fois le transport et la collecte des déchets qui ne sont pas valorisés.

Une proposition de facturation du pilon a été inscrite à l'ordre du jour du présent CA.

1.6 Les transferts prévus en 2013

Le marché de transfert qui a pris effet le 5 septembre 2011 couvre une période de vingt trois mois pour s'achever fin juillet 2013. À compter du mois de septembre 2012, un nouveau marché d'une durée de deux ans offrira aux bibliothèques universitaires et des grands établissements franciliens 6 300 mètres d'espaces linéaires dans le cadre de versements qui pourront être effectués au titre de la *cession* ou du *dépôt* de collections sur support papier.

⁸ 333 mètres linéaires représentent 17,5 tonnes dont la destruction a coûté 3 150€ TTC auxquels il faut ajouter le coût du transfert des collections qui représente aujourd'hui 3 982,68€ TTC. Soit un total de 7 132,68€ TTC.

1.6.1 Le marché en cours

Dans le cadre du marché en cours, qui s'achèvera le 15 juillet 2013, le CTLes devrait recevoir près de 2 500 mètres linéaires de collections en provenance de 11 bibliothèques relevant de neuf établissements⁹.

La part des cessions est estimée à près de 28% de l'ensemble des transferts. Les périodiques devraient représenter près de 86% des cessions et les monographies près de 65% des dépôts.

Le détail relatif à la typologie des documents dont le transfert au CTLes est prévu sur les sept premiers mois de l'année 2013 sera vraisemblablement soumis à des variations liées à la distorsion entre un état prévisionnel qui est communiqué lors de la campagne de recensement des besoins et la réalité des besoins un mois avant le transfert effectif des collections.

Par le passé, il a pu arriver, à de rares occasions, qu'une bibliothèque ne soit pas en mesure de préparer ses collections en vue d'un transfert fixé dans le calendrier prévisionnel, ou qu'elle ait surestimé ses besoins comme ce fut le cas en 2012 (cf. §1).

Le CTLes s'efforcera de proposer, en fonction des délais dans lesquels l'information relative à un désistement lui sera communiquée, à un autre établissement, de transférer ses collections sur la plage ayant été libérée.

1.6.2 Le nouveau marché de transfert (septembre 2013-août 2015)

Les marchés de transfert des collections couvrent généralement une période de deux ans. Le nouveau marché qui prendra effet le 16 septembre 2013 s'achèvera en août 2015 et permettra au CTLes d'absorber 6 000 mètres linéaires de collections.

Dates	Espaces disponibles en mètres linéaires	Différentiel	Observations
Au 1 ^{er} janvier 2013	6 300		
Au 15 juillet 2013	3 800	-2 500	Marché 2011-2013
Au 15 novembre 2013	5 800	+3 000	Départ des Collections de la Sorbonne
		-1 000	Marché 2013-2015
Au 31 août 2015	800	-5 000	Marché 2013-2015

Les espaces libérés par la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne seront redistribués dans le cadre du nouveau marché à l'ensemble des bibliothèques partenaires.

Une coulisse de 800 mètres linéaires est prévue pour que la Bibliothèque de la Sorbonne puisse rendre accessibles une partie des collections qui sont aujourd'hui incommunicables en raison de leur rangement dans les magasins traditionnels à plus de 3 mètres de hauteur.

L'élaboration de la politique documentaire du CTLes dont une première ébauche sera présentée au Conseil d'administration à la fin de l'année 2013 devrait permettre

⁹ Cf. Annexe 3 pour le détail des transferts prévus en 2013, p.41

d'accompagner les établissements dans les choix quant aux collections à verser (types de documents, statuts...) grâce notamment à une grille d'analyse des collections.

2. L'occupation des magasins

La capacité de stockage du CTLes est de plus de 75 kilomètres linéaires.

Au 31 décembre 2012, le CTLes dispose de plus de 6 kilomètres linéaires de rayonnages inoccupés destinés à accueillir les collections qui seront versées dans le cadre du marché de transfert en cours, de janvier 2012 à juillet 2013, ainsi que les collections qui seront versées dans le cadre du nouveau marché qui prendra effet en septembre 2013 et qui s'achèvera en août 2015.

Une opération de retablettage dans les magasins industriels, nécessitant l'intervention d'une entreprise, aura lieu au cours du premier trimestre 2013. Cette opération devrait réduire de 150 mètres environ la capacité de ces magasins.

Au 31 décembre 2012, la capacité des magasins du CTLes est identique à celle relevée en 2011, les opérations de retablettage initialement prévues ont été reprogrammées pour le courant de l'année 2013. Cette opération devrait réduire de près de 150 mètres linéaires la capacité des magasins.

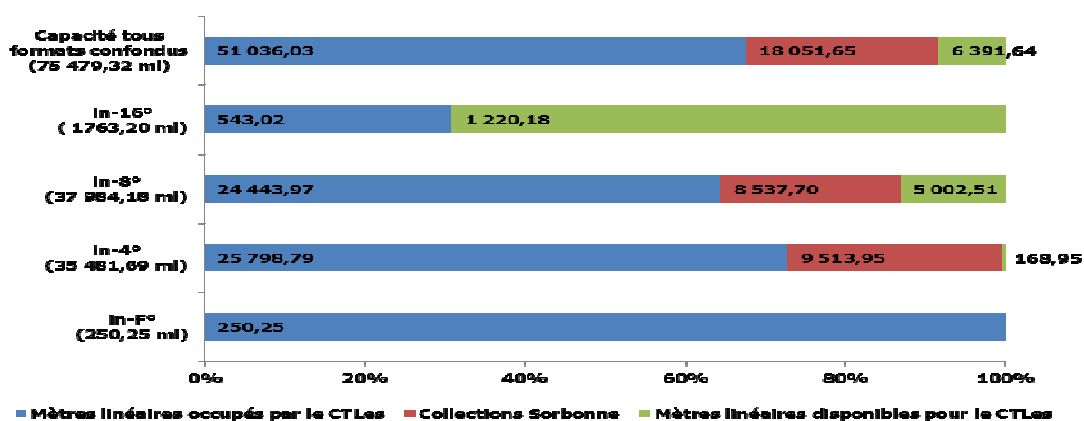
La capacité des magasins est de près de **75 500 mètres linéaires** répartis entre magasins traditionnels (plus de 39 000 mètres linéaires) et magasins industriels de grande hauteur (près de 36 000 mètres linéaires).

Au 31 janvier 2012, l'occupation des magasins représente plus de **69 000 mètres linéaires**. Ce chiffre correspond à l'ensemble des collections conservées au titre de la *cession* et du *dépôt* (49 591 ml), auquel s'ajoutent celles conservées au titre du *stockage provisoire* (1 445 mètres linéaires) ; ainsi que les collections de la Sorbonne (18 051 mètres linéaires).

Les espaces disponibles qui avoisinent **6 400 mètres linéaires** permettront de répondre aux besoins des établissements partenaires jusqu'à la fin de l'année 2015, date de livraison du nouveau silo.

Le détail des espaces vacants par format est le suivant :

- Format in-16° (entre 15 et 18 cm de hauteur) : plus de **1 220** mètres linéaires ;
- Format in-8° (entre 19 et 24 cm de hauteur) : plus de **5 002** mètres linéaires ;
- Format in-4° : (entre 25 et 30 cm de hauteur) : plus de **168** mètres linéaires.



3. Le traitement des collections

A la date du 31 décembre 2012, le catalogue du SUDOC fait apparaître pour le CTLes un total de 314 640 documents localisés contre 312 081 à la fin de l'année 2011.

La formalisation des procédures de traitement des collections qui a permis de fluidifier le travail d'inventaire et d'enregistrement des fonds cédés dans le catalogue du CTLes s'est traduit par une augmentation de l'activité.

Les monographies représentent l'essentiel du travail de signalement avec 42 855 titres traités contre 18 820 en 2011.

L'établissement a pris en charge la redistribution de 153 titres de périodiques de la Freedom Collection de l'éditeur ELSEVIER auprès d'établissements en région parisienne et en province.

En 2012, les activités du service de l'inventaire se sont articulées autour, d'une part, de l'inventaire courant et rétrospectif des collections, et d'autre part, du signalement de ces collections dans les différents catalogues (le catalogue du CTLes et le SUDOC).

Le travail de récolement, de désherbage des collections, de mise à jour des différentes bases de données et de relocalisation a mobilisé, de manière ponctuelle, l'ensemble de l'équipe.

3.1 L'inventaire des collections

Au cours l'année 2012, l'équipe de l'inventaire a enregistré 60 420 documents dans sa base d'archives :

- 42 855 titres de monographies ;
- 2 361 titres de périodiques ;
- 15 204 titres de thèses.

Une analyse comparative de l'activité du service de l'inventaire en 2012, par rapport à 2011, fait apparaître l'importance du traitement des monographies qui a plus que doublé.

	2011		2012		Variation 2011-2012 en %
	Nombre de titres	en %	Nombre de titres	en %	
Monographies	18 820	63,22%	42 855	70,92%	+127,70%
Périodiques	1 804	5,78%	2 361	3,91%	+30,87%
Thèses	9 145	31%	15 204	25,17%	+66,25%
Total	29 769	100%	60 420	100%	+103%

Il est intéressant de noter que, du point de vue du traitement, les monographies nécessitent des procédures de recherche dans les différents catalogues qui sont bien plus importantes que pour les autres types de document. Les recherches sont notamment rendues difficiles lorsque les documents sont en caractères non latins (cyrillique, arabe, etc.). L'augmentation de l'activité en termes de traitement des collections est le produit de la formalisation des procédures liées au traitement des documents réalisée par les personnels du service au cours du troisième trimestre de l'année 2011. Ce travail a permis d'aboutir à la réalisation de fiches de procédure qui ont permis de rationaliser et fluidifier

les tâches du service tout au long de l'année 2012¹⁰. Il convient aussi de noter l'absence en cours d'année de versements de documents en caractères non latins.

3.2 Le signalement des collections dans le SUDOC

Le travail d'inventaire dans le système intégré de gestion d'archives de l'établissement va de pair, pour les documents cédés, avec les activités de signalement dans le catalogue du système universitaire de documentation (SUDOC), qu'il s'agisse de la création de la notice descriptive du document (catalogage) ou de la localisation sur une notice déjà existante.

Au 31 décembre 2012, le catalogue du SUDOC fait apparaître pour le CTLes un total de 314 640 documents localisés contre 312 081 fin 2011. L'ensemble du travail de localisation des exemplaires a été réalisé en interne et aucune exemplarisation automatique n'a été demandée par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES).

Collections	NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES	NOTICES D'EXEMPLAIRES (CREATION DE LOCALISATIONS)			
	Créations	Créations	Corrections	Suppressions	Total
Versements Courants	0	1 172	3 098	0	4 270
Versements rétrospectifs	203	1 387	0	212	1 599
Total	203	2 559	3 098	212	5 869

Le signalement rétrospectif des thèses a abouti à la création de 1 387 notices d'exemplaire. L'ensemble de ces créations a été fait sur la base de fiches catalographiques correspondant à un fonds de thèses scientifiques soutenues à l'Université Pierre et Marie Curie – Paris 6 et qui avaient été cédées en 2002 au CTLes par l'Université Paris-Sud – Paris 11. Parmi ces titres, plus de 400 se sont avérés redondants avec des titres déjà répertoriés au CTLes. Ils seront éliminés dans le courant de l'année 2013.

En 2012, l'établissement a créé par ailleurs 203 notices bibliographiques de thèses et 187 notices d'autorité auteurs.

Une analyse comparative de l'activité d'inventaire courant en 2012 par rapport à celle de 2011, fait apparaître une baisse de près de 45% du nombre de notices signalées dans le SUDOC.

Types de notices	Inventaire courant		Catalogage rétrospectif		Total	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
	Nombre de notices	Nombre de notices	Nombre de notices	Nombre de notices	Nombre de notices	Nombre de notices
Notices bibliographiques	0	0	454	203	454	203
Notices d'autorité	0	0	421	187	421	187
Notices d'exemplaire	5 636	2 559	1 299	1 387	6 935	3 946
Total	5 636	2 559	2 174	1 777	7 810	4 336

¹⁰ **1.** Création, modification et suppression de notices d'exemplaire dans WinIBW ; **2.** Délocalisation et déconditionnement des documents dans le SIGA ; **3.** Élimination des documents dans le SIGA ; **4.** Inventaire des périodiques dans le SIGA ; **5.** Constitution des listes de périodiques dans le cadre du plan de conservation partagée des périodiques de médecine ; **6.** Activités du correspondant local SUDOC au CTLes.

Alors qu'en termes de mètres linéaires les cessions de 2011 sont comparables à celles de 2012¹¹, la baisse du nombre de notices de signalement s'explique par une raison technique qui tient à la modification de transcription des états de collections des périodiques qui désormais ne donne plus lieu à la création systématique d'une nouvelle notice. Cette nouvelle procédure permet désormais de distinguer les modifications des créations qui étaient jusqu'ici comptabilisées sous une même rubrique.

3.3 Le traitement des collections de la « Freedom Collection » d'ELSEVIER

Le CTLes a été sollicité par son ministère de tutelle, dans le cadre d'une opération d'intérêt national, pour la diffusion de 153 titres, qui représentent plus de 2 200 fascicules de périodiques, dont l'abonnement a été souscrit par des établissements de la région parisienne et de province qui sont soit CADIST¹², soit établissements de référence¹³.

Le CTLes doit par ailleurs intégrer dans ses propres collections 261 titres, soit plus de 1 700 fascicules par an (pour les années 2011, 2012 et 2013).

L'ensemble de ces titres (414 titres) représentent chaque année près de 4 000 fascicules qui transiteront au CTLes. L'établissement devrait en réexpédier plus de 2 200 par an aux divers établissements à Paris et en province, et en intégrer plus de 1 700 dans ses magasins.

3.3.1 L'organisation logistique

Cette opération, qui a nécessité la mobilisation des équipes avant l'arrivée des premiers envois, a eu pour conséquence de créer un espace dédié au traitement de ces documents qui parviennent au CTLes par voie postale.

Les personnels ont été sollicités pour l'ouverture systématique des plis (colis, enveloppes et blisters), pour le recensement de chaque fascicule titre par titre, l'élaboration des listes des documents reçus, et enfin pour la préparation des colis de réexpédition, ainsi que pour l'organisation des navettes de transfert pour les livraisons en région parisienne.

3.3.2 Le traitement des fascicules

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012, les envois ont été concentrés sur deux périodes bien distinctes (de février à mai 2012 puis en décembre 2012).

¹¹ En 2011, les cessions représentent 1 431,21 mètres linéaires et en 2012 elles représentent 1 365,21 mètres linéaires.

¹² CADIST : Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique

¹³ Établissements de la région parisienne : le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) ; l'École nationale d'aviation civile de Melun (ENAC) et le SCD de l'Université Paris Sud-Paris 11. Établissements de province : le SCD de l'Université d'Aix-Marseille 1-Provence, le SCD de l'Université de Poitiers, l'Institut de mathématiques de Strasbourg et l'Institut de mathématiques de Toulouse 3.

Documents reçu par le CTLes dans le cadre du dispositif

Etablissements	Nombre de titres			Nombre de fascicules		
	Prévus	février mai	décembre	Estimation pour un an	Reçus	
					février mai	décembre
CTLes (A CONSERVER)	261	44	142	1 707	270	858
CTLes (A REDISTRIBUER)	153	20	105	2 229	279	1 321
Etablissements à desservir						
<i>Université Paris 11 (MATHEMATIQUES) CADIST</i>	93	10	74	1 157	105	800
<i>Ecole nationale vétérinaire agroalimentaire ONIRIS</i>	32	8	15	546	104	223
<i>Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA)</i>	18	2	10	440	70	239
<i>Université de Provence (MEDITERRANEE) CADIST</i>	5	-	2	20	-	6
<i>Institut de mathématiques de Toulouse</i>	2	-	2	30	-	29
<i>Université de Poitiers (MOYEN AGE) CADIST</i>	1	-		4	-	
<i>ENAC</i>	1	-	1	8	-	6
<i>Institut de mathématiques de Strasbourg</i>	1	-	1	24	-	18
Total	414	64	247	3 936	549	2 179

Il apparaît que le CTLes n'a pas reçu la totalité des titres qu'il était supposé recevoir. Ainsi pour les collections qui doivent être conservées dans l'établissement 230 titres ont été reçus sur 261 (soit 1 128 fascicules au lieu de 1 707).

En ce qui concerne les documents que le CTLes doit redistribuer, seuls 125 titres sur 153 ont été reçus (soit 1 600 fascicules sur 2 229).

Il convient par ailleurs de souligner qu'en décembre 2012 le CTLes a reçu quasiment le même nombre de fascicules que sur une période de quatre mois. Si ce déséquilibre apparaît comme un dysfonctionnement majeur dans le dispositif mis en place, il n'est pas le seul à signaler.

En effet, 77% des 2 500 fascicules parvenus au CTLes pendant la première période de versement (février-mai) constituaient des erreurs d'acheminement et n'auraient pas dû parvenir à l'établissement.

	Période de réception : février à mai 2012	
	Nombre de titres	Nombre de fascicules
<i>A conserver ou à redistribuer par le CTLES</i>	64	549
<i>Documents envoyés par erreur au CTLES</i>	193	1 804
Documents reçus : février à mai 2012	257	2 353
	Période de réception : décembre 2012	
	Nombre de titres	Nombre de fascicules
<i>A conserver ou à redistribuer par le CTLES</i>	247	2 179
<i>Documents envoyés par erreur au CTLES</i>	0	0
Sous total : février à mai 2012	247	2 179
Total année 2012	504	4 532

L'éditeur a toutefois corrigé ce dysfonctionnement à l'occasion de la deuxième période de versement puisque aucune erreur de distribution n'est à signaler et que seuls 2 fascicules sont parvenus en double au CTLes.

Détail du traitement des fascicules parvenus par erreur au CTLeS

Etablissements destinataires	Nombre de titres		Nombre de fascicules	
	Reçus	Redistribués	Reçus	Redistribués
Bibliothèque interuniversitaire de santé	94	94	954	954
<i>BIUS Médecine</i>	88	88	919	919
<i>Université Paris Descartes Paris 6</i>	6	6	35	35
Université Paris-Dauphine (SCD)	18	18	111	111
Université Joseph Fourier Grenoble 1 - SICD	22	0	195	0
Université Claude Bernard Lyon 1 - SCD	23	-	219	-
<i>Chimie-pharmacie</i>	17	0	170	0
Bibliothèque Diderot (Lyon)	2	2	11	11
Institut national des sciences appliquées (Lyon)	4	2	38	15
Museum naturel d'histoire naturelle	21	0	176	0
Université Pierre et Marie Curie Paris 6	15	8	149	73
TOTAL	193	124	1 804	1 164

Les 1 804 fascicules (193 titres) qui n'étaient pas destinés au CTLeS ont été traités de la manière suivante :

- redistribution à l'établissement initialement destinataire : 1 164 fascicules (124 titres pour 4 établissements) ;
- pilon pour les titres refusés par les établissements initialement destinataires : 640 fascicules (124 titres).

4. La communication des documents

L'établissement a été saisi pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, de 9 924 demandes de prêt contre 10 041 en 2011, soit une baisse de plus de 1% (1,16%)¹⁴. Cette baisse est due principalement à une panne de la nacelle élévatrice qui rendu inaccessibles les collections conservées dans les magasins industriels.

Il convient de souligner que le nombre de demandes non satisfaites porte sur 572 documents et représente près de 6% de l'ensemble des demandes.

Les monographies représentent près de 59% des prêts consentis sur l'année.

Les documents relevant de la discipline « Arts » représentent près de 29% de l'ensemble des communications.

Les réclamations des documents non restitués suite à un prêt de plus de 6 mois ont permis de réintégrer dans les collections plus de 200 documents.

4.1 Les grandes orientations du prêt entre bibliothèques

En ce qui concerne les demandes de prêt, l'établissement a été saisi, en 2012 de 9 924 demandes de prêt contre 10 041 en 2011, soit une baisse de plus de 1%. Cette baisse du nombre de demandes de prêt est due à l'interruption, pendant trois semaines, de la communication des collections conservées dans les magasins industriels suite à une panne de la nacelle élévatrice. Avant de reprendre un service de communication normal sur ces documents, le CTLeS a assuré, pendant deux semaines, une communication en mode dégradé des collections conservées dans ces magasins.

¹⁴ Cf. Annexe 4 p. 42

Le nombre de communications s'établit à 9 352 documents contre 9 600 en 2011. Si l'on considère le nombre de communications par rapport au nombre de demandes, le taux de satisfaction s'établit à plus de 94%.

Près de 87% des communications portent sur des fonds qui sont en *dépôt*. Les bibliothèques déposantes demandent leurs propres collections dans le cadre du prêt à plus de 85%.

La Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) est le plus gros demandeur avec 4 160 communications de ses collections, suivi du SCD de l'Université de la Sorbonne nouvelle – Paris 3 avec 1 383 communications sur son propre fonds.

Avec 572 demandes non satisfaites, le taux d'échec dans le traitement des communications est de près de 6% contre plus de 4% en 2011.

Il convient de noter toutefois que, si les demandes émanant des bibliothèques versantes sont non satisfaites à près de 5%, celles des bibliothèques non versantes, quant à elles, atteignent un taux d'échec de plus de 14%.

Une analyse des demandes non satisfaites permet d'identifier les raisons pour lesquelles les documents n'ont pas été servis :

- 292 demandes portaient sur des documents qui n'étaient pas localisés au CTLe essentiellement des monographies. Parmi ces demandes 4 concernaient des documents repris par la bibliothèque auxquels ils appartiennent, et 3 demandes concernaient des documents pilonnés par le CTLe ;
- 158 demandes concernaient des documents déjà empruntés par l'établissement demandeur (essentiellement des demandes faites en double pour le même lecteur sur des thèses) ;
- 38 demandes ont été émises avec des références erronées ou incomplètes (essentiellement des fascicules de périodiques) ;
- 34 demandes concernent des documents conservés en magasins de grande hauteur et demandés en prêt le premier jour de la panne de la nacelle élévatrice ;
- 31 demandes portaient sur des documents indisponibles, notamment en raison de leur état matériel ;
- 10 demandes portaient sur des documents en cours d'inventaire dans le catalogue (non respect du délai de traitement des collections de la part de l'établissement versant) ;
- 9 demandes ont été émises par des bibliothèques exclues du prêt (bibliothèques étrangères qui n'honorent pas le montant de la transaction de prêt). Ces demandes portent sur des thèses.

Le nombre de communications mensuelles est en moyenne de 780.

Le pic des communications a été atteint au mois de mars avec 1 089 prêts et le creux a été atteint au mois d'août avec 257 communications.

La totalité des prêts consentis aux bibliothèques versantes en 2012 représentent 8 111 communications, soit près de 87% de l'ensemble des transactions. Parmi ces communications, 7 952 d'entre elles sont émises par les bibliothèques versantes sur leurs propres fonds et 159 de celles-ci sur le fonds d'autres bibliothèques versantes.

La Bibliothèque de l'INHA a réalisé le plus grand nombre d'emprunts en 2012 avec 4 164 transactions effectives (soit près de 45% de l'ensemble des communications). Il convient

de souligner que seules 4 communications concernaient des documents qui ne lui appartiennent pas.

La Bibliothèque du Service de la documentation de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 a bénéficié de 1 389 prêts (soit près de 15% de l'ensemble des communications). Seuls 6 emprunts réalisés par cette bibliothèque portent sur des documents appartenant à d'autres établissements.

Les communications pour ces deux établissements portent à plus de 99% sur les fonds qui leur appartiennent.

Les prêts consentis aux bibliothèques non versantes représentent un total de 1 241 documents, soit plus de 13% de l'ensemble des prêts.

Les établissements étrangers ont bénéficié de 62 prêts soit moins de 1% de l'ensemble des communications. Si les prêts aux bibliothèques étrangères augmentent d'année en année, leur importance demeure marginale sur l'ensemble des prêts.

En 2012, le CTLes a reçu dans ses locaux trois enseignants chercheurs de l'Université de Grenoble pour la consultation de 1 624 fascicules (58 conteneurs) du « *Moniteur des travaux publics et du bâtiment* » pour les années 1868 à 2008. Cette consultation qui a eu lieu sur place, à titre exceptionnel en raison du nombre important de documents à communiquer, n'a pas donné lieu à facturation et n'est pas comptabilisée dans les statistiques de prêt.

Les documents les plus communiqués en 2012¹⁵, sont les monographies près de 59% des prêts avec 5 484 communications contre 5 579 en 2011, soit 58% des prêts.

Les thèses ont fait l'objet en 2011 de 2 309 communications contre 2 548 en 2011, et les périodiques de 1 393 communications en 2011, contre 1 249 communications en 2011.

Le nombre peu élevé de communications constaté sur les périodiques peut s'expliquer par le fait que la moitié des titres conservés au CTLes sont des titres morts. Il s'explique sans doute aussi dans la mesure où le CTLes est sollicité sur des titres vivants et/ou sur des fascicules récents dès lors que la consultation porte sur plusieurs années.

¹⁵ Cf. Tableau 2 Annexe 4, page 42

4.2 Statistiques de communications par champs disciplinaires

Le CTLes a poursuivi son travail d'analyse sur les documents communiqués afin de mettre en relief la ventilation entre les champs disciplinaires auxquels ils appartiennent.

Pour établir les statistiques concernant l'exercice 2012, les champs disciplinaires retenus sont identiques à ceux retenus depuis 2010 :

Champs disciplinaires retenus	Disciplines
Arts	> Arts
Droit	> Droit > Sciences juridiques > Sciences politiques
Economie	> Sciences économiques > Gestion
LL	> Lettres > Langues
Médecine	> Médecine > Odontologie > Pharmacie
Sciences	> Sciences exactes > Sciences naturelles
SH	> Sciences humaines
SS	> Sciences sociales

Les statistiques relatives à l'exercice 2012¹⁶ font apparaître que les documents les plus demandés (tous supports confondus) sont des documents relevant du domaine des *Arts*. Ces documents représentent près de 29% (2 705 documents) de l'ensemble des communications pour l'année 2012, et sont suivis par ceux qui concernent les sciences humaines avec plus de 26% des prêts (2 442 documents).

Une analyse des communications par support, fait apparaître les tendances suivantes :

Pour les monographies, l'essentiel des prêts a porté sur le domaine des *Arts*, avec près de 38% des communications (2 071 documents).

Pour les périodiques, c'est le même domaine disciplinaire qui fait l'objet du plus grand nombre de communications avec près de 31% des communications, suivi des sciences humaines avec plus de 30% des communications.

Il s'agit là d'une évolution de la tendance observée en 2011, année au cours de laquelle les périodiques en sciences humaines totalisaient près de 40% des demandes.

Pour les thèses, dont les titres conservés au CTLes couvrent l'ensemble des champs disciplinaires retenus, ce sont les documents en langues et littératures qui, avec près de 22% des communications, prennent le pas sur les disciplines en sciences humaines plus de 20%. Les sciences juridiques qui représentaient en 2011 près de 21% des communications des thèses représentent désormais près de 18%.

Si l'on considère le champ disciplinaire relatif à la médecine, il semblerait que le nombre relativement important de communications observé sur les thèses (387 prêts sur 2 309 prêts) soit dû à la fois à la richesse des collections du CTLes et aux facilités de

¹⁶ Cf. Annexe 4, p.42

communication. L'observation relative à la communication des thèses de médecine est une constante depuis 2010.

Les mémoires de 2^{ème} cycle en sciences juridiques représentent à eux plus de 40% des communications pour ce type de document, confirmant là aussi une tendance observée en 2010.

Les documents qui relèvent des champs disciplinaires liés aux sciences sociales sont toujours peu communiqués. Ces deux disciplines représentent chacune 2% de l'ensemble des communications.

4.3 Le recensement des documents non rendus après leur communication

A la fin du deuxième trimestre de l'année 2012, le CTLes a procédé au recensement des documents qui n'avaient pas été retournés à l'établissement, et dont la période de prêt s'achevait au plus tard le 30 avril 2012.

Ce recensement a donné lieu à la réclamation de 264 documents auprès de 4 bibliothèques :

- Bibliothèque de l'École nationale des Chartes (43 documents) ;
- Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (39 documents) ;
- Service commun de la documentation de l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 (122 documents).
- Bibliothèque Sainte Geneviève (60 documents).

Pour l'ensemble de ces établissements le CTLes a obtenu le retour de la totalité des documents empruntés, à l'exception de 55 documents en cours de numérisation à la Bibliothèque Sainte Geneviève depuis le 24 juin 2011.

Au cours du mois de décembre 2012, un recensement systématique sur la totalité des établissements emprunteurs a été réalisé, et a permis de constater l'absence en magasin de 509 documents dont la période de prêt s'achevait au plus tard le 1^{er} décembre 2012.

Près de 86% d'entre eux sont des documents en dépôt empruntés par les bibliothèques qui en sont les propriétaires.

Les monographies représentent plus de 40% des documents non rendus (211 documents) et les thèses plus de 30% (153 documents).

Dès janvier 2013, le CTLes a procédé à des réclamations systématiques pour l'ensemble de ces documents non rendus.

Les établissements qui émettraient le souhait de conserver définitivement certains de leurs documents (en dépôt), seront invités à adresser un courrier officiel au CTLes afin que celui-ci puisse reporter de manière définitive cette information dans ses catalogues.

5. Les plans de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France

La création en 2012 d'un service dédié à la conservation partagée répond au développement de plans de conservation partagée dans d'autres disciplines (sciences humaines et mathématiques) pour lesquels le CTLes est appelé à jouer un rôle d'opérateur.

En ce qui concerne le Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France, le périmètre thématique s'est élargi et une nouvelle bibliothèque a intégré le réseau. Le nombre de mètres linéaires transférés au cours de l'année, entre les différentes bibliothèques participantes, représente plus de 200 mètres.

Depuis 2005, date de lancement du plan, c'est près de 2 kilomètres linéaires de collections qui ont été redistribués au sein de 27 bibliothèques de médecine.

5.1 Le plan de conservation partagée des périodiques de médecine

En 2012, 32 transferts de collections ont eu lieu dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France* (PCMed), dont 13 ont concerné le CTLes en tant qu'expéditeur ou destinataire de collections, pour un total de près de 176 mètres linéaires soit 86% du métrage linéaire total transféré dans le cadre du plan en 2012¹⁷.

Dans le cadre de son activité de co-animateur du plan, l'établissement a par ailleurs organisé, en collaboration avec la BIUSanté, des réunions de travail avec les bibliothèques partenaires.

5.1.1 La constitution des fonds de référence

Si le nombre de transferts de collections réalisé entre les différents pôles de conservation en 2012 est comparable à celui réalisé en 2011 (32 transferts contre 28), le CTLes a pour sa part participé à 13 transferts en tant qu'expéditeur ou destinataire de collections.

Il a également pris en charge 2 transferts, concernant plus de 6 mètres linéaires de collections, pour lesquels les bibliothèques concernées ne disposaient pas des moyens logistiques nécessaires.

La volumétrie en termes de mètres linéaires transférés est bien supérieure à celle de l'exercice 2011 (200 mètres linéaires contre 41 mètres linéaires).

Le CTLes a envoyé plus de 24 mètres linéaires de collections à différents pôles de conservation et reçu plus de 151 mètres linéaires de périodiques pour lesquels il est lui-même pôle de conservation.

Au total, ce sont donc plus de 175 mètres linéaires que le centre a transférés ou reçus, ce qui représente 86 % du métrage linéaire total des collections transférées dans le cadre du plan.

Les autres bibliothèques participantes se sont échangées plus de 28 mètres linéaires de collections répartis en 19 transferts distincts.

Sur l'ensemble de l'année 2012, les transferts réalisés dans le cadre des propositions de dons faites par l'établissement aux membres du plan, ont permis au CTLes de libérer plus de 160 mètres linéaires dans ses magasins. Les collections proposées ont été soit

¹⁷ Cf. Annexe 5, p. 44

redistribuées pour plus de 24 mètres linéaires, soit pilonnées pour plus de 140 mètres linéaires.

Au cours de l'année 2012, le CTLes s'est porté pôle de conservation de plus de 100 nouveaux titres de périodiques, ce qui porte le total des titres dont le CTLes est pôle de conservation à 492 au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2012 plus de 8 000 titres ont été traités¹⁸ par au moins un établissement. Le nombre de titres à traiter est légèrement inférieur à 2 000, en sachant que 202 titres ont été ajoutés à la liste initiale suite à la demande des établissements.

Les extractions de titres se poursuivent et devraient s'achever à la fin de l'année 2013. Ce travail est réalisé par l'ABES et le coût financier est supporté par la BIUSanté

Le catalogue national (SUDOC) permettant uniquement d'identifier les titres pour lesquels un établissement est pôle de conservation, le CTLes a procédé, dans son catalogue local, à l'indexation systématique de l'ensemble des titres relevant du plan.

Ce travail permet désormais d'identifier l'ensemble des titres que le CTLes est susceptible de proposer aux pôles de conservation et de faciliter ainsi la mise en ligne des propositions de dons sur la plate-forme de travail partagé.

5.1.2 L'animation du réseau

La mise en service de la plate-forme de travail partagé, au cours du premier semestre 2012, permet désormais l'archivage électronique de l'ensemble des documents relatifs au *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*. L'objectif de cette plate-forme est également de permettre la mise en place d'indicateurs statistiques et de faciliter la constitution de collections complètes grâce aux dépôts réguliers de propositions de don.

Le CTLes a déposé sur la plate-forme l'ensemble des documents méthodologiques mis à jour (annuaire, conventions, mémentos, modèles de document...).

Il a également assuré la formation, initiale et continue, à l'utilisation de cet outil auprès de l'ensemble des référents.

L'outil mis en place semble répondre aux attentes des différents partenaires.

Par ailleurs, l'établissement a organisé, en collaboration avec la BIUSanté, la réunion du comité de pilotage du PCMed, qui s'est tenue en mars 2012. Cette réunion a donné lieu à la présentation du *Bilan du plan de conservation partagée au 31 décembre 2011*¹⁹, ainsi que de la plate-forme de travail partagé.

Au cours de l'année 2012, le CTLes a organisé des réunions sur site auprès des établissements partenaires suivants :

- Université Paris-Descartes – Paris 5 ;
- Université Pierre et Marie Curie – Paris 6 ;
- Académie nationale de médecine.

Ces visites, auxquelles était associée la BIUSanté, en sa qualité de co-animateur du plan, ont permis d'aborder plus particulièrement les points suivants :

- bilan du traitement des listes et évocation des questions ou difficultés rencontrées dans ce cadre ;

¹⁸ Le traitement comprend la vérification des états de collection dans les magasins et dans la base de travail, le renseignement des lacunes et le cas échéant la déclaration de l'établissement en qualité de pôle de conservation.

¹⁹ Document présenté au CA du 28 mars 2012

- mise en cohérence de la base de données du plan et du SUDOC en pointant les anomalies observées ;
- formalisation des propositions de dons ;
- réalisation des transferts de collections permettant au CTLes de combler les lacunes des titres dont les établissements visités sont pôles de conservation ;
- préparation de la réunion annuelle du comité de pilotage qui s'est tenue le 8 mars 2012.

5.1.3 Extension du périmètre du plan de conservation partagée des périodiques de médecine

Le CTLes a établi avec la BIUSanté une liste de plus de 1 000 titres d'odontologie qui a été soumise à l'ensemble des bibliothèques participantes en vue de la désignation des pôles de conservation. Le CTLes s'est d'ores et déjà porté pôle pour 11 de ces titres.

Le traitement des titres relatifs aux *Neurosciences* et à la *Psychiatrie* a fait apparaître la nécessité d'intégrer au plan une partie des 735 titres conservés par la Bibliothèque de psychologie Henri Piéron de l'Université Paris Descartes – Paris 5. Le CTLes est d'ores et déjà positionné comme pôle pour 10 de ces titres. Ce positionnement en tant que pôle de conservation pourra être amené à évoluer, la Bibliothèque Henri Piéron poursuivant l'analyse de ces titres pour déterminer ceux pour lesquels elle se positionnera comme pôle de conservation.

5.2 Les plans de conservation partagée en sciences humaines

La mise en place en 2012 d'un plan de conservation partagée sur les périodiques de cinéma est apparue comme une solution pragmatique pour la conservation au CTLes du périodique *Radio cinéma Télévision* ainsi que du titre *Télérama*, qui lui fait suite. A l'origine la demande, pour rendre accessible aux lecteurs la totalité de la collection, a été relayée par le SCD de l'Université de la Sorbonne nouvelle - Paris 3. En effet, les enseignants de cette université ont souligné la nécessité de pouvoir accéder, par le prêt entre bibliothèques, à ce titre dont la consultation s'inscrit dans le cadre des ateliers de travail sur archives des étudiants inscrits en L3.

Cette discipline, pour laquelle près de 250 titres ont été référencés, a permis au CTLes de recueillir le contenu des catalogues des SCD de quatre universités parisiennes²⁰ et de tester un logiciel *open source* (*PMB*) pour le signalement exhaustif des états de collection.

Les résultats de ce test, ont répondu aux attentes des directeurs des SCD de Paris et d'Île-de-France. Ils ont permis de comparer les fonctionnalités offertes par le logiciel avec celles proposées par l'outil exploité dans le cadre du plan de conservation partagée des périodiques de médecine (*FileMaker*).

Des développements du logiciel s'avèrent toutefois nécessaires, et ils seront pris en charge financièrement par le CTLes. L'établissement a souhaité par ailleurs poursuivre le test, avec les 4 universités concernées par le cinéma, sur l'extension de ce domaine à une thématique plus large : celle des *Arts du spectacle*, ainsi qu'avec le traitement des titres relevant du domaine *Géographie et urbanisme*. Cette thématique, pour laquelle l'Institut de géographie a été aussi sollicité, permettra de recueillir les états de collection de 1 000 titres environ.

²⁰ Université de la Sorbonne nouvelle – Paris 3, Université Paris Diderot – Paris 7, Université Paris 8- Vincennes Saint Denis, Université paris Ouest Nanterre la Défense – Paris 10

En 2013, des groupes de travail avec les bibliothèques partenaires formaliseront les clés de recherche et l'interface graphique du catalogue conservation partagée, ainsi que le texte des conventions qui seront proposées à la signature des présidents d'université.

5.3 Le plan de conservation partagée des périodiques de mathématiques

Dans le contexte de l'évolution des éditeurs vers la diffusion électronique des revues, Le réseau national des bibliothèques de mathématiques (RNBM) a lancé il y a deux ans une réflexion sur la mise en place d'un *Plan de conservation partagée des périodiques de mathématiques* sur support papier. Ce plan qui s'appuie sur un réseau de plus de cinquante bibliothèques au niveau national a pour objectif d'assurer dans les meilleures conditions la conservation de ces collections et de permettre, pour les bibliothèques qui le souhaitent, le désabonnement des versions sur support papier.

Le CTLes a proposé sa candidature pour intégrer le Comité de pilotage de ce plan de conservation et pour en être le co-animateur.

Une présentation des outils de travail développés par le CTLes (base PMB, plateforme de travail partagée) est programmée pour le premier trimestre de l'année 2013. L'expertise du CTLes est par ailleurs sollicitée par les bibliothèques du réseau, pour la rédaction des conventions entre les différents partenaires.

Avec ce projet, le CTLes étend son périmètre d'action à un niveau national.

6. La présentation et la promotion de l'établissement

Le CTLes encourage les visites des professionnels au sein de sa structure. C'est là l'occasion de présenter les activités de l'établissement et de sensibiliser les collègues des bibliothèques partenaires aux spécificités de son activité.

La réalisation du voyage d'études annuel qui est organisé par le CTLes depuis 2005, permet non seulement d'accompagner les actions de formation, en faisant découvrir aux personnels la réalité documentaire d'établissements qui leur resterait sinon largement méconnue, mais aussi de sensibiliser les agents aux enjeux liés à la construction du nouveau silo.

Les déplacements professionnels réalisés au cours de l'année 2012 ont permis d'enrichir la réflexion sur l'équipement du nouveau silo en ce qui concerne la nature de l'équipement à adopter.

L'établissement qui a organisé en 2012 ses troisièmes journées professionnelles sur le thème de la mutualisation des ressources, compte organiser en 2013 une manifestation sur le thème de la conservation pérenne des ressources imprimées et des ressources numériques.

6.1 Les visites de l'établissement

L'établissement a reçu les équipes de direction de la Bibliothèque de l'INHA et de la Bibliothèque de l'École nationale des Chartes. Ces visites ont eu pour objet d'étudier la situation particulière de ces deux établissements par rapport à leurs besoins en termes de mètres linéaires et d'analyser la nature des fonds qu'ils ont déposés jusqu'ici au sein du CTLes (aussi bien au titre du dépôt que du stockage provisoire).

Une réunion avec les équipes d'encadrement de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne a eu lieu en début d'année. Cette réunion a permis de faire un point d'étape sur le retour en Sorbonne d'une partie des collections appartenant à cet établissement et sur le dossier de la gestion dynamique des collections instruit par la BIUSorbonne.

À la demande de l'ONG Bibliothèques sans frontières, le CTLes a accueilli une dizaine de bibliothécaires de l'Université d'Etat d'Haïti, et des bibliothèques associées au projet de construction du silo de conservation la RUCHE qui sera situé à 7 kilomètres de Port-au-Prince. Ce silo qui devrait ouvrir en 2015, remplira le rôle de bibliothèque de dépôt pour les collections universitaires sur support papier en Haïti.

Le CTLes apporte, depuis février 2012, son expertise dans le cadre de cette collaboration sur deux thèmes en particulier : l'organisation des navettes de prêt et l'implantation des magasins.

Dans le cadre de la réflexion menée par la BnF sur la gestion dynamique des collections, la direction du CTLes a présenté le fonctionnement de l'établissement et les projections liées à la montée en charge de son activité à l'ouverture de l'extension en 2015. Le groupe qui a été reçu en novembre 2012 était composé de membres de différentes directions de la BnF ainsi que du programmiste mandaté par l'établissement.

Le CTLes a mis, pendant trois jours, à la disposition des collègues de l'École nationale des chartes un espace de travail pour le tri des collections actuellement conservées au titre du stockage provisoire.

6.2 Déplacements professionnels et voyage d'études

6.2.1 Les déplacements professionnels

Le directeur et la directrice adjointe se sont rendus à la bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne afin d'étudier les modalités mises en place par cet établissement en ce qui concerne la gestion dynamique des collections dans un contexte de capacité de stockage fixe. Cette visite a permis de fixer avec la direction de cet établissement, le contour scientifique de l'intervention du directeur adjoint pour les troisièmes journées d'étude du CTLes qui se sont tenues en juin 2012. Les mêmes problématiques de gestion dynamique des collections et de stockage ont motivé, à l'occasion de ce voyage, une visite à la bibliothèque de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).

6.2.2 La participation à des Congrès

L'établissement a participé au *Congrès du Groupe architecture* de la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER) qui s'est tenu à Prague du 17 au 20 avril 2012.

La directrice adjointe et deux collègues bibliothécaires y ont présenté 5 affiches qui synthétisent les activités de l'établissement et présentent le projet d'extension avec la construction d'un nouveau silo.

L'établissement a aussi participé à la conférence satellite du *78^e Congrès de l'IFLA*, qui s'est tenue à Kuopio (Finlande) du 8 au 10 août 2012. Le directeur et la directrice adjointe ont présenté une communication qui s'inscrivait dans la thématique de cette conférence : « *Global policies, imperatives and solutions for the efficient print resources management and access to less used documents* ».

La directrice adjointe, qui est élue au *Comité permanent Construction des bibliothèques et équipement*, a participé aux travaux de l'assemblée plénière du 78^e Congrès de l'IFLA qui s'est tenu à Kuopio du 12 au 17 août 2012. Au cours de cette manifestation elle a présenté une affiche sur le CTLes dans le cadre de la « *poster session* ».

Dans le cadre des journées organisées par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), qui ont eu lieu les 19 et 20 juin 2012, le CTLes s'est fait représenter par

trois agents dont les fonctions sont en lien direct avec les thématiques qui ont été développées au cours de cette manifestation.

A l'occasion des journées de l'ABES qui se tiendront du 14 au 16 mai 2013, l'établissement animera un stand professionnel où il présentera ses activités en qualité de bibliothèque de dépôt, mais aussi d'opérateur dans le cadre de la conservation partagée.

Le directeur présentera les outils de gestion des plans de conservation partagée mis en place par le CTLes lors de la dernière journée de cette manifestation. Il interviendra par ailleurs, sur le rapport conjoint ABES- CTLes « *La conservation partagée des périodiques : état des lieux, perspectives et propositions* » diffusé en février 2013 auprès de la profession.

6.2.3 Le voyage d'études

Le CTLes est un établissement atypique dans l'environnement documentaire français. Modèle unique en son genre, il se caractérise par une absence de public en ses murs et une gestion des espaces de stockage qui s'apparente plus au classement d'archives qu'au rangement classique des collections tel qu'on le connaît en bibliothèques.

La spécificité de l'établissement ne doit pas être, pour les agents, un frein à la connaissance du milieu professionnel. L'organisation depuis 2005, d'un voyage d'études permet au personnel (qu'il s'agisse de la filière *bibliothèques* ou de la filière *administrative*) de garder le contact avec la réalité du métier et de nourrir en interne une réflexion sur l'évolution des missions de l'établissement.

Dates	Destinations / Établissements	Nombre d'agents	Thématiques d'études
2008 (19-20 juin)	Amsterdam - Bibliothèque OPEN BARE - Silo du Stedelijk Museum	14 agents	Les nouveaux services offerts aux publics et diversification des tâches au sein des équipes. La conservation des « non-livres » dans une bibliothèque de dépôt.
2009 (8-9 octobre)	Avignon - Bibliothèque Ceccano - Université d'Avignon (SCD)	14 agents	La réorganisation des services en interne, création de nouveaux services. La gestion du service de la fourniture de documents à distance.
2010 (3-4 juin)	Bruxelles - Bibliothèque royale de Belgique - Bibliothèque des Riches Claires	16 agents	Les différents types de magasins et la problématique de la communication des formats inhabituels. Le travail partagé et la notion de réseau.
2011 (24-25 mars)	Lyon - Bibliothèque de la Part Dieu - Bibliothèque de l'INRP - Université de Lyon 2 – Bibliothèque Chevreul	14 agents	Conservation des collections de grand format en silo ; la construction d'un silo de conservation en région Rhône-Alpes ; les projets de construction de bibliothèques.
2012 (6-7 septembre)	Berlin - Staatsbibliothek zu Berlin - Bibliothèque de l'Universität der Künste Berlin	12 agents	La communication des documents à partir de magasins distants ; exploitation de rayonnages fixes et mobiles ; l'amélioration du service aux usagers.

Le voyage d'études organisé par le CTLes les 6 et 7 septembre 2012, et qui comportait la visite de deux établissements (Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz et la Bibliothèque de l'Universität der Künste Berlin), a eu pour thématique l'organisation des services de communication de documents à partir de magasins distants. Cette thématique s'inscrit dans le cadre de la réflexion menée par les équipes de l'établissement sur l'extension du CTLes et l'augmentation des transactions de prêt.

Les échanges entre les magasiniers du CTLes et les magasiniers de la Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz ont été très fructueux d'une manière générale en ce qui concerne les pratiques visant à l'amélioration du service des usagers et la gestion

dynamique des collections. Les points qui retenu particulièrement l'attention des personnels du CTLes portent sur le prélèvement des collections dans les magasins pourvus de rayonnages mobiles et la gestion des flux entrants et sortants de documents par rapport à l'organisation d'une navette de prêt quotidienne.

À l'instar des années précédentes, ce voyage d'études, auquel ont participé 12 agents du CTLes, a donné lieu à une présentation lors de la réunion de début d'année au mois de janvier.

Le voyage d'étude programmé en 2013, auquel participeront 15 agents du CTLes, aura lieu les 11 et 12 avril en Grande-Bretagne. Le programme comporte la visite de deux établissements. En premier lieu, le groupe sera reçu à la Bibliothèque de *l'Imperial College*. Cet établissement est le co-animateur des plans de conservation partagée initiés dans le cadre du programme *United Kingdom Research Reserve* (UKRR).

La thématique de la conservation partagée a été choisie par l'équipe de direction au regard d'un contexte où l'établissement est amené à jouer un rôle de plus en plus actif et dynamique autour des initiatives liées à la gestion mutualisée des ressources.

La deuxième visite concerne le silo de la *Bodleian Library*. Ici, la thématique porte sur le fonctionnement d'une bibliothèque de dépôt et sur la notion de service qu'elle propose à la communauté des chercheurs grâce à l'organisation des navettes entre un magasin distant qui est situé à Swindon et la bibliothèque à Oxford.

C'est cette notion de service qui sera étudiée afin de nourrir en interne les réflexions autour de la montée en charge à court et moyen terme du nombre de communications.

6.3 Journées professionnelle du CTLes

Les journées organisées par le CTLes les 7 et 8 juin 2012 ont donné lieu à la présentation d'un bilan détaillé lors du Conseil d'administration qui s'est tenu le 28 novembre 2012.

Cette manifestation a eu lieu à la Fondation Maison des Sciences de l'Homme et a rassemblé 106 participants et 16 intervenants.

En 2013 l'établissement organisera pour la quatrième année consécutive des journées professionnelles qui auront pour thème la *conservation pérenne des ressources imprimées et des ressources informatiques*.

Le budget prévisionnel de cette manifestation a été présenté au Conseil d'administration qui s'est tenu le 28 novembre 2012 et adressé au contrôleur financier en début d'année 2013.

Le programme détaillé de ces journées qui se tiendront les 20 et 21 juin prochains à la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) est en cours de finalisation. Cette année encore, le CTLes a programmé des interventions de collègues étrangers.

II. LES MOYENS

Avec un effectif constant depuis 2008, l'établissement a pu faire face à une montée en charge de ses activités depuis ces 5 dernières années. La mise en place d'une navette de prêt supplémentaire en 2010, le développement des plans de conservation partagée ainsi que la prise en charge de la redistribution des périodiques sur support papier de la Freedom collection d'Elsevier à partir de 2011, apparaissent comme les illustrations les plus significatives de cet accroissement d'activité.

En interne, les personnels ont été étroitement associés à l'instruction de deux dossiers relatifs à la réorganisation des services et à la révision du règlement intérieur.

En corollaire, le CTLes a mené tout au long de l'année 2012 une politique de formation active dont l'objectif est de renforcer la professionnalisation des équipes à travers l'acquisition de savoirs techniques et généralistes.

1. Personnels

Tableau relatif à la répartition des effectifs par catégorie (situation au 31/12/12).

Corps	Nombre D'emplois budgétaires	Nombre d'emplois pourvus par des titulaires ou stagiaires	Nombre d'emplois vacants occupés par des contractuels	Nombre d'emplois sur ressources propres	Rompus de temps partiel	Quotité travaillée	Total colonnes 1 et 4
Conservateurs	2	2				2	2
Bibliothécaire	1	1				1	1
Ingénieur d'études	1	1				1	1
ADAENES	1	1				1	1
BIBAS	6	6				5,3	6
SAENES	1	1		1		1,8	2
Magasiniers principaux	1	1				1	1
Magasinier des bibliothèques	9	5	4	2		10,8	11
ADJAENES	2	2				2	2
Total	24	20	4	3		25,9	27

Au 31 décembre 2012, le nombre d'agents affectés au CTLes est de 27 agents sur le site de Bussy-Saint-Georges. Conformément aux engagements pris lors des différents conseils d'administration, les recrutements sur budget propre sont limités aux remplacements d'agents en congé de maladie ou de maternité, non compensés par des crédits de suppléance du Rectorat.

1.1 Les personnels titulaires

1.1.1 Dans la filière des bibliothèques

Dans la filière des bibliothèques, l'établissement compte 18 postes pourvus par des agents titulaires ou stagiaires (16 postes sur site et 2 postes mis à disposition dans d'autres établissements) :

Sur site :

- 1 conservateur général ;
- 1 conservateur des bibliothèques ;
- 1 bibliothécaire ;
- 1 ingénieur d'études ;
- 6 bibliothécaires assistants spécialisés ;
- 1 magasinier principal des bibliothèques ;
- 5 magasiniers des bibliothèques.

A ces personnels, il convient d'ajouter :

- 1 conservateur général affecté au Centre international d'enregistrement des publications en série ;
- 1 magasinier principal des bibliothèques affecté au Centre interinstitutionnel pour la diffusion des publications en sciences humaines.

1.1.2 Dans la filière administrative

Dans la filière administrative, l'établissement recense, au 31 décembre 2012, 4 postes pourvus par des agents titulaires :

- 1 attaché d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (ADAENES) ;
- 1 secrétaire d'administration scolaire et universitaire (SAENES) ;
- 2 adjoints administratifs principaux (ADJAENES).

1.2 Les personnels contractuels sur postes vacants

Au 31 décembre 2012, le CTLes compte 4 agents contractuels employés sur des postes de titulaires vacants (4 C).

Il convient de rappeler ici la spécificité des profils de poste des magasiniers affectés au CTLes qui rend difficile le remplacement des postes vacants par des titulaires.

La fiche de poste de ces agents prévoit qu'ils puissent assurer les navettes quotidiennes de PEB (du lundi au vendredi) entre le CTLes et les bibliothèques versantes, qu'ils assurent le suivi des transferts sur site une fois par semaine, et qu'ils prennent en charge par ailleurs les transferts de collections, retenues par le *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*.

Les candidats doivent non seulement être titulaires du permis B, mais ils doivent aussi être en mesure de conduire dans Paris avec les difficultés que cela suppose.

Enfin, les magasiniers du CTLes interviennent à la fois sur des collections comme dans n'importe quelle bibliothèque, mais ils doivent surtout manipuler des charges lourdes (entre 10 et 25 kg). Ces charges correspondent au poids des conteneurs qui contiennent les documents qui sont intégrés dans les magasins.

Afin de pouvoir pourvoir les postes vacants de catégorie C par des personnels titulaires, l'établissement a obtenu, à sa demande, la transformation de trois postes de magasiniers des bibliothèques, occupés par des agents contractuels, en postes d'opérateurs logistiques.

Un recrutement en pied de corps devrait pouvoir être organisé par l'établissement dans le courant de l'année pour une prise de poste en septembre 2013.

1.3 Les personnels sur budget propre

Le CTLes a employé en 2012 trois agents contractuels sur budget propre afin de répondre à des besoins ponctuels sur des chantiers spécifiques limités dans le temps (navette de prêt, récolement des collections en magasin, dédoublement des thèses de médecine, conservation partagée).

- 2 magasiniers des bibliothèques pour une période de 12 mois ;
- 1 SAENES pour une période de 12 mois.

La charge de travail en matière administrative, qui est liée à l'augmentation des activités de l'établissement, a nécessité la prolongation pour 12 mois du contrat de l'agent administratif de catégorie B recruté sur budget propre. La réorganisation du service administratif de l'établissement qui a été amorcée au cours du dernier trimestre de l'année 2012 et qui devra se poursuivre tout au long du premier semestre de l'année 2013 aura pour conséquence la requalification du poste de contractuel de catégorie B dans la filière administrative (SAENES), en poste d'assistant ingénieur contractuel chargé de la communication institutionnelle de l'établissement.

1.4 La réorganisation des services bibliothéconomiques

La réorganisation des services bibliothéconomiques du CTLes est l'un des chantiers les plus importants qui ont été menés à bien par l'établissement en 2012.

Cette réorganisation répond à un triple objectif. Il s'agit en tout premier lieu de préparer la montée en charge des activités du CTLes en prévision de la construction de l'extension, à l'horizon 2015. Le contexte actuel avec à court terme la réouverture de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, et l'accueil des collections provenant du campus Condorcet se prêtait tout particulièrement à la mobilisation des personnels autour de ce projet.

Il s'agissait aussi de répondre aux aspirations des personnels qui ont émis le souhait de voir évoluer leurs tâches tout en confortant et renforçant leurs acquis professionnels.

Enfin, en dernier lieu, la réorganisation des services devait permettre une refonte de l'organigramme afin que celui-ci soit plus en conformité avec les activités de l'établissement, en les valorisant et en les rendant plus visibles, notamment dans le domaine de la mutualisation et la valorisation des collections.

Les réunions menées au sein de chaque service ont nourri la réflexion qui a permis de présenter à l'ensemble des personnels la nouvelle organisation des services avec notamment la mise en place d'un service dédié à la conservation partagée.

Le nouvel organigramme a été présenté lors du CA du 28 novembre 2012.

1.5 La révision du règlement intérieur

Le *Règlement intérieur* du CTLes en vigueur depuis la création de l'établissement, et voté par le Conseil d'administration en sa séance du 29 novembre 1996, avait subi deux modifications : une première consécutive à l'accord concernant l'ARTT a été approuvée par le CA du 4 juin 2002, et la seconde, relative au port des chaussures de sécurité, a été approuvée par le CA du 29 novembre 2005.

En dépit de ces modifications, il est apparu nécessaire de réviser l'ensemble du texte afin d'y apporter notamment les mises jour relatives aux nouvelles réglementations en vigueur.

Un groupe de travail, constitué sur la base du volontariat, s'est réuni régulièrement tout au long de l'année 2011.

Des modifications de forme ont été par ailleurs apportées afin de faciliter la lecture des documents de référence accompagnent le règlement intérieur ; et tout particulièrement le document relatif aux frais de mission, présenté au conseil d'administration du 28 mars 2012 ainsi que le document relatif à la formation professionnelle.

Les principales modifications apportées au texte d'origine portent sur l'introduction de nouveaux articles :

- article 9.3 concernant les risques psychosociaux,
- article 11 relatif à la charte informatique et aux moyens de communication.

Par ailleurs, certains articles ont été totalement remaniés et augmentés ; il s'agit notamment des articles suivants :

- l'article 4 concernant les autorisations d'absence et article 5 relatif aux ordres de mission,
- les articles 7 et 8 relatifs à la représentation des personnels aux différentes instances, conseil d'administration et comité technique de l'établissement,
- l'article 10 concernant les règles relatives à la sécurité et à la sauvegarde des collections et à la tenue des locaux et des matériels.

Le groupe de travail constitué en interne a présenté ses travaux en une séance de restitution aux membres du personnel qui s'est tenue au premier trimestre 2012. La version finalisée a été reprise et commentée toujours en séance plénière en juin 2012.

La nouvelle version du *Règlement intérieur du CTLes* a été adoptée au CA du 28 novembre 2012 ainsi qu'au Comité technique du 13 décembre 2012.

2. Le budget de l'établissement

Cette partie est consacrée à la présentation du *Compte financier* qui fait l'objet d'un point inscrit à l'ordre du jour et qui sera présenté par Madame l'agent comptable du CTLes.

3. L'activité du service des affaires budgétaires et comptables

Sous l'autorité du gestionnaire de l'établissement, le périmètre d'action du service s'articule autour de trois domaines prioritaires : l'exécution des dépenses, la gestion des recettes et la gestion courante de l'établissement.

Deux autres points seront traités dans cette partie ; ils concernent la gestion des stocks et le suivi de l'inventaire.

3.1 L'exécution des dépenses

Le délai de paiement des factures est inférieur à trente jours, hormis durant la période de vacances d'été.

En termes de mandats émis, l'activité est en légère hausse à celle de l'an dernier (673 mandats en 2012 contre 648 en 2011). Une partie de cette hausse est due aux écritures de variations des stocks qui ont été constatées pour la première fois au 31 décembre 2012 par l'émission de mandats aux comptes 317 et 603.

Les rejets demeurent limités et sont dus essentiellement à une erreur d'imputation des écritures d'admission en non-valeur de créances non recouvrées.

Les factures qui ne sont pas parvenues au CTLes en fin d'exercice représentent un montant de 64 627€. Elles ont donné lieu à l'édition de 23 mandats de charges à payer.

Parmi ces factures, figure une facture de la BnF d'un montant de 46 187€, et relative aux travaux de renouvellement du système de sécurité incendie qui n'ont pas encore été réceptionnés.

Cette somme de 46 187€, s'ajoute à une somme de 151 057€ qui a fait l'objet d'un mandat de charges à payer sur l'exercice 2011, au titre de la même opération.

3.2 L'émission des titres de recettes

Au cours de l'exercice considéré, le service a émis 1 364 titres de recettes.

Il convient de souligner néanmoins que seuls 11 titres ont été rejetés en 2012 contre 67 en 2011.

Nature des titres	Exercice 2012	Exercice 2011	Différence
Subventions Etat	8	3	+5
Location d'espaces	281	256	+25
PEB	967	1074	-101
Journées professionnelles	78	4	+74
Divers	32	28	+4
Total	1 365	1 355	+10

Les rejets intervenus sur 2011 concernaient des titres de recettes de PEB établis pour la première fois selon la technique des produits à recevoir.

La technique des produits à recevoir est désormais maîtrisée.

3.3 La gestion courante de l'établissement

En 2012, l'action du service a porté sur la gestion de l'immobilier, sur le suivi des contrats, la gestion des stocks et le suivi de l'inventaire.

3.3.1 La gestion de l'immobilier

Ce point s'inscrit dans le cadre de conventions qui lient la BnF et le CTLes pour la gestion courante du site, pour les opérations relatives au changement du système de sécurité incendie et pour les opérations relatives au changement des groupes frigorifiques. L'exécution de ces conventions est évoquée dans le cadre de comités de gestion réunissant les deux établissements. Deux réunions de cette instance ont eu lieu pendant l'année 2012.

La convention de répartition des charges communes a été renouvelée pour la période 2013-2015, une convention de groupement de commandes a été conclue pour le changement des groupes frigorifiques.

3.3.2 Le suivi des contrats

La gestion et le suivi des autres contrats se sont poursuivis pendant l'année 2012.

Deux marchés devaient faire l'objet d'un renouvellement pour le 1^{er} septembre 2012. Il s'agit du marché des prestations de ménage conclu avec l'*Ugap* et du marché de location-maintenance de deux photocopieurs conclu avec la société *Ricoh-France*.

Deux appels d'offres ont été lancés à la fin du mois de juin 2012. Ces appels d'offres ont été déclarés infructueux.

Cette situation a conduit l'établissement à signer un contrat d'un an avec la société *Ricoh-France* pour la location-maintenance des deux photocopieurs et à prolonger jusqu'au 31 décembre 2012 le contrat relatif aux prestations de ménage avec l'*Ugap*.

Un nouvel appel d'offres pour le marché de prestations de ménage a été toutefois lancé en octobre 2012 et il s'est traduit par la signature d'un contrat avec une nouvelle entreprise.

3.3.3 La gestion des stocks

Les stocks comportent trois types de biens :

- conteneurs de conservation ;
- enveloppes-bulles ;
- cartons d'archives.

Désignation des produits	Au 1 ^{er} janvier 2012			Au 31 décembre 2012						
	Quantité	PU TTC	Valeur TTC	Quantité	PU TTC	Valeur TTC	Variation	Imputation		
Boîtes polypropylène										
Format	Type	Usage								
In-4°	Scratch	Cession	3 000	6,41 €	19 230,00€	3 000	6,41 €	19 230,00€	0,00 €	602281
In-8°	Scratch	Cession	4 000	4,76 €	19 040,00€	3 750	4,76 €	17 850,00€	-1 190,00€	602281
In-4°	Couvercle	Dépôt	250	4,23 €	1 057,50€	1 000	4,63 €	4 630,00€	3 572,50€	602281
In-8°	Couvercle	Dépôt	0	0,00€	0,00€	750	3,17 €	2377,50€	2 377,50€	602281
In-16°	Couvercle	Dépôt	1 000	5,41 €	5 410,00€	1 000	5,41 €	5 410,00€	0,00€	602281
Total boîtes polypropylène			8 250		44 737,50€	9 500		49 497,50€	4 760,00€	
Pochettes à bulles										
240*275 mm/215*265 mm			100	0,17 €	17,00€	400	0,60 €	240,00€	223,00 €	602283
290*370 mm/290*370 mm			680	0,269 €	188,92€	136	0,20 €	27,20€	-155,72€	602283
320*455 mm			25	0,432 €	10,80€	25	0,47 €	11,75€	0,95€	602283
Total pochettes à bulles			805		210,72€	561		278,95 €	68,23 €	
Boîtes « ARMIC »										
Boîtes « ARMIC »			2000	2,73€	5 460,00€	1 480	2,73€	4 000,40€	-1 459,60 €	602282
Total boîtes « ARMIC »			2 000		5 460,00€			4 000,40€	-1 459,60 €	
Total Stock					50 408,22€			53 776,85€	3 368,63 €	

La valeur des stocks au 31 décembre 2012 est de 53 776€ contre 50 408€ au 1^{er} janvier 2012.

La valeur des stocks de boîtes en polypropylène a augmenté de 4 760€, celle des pochettes à bulle de 68,23€ et celle des boîtes « ARMIC » a diminué de 1 459,60€.

3.3.4 Le suivi de l'inventaire

Dans le rapport rendu dans le courant de l'année 2010, la Cour des comptes demandait à ce que le CTLes procède à un rapprochement de l'inventaire comptable et de l'inventaire physique.

Cette opération nécessite deux actions successives. La première action consiste à créer des biens physiques à partir des biens comptables, la seconde consiste à rattacher chacun de ces biens physiques nouvellement créés à un bien comptable.

Création des biens physiques à partir des biens comptables :

Le travail mené tout au long de l'année 2012, a consisté à créer, à partir des factures et des biens comptables existants, des biens physiques dans le logiciel *Win Immo*.

Au 31 décembre 2012, 180 biens physiques ont été créés. Les 53 biens restants seront créés au cours du premier semestre de l'année 2013.

Rattachement de chaque bien physique à un bien comptable :

Cette action qui débutera au cours du premier semestre de l'année 2013, nécessite d'identifier les biens acquis avec des crédits de classe 2, dont la valeur unitaire est à 0€ dans l'inventaire.

Il s'agit d'environ 400 biens hétéroclites qui comprennent notamment des lots de tablettes de magasins traditionnels et industriels ainsi qu'une partie des mobiliers de bureaux acquis à l'ouverture de l'établissement en 1996.

3.4 Mise en place d'un plan d'action pluriannuel dans le cadre de la mise en œuvre du contrôle interne comptable et financier

Le document qui avait été présenté au CA du 9 novembre 2011 faisait apparaître trois types de risques se rapportant d'une part aux marchés et conventions, d'autre part à la chaîne des recettes et enfin à la chaîne des dépenses. Le document indiquait par ailleurs les mesures prises pour prévenir ces risques.

Dans le courant de l'année 2012, des mesures ont été prises afin de réduire le risque dans la « chaîne des recettes » lié à l'existence de trois logiciels de gestion de la facturation du PEB. C'est ainsi qu'un contrôle de cohérence a été mis en place, permettant de s'assurer que les factures émises par le logiciel *Sage* sont reprises dans leur intégralité dans le logiciel budgétaire *WinM9*. Ce contrôle est effectué au moyen d'un tableau Excel sur lequel figurent les montants de chaque facture ; montants qui sont ensuite comparés aux titres de recettes émis avant leur validation.

3.5 Bilan 2012 et objectifs 2013

Le bilan de l'année 2012 fait apparaître la dynamique du service qui a consolidé ses acquis dans l'utilisation des techniques budgétaires et financières et qui a su, tout au long de l'année, anticiper les attentes de l'agent comptable et de la direction de l'établissement.

Les objectifs qui sont fixés au service pour l'année 2013 s'articulent autour de quatre axes :

- La poursuite et l'achèvement des opérations consistant à rapprocher l'inventaire comptable de l'inventaire physique ;

- Le passage de l'émission de la facturation du logiciel *SAGE* au logiciel *WinM9* dans un souci de simplification des procédures ;
- La finalisation du document relatif au contrôle interne comptable ;
- Poursuite de la réorganisation du service administratif.

4. La formation des personnels

L'établissement a élaboré au cours de l'année 2012 un document à l'attention des personnels de l'établissement dans lequel sont expliqués les différents dispositifs réglementaires de la formation dans la Fonction publique. Le document a été diffusé aux personnels après avoir été présenté au Comité technique du 13 décembre 2012.

Les dépenses de formation supportées par l'établissement en 2012 représentent 13 501€, contre 8 681€ en 2011. Les dépenses de rémunération des stagiaires²¹ représentent quant à elles 30 925€, contre 24 845€ en 2011, et les indemnités liées à la formation atteignent un montant de 5 528€.

Les dépenses de formation par rapport à la masse salariale sont de 6,18% (4,87% en 2011).

En 2012, 68 agents (un agent est compté autant de fois qu'il a suivi de formations) ont suivi une formation pour un total de 162 jours contre 126 jours pour 67 agents en 2011.

Le nombre moyen de jours de formation par agent est de 6 contre 4,59 en 2011.

Le nombre de jours de formation par agent en fonction est de 3,40 pour la catégorie A, de 4,38 pour la catégorie B et de 7,86 pour la catégorie C.

La hausse en termes de jours de formation et en termes de dépenses, entre l'exercice 2011 et l'exercice 2012, s'explique principalement par l'organisation de formations sur site, dispensées notamment par *Médiadix* et qui sont particulièrement onéreuses (formation catalogage et la préparation au concours de magasinier principal des bibliothèques).

Cette année, 8 agents, dont 6 agents contractuels, ont bénéficié d'au moins une formation pour la préparation aux concours : celle de magasinier principal, mais aussi des formations par correspondance pour la préparation du concours de conservateur (commencée en 2011), et pour la préparation au concours d'adjoint administratif.

Les actions menées par le CTLes dans le domaine de la formation visent à améliorer les conditions de travail ainsi que l'intérêt de la vie professionnelle des agents. Le plan de formation pour l'année 2013, qui poursuit cet objectif, a été présenté au CA du 28 novembre 2012.

En 2012, deux agents de l'établissement ont fait valoir leur droit individuel à la formation (DIF).

Un agent a mobilisé son DIF pour suivre un stage en bibliothèque universitaire dans le cadre de la formation d'auxiliaire de bibliothèque organisée par l'ABF (35h), un autre pour suivre une formation en anglais (20h).

En ce qui concerne la formation initiale, un agent est inscrit pour l'année 2012-2013 à la formation post recrutement des BIBAS. Cette formation commencera en 2013.

Deux agents ont effectué un bilan de carrière au deuxième semestre 2012. Cet entretien a pour but de faire le point sur la carrière de l'agent et sur ses perspectives d'évolution dans la fonction publique lors d'un entretien avec un interlocuteur des ressources humaines.

²¹ C'est-à-dire le montant des traitements des agents correspondants aux jours de formation.

Les deux agents demandeurs appartenant au service administratif du CTLes, l'entretien a eu lieu au rectorat de Créteil.

5. L'informatique

Les agents présents dans l'établissement (27 agents du CTLes et 1 agent de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne) ont à leur disposition 40 ordinateurs, dont 4 ordinateurs portables et 19 imprimantes. Dans le cadre de la mise à niveau du parc informatique, 9 ordinateurs de bureau et 2 ordinateurs portables ont été acquis tout au long de l'année afin de remplacer des matériels obsolètes ou hors d'usage.

En 2012, le CTLes s'est porté acquéreur de 40 licences Office 2010 qui ont été installées sur différents postes.

La migration de Windows XP vers Windows 7, a été amorcée en cours d'année et doit se poursuivre tout au long de l'année 2013.

Des négociations sont en cours avec le Centre de ressources informatiques (CRI) de l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée pour modifier la convention d'assistance afin de mettre en place, dans leurs locaux, une sauvegarde externalisée des données du CTLes.

Le système intégré de gestion d'archives et de bibliothèque Flora, objet du lot 1 du marché passé avec la société EVER TEAM dans le cadre du projet de réinformatisation du CTLes, est en maintenance depuis le 11 mai 2012. Aucun problème significatif n'a été constaté au cours de l'année.

La plate-forme de travail partagé entre le CTLes et les établissements partenaires, objet du lot 2 du marché de réinformatisation est entrée en production en avril 2012. Elle est maintenant utilisée de manière régulière dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*.

Le module dédié aux échanges avec les établissements versants dans le cadre des transferts réguliers de collections vers le CTLes est en cours de finition. Le CTLes alimente actuellement cette plateforme avec les conventions de dépôt et de cession passées avec les différents établissements versants. Ce module sera rendu accessible progressivement à l'ensemble des établissements partenaires.

Dans le cadre des travaux relatifs au développement des plans de conservation partagée, le CTLes a mené des tests sur le Système intégré de gestion des bibliothèques *PMB* en important les notices des périodiques de cinéma ainsi que les différents états de collection. Les données ont été fournies par les quatre bibliothèques²² possédant des fonds correspondant à cette thématique

Les tests se poursuivent avec l'import des notices et des états de collection des périodiques de géographie et d'urbanisme.

Afin d'avoir la certitude de bénéficier d'une interface de travail adaptée et de réaliser les paramétrages répondant aux besoins identifiés, le CTLes a pris attache dès novembre 2012 avec la société assurant des développements sur *PMB*. Les résultats des travaux menés par le prestataire et ceux menés en interne par le CTLes, seront présentés au cours du premier semestre 2013 aux directeurs des bibliothèques participant aux plans de conservation partagée.

²² Il s'agit des SCD de l'Université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle, de l'Université Paris Diderot-Paris 7, de l'Université Paris 8-Vincennes Saint Denis et de l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense Paris 10

6. Les échanges dans le cadre de la construction du nouveau silo

Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié le 17 octobre 2012 au Cabinet Antonini-Darmon. Le projet prévoit la construction de deux bâtiments indépendants rattachés au silo existant. Seul l'un de ces bâtiments sera équipé à la livraison, le deuxième bâtiment ne sera ni équipé ni chauffé.

La validation de l'avant-projet sommaire (APS) est intervenue le 11 décembre 2012, elle est intervenue après un travail d'analyse des pièces présentées par les architectes dans le but de préciser la conception du projet.

Le CTLes a par ailleurs demandé à l'EPAURIF à être étroitement associé au choix du mobilier, en particulier en ce qui concerne le choix de l'entreprise chargée d'installer les rayonnages mobiles à simple et à double hauteur.

Un document de synthèse réalisé par les équipes du CTLes est présenté au Conseil d'administration.

III. LES ORIENTATIONS POUR 2013

Le CTLes est un acteur à part entière dans le paysage documentaire français, de par l'importance des collections stockées, il conserve plus de 69 kilomètres linéaires de collections, représentant plus de 2 millions de volumes, ainsi que de par le nombre de communications de documents, aux alentours de dix mille par an depuis 2010.

La perspective d'une nouvelle construction qui proposera dès son ouverture en 2015, plus de 50 kilomètres linéaires de stockage supplémentaires et qui devrait permettre, à terme, de totaliser plus de 175 kilomètres linéaires de stockage, fait apparaître l'absolue nécessité de mettre en place une charte documentaire, outil de réflexion concertée entre l'établissement et ses partenaires, afin de rationaliser les versements au Centre.

Par ailleurs, le CTLes consolide sa position en tant qu'acteur prédominant dans la mise en place de plans thématiques de conservation partagée.

Établissement unique en France, il se doit de renforcer son positionnement national et international en effectuant la promotion et la valorisation de ses actions.

Les orientations pour l'année 2013 ont été présentées lors du Conseil d'administration du 28 novembre 2012.

Il s'agit d'une part de confirmer les objectifs que s'est fixé le CTLes depuis 2008, à savoir, mieux identifier et mieux répondre aux attentes de ses partenaires et valoriser les services rendus, mais aussi maintenir et améliorer la qualité des prestations offertes aux bibliothèques de l'enseignement supérieur d'Île-de-France, en matière de transferts, de communications, de traitement, et de suivi administratif.

Ces orientations pour l'année 2013 peuvent se décliner autour de 7 axes principaux :

1. La construction : un axe fédérateur au sein l'établissement.

L'équipe tout entière a été associée à l'analyse de l'existant et à la réflexion conduite sur les nouveaux espaces. En 2013, la réflexion devra se prolonger par une étude des mobiliers, rayonnages fixes et mobiles. Plusieurs visites d'équipements sont d'ores et déjà prévues.

2. La mise en place d'une charte documentaire.

Ce chantier apparaît comme une nécessité absolue si l'on veut maîtriser le rythme d'accroissement des collections conservées au centre, qu'il s'agit de collections en cession et des collections en dépôt, en concertation avec l'autorité de tutelle et avec les établissements partenaires. Une grille d'analyse ayant été déjà présentée au Conseil d'administration. Il convient en 2013, d'organiser des groupes de travail avec les établissements partenaires afin d'affiner cette grille dans le but de mieux répondre à leurs attentes, en fonction des nécessités de chaque établissement et de leurs priorités.

3. Le développement des plans de conservation partagée thématiques au niveau régional et la mise en place de coopérations au niveau national et international.

L'expérience développée par le CTLes en matière de conservation partagée à l'occasion de la mise en place du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île - de-France*, conjointement avec la Bibliothèque Interuniversitaire de santé (BIUS) permet d'envisager une extension du périmètre d'intervention de l'établissement dans ce domaine.

Des contacts ont été pris en 2012, auprès des Directeurs de bibliothèques universitaires et de grands établissements de Paris et de la région Île-de-France afin d'envisager le développement des plans thématiques de conservation partagée.

D'ores et déjà, un plan a été initié par le CTLes dans le domaine des arts du spectacle, avec les SCD de Paris 3, 7, 8 et 10. Un autre se met également en place en ce qui concerne la géographie.

Le CTLes a rejoint en 2012 le comité de pilotage du plan de conservation mis en place par le Réseau national des bibliothèques de mathématiques (RNBM).

Des réalisations concrètes dans ces domaines devront voir le jour en 2013.

Enfin, une coopération au niveau international se met en place avec les responsables du réseau britannique de conservation partagée, *United Kingdom Research Reserve* (UKRR), afin d'étudier des possibilités de travail en commun.

4. Proposer un service payant de pilon pour les bibliothèques partenaires

De nombreux versements en cession comportent encore beaucoup de doublons dont l'élimination représente un coût important pour l'établissement qui assure déjà financièrement le coût de leur transport dans ses locaux.

Adossé à une politique documentaire du centre, l'existence de ce service permettrait aux établissements de faciliter leur sélection des documents à céder au CTLes, et le cas échéant de verser des documents clairement identifiés comme étant destinés à être pilonnés. Cette prestation de service serait rendue à titre onéreux.

5. Accompagner les projets d'installation des collections

Accompagner les projets d'installation des collections de bibliothèques, est l'une des missions de toute bibliothèque de dépôt offrant à ses partenaires des magasins distants. Pour le CTLes, ce rôle doit être rempli pour les collections de la Bibliothèque interuniversitaire Sorbonne ainsi que pour celles relevant du grand équipement documentaire Condorcet.

Les équipes de direction de ces établissements se sont déjà réunies à plusieurs reprises au cours de l'année 2012 afin d'instruire ces dossiers.

La réflexion qui se poursuivra en 2013 aboutira à la mise en place de chantiers spécifiques destinés à répondre aux besoins de ces établissements, notamment en ce qui concerne le traitement de certains fonds.

6. La valorisation de l'établissement et l'amélioration de sa communication institutionnelle

Le positionnement unique du CTLes en France, à la fois comme bibliothèque de dépôt et comme acteur incontournable dans le domaine de la mutualisation des collections doit être renforcé et consolidé. Dans cet esprit, les journées professionnelles du CTLes sont programmées en 2013 pour la 4^{ème} année consécutive. Après avoir consacré ces journées

à la conservation partagée des collections, à la gestion dynamique des collections et à la fourniture de documents à distance, l'édition de 2013 sera dédiée à la problématique de la conservation pérenne des documents papier ainsi que celle des documents numériques.

Le CTLes entend aussi renforcer son positionnement dans le paysage international des bibliothèques. A l'instar des actions menées en 2012, des interventions sont programmées en 2013, aussi bien dans le cadre des journées ABES ainsi qu'à l'occasion des congrès de l'IFLA (Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques) et de LIBER (Ligue des bibliothèques européennes de recherche).

La refonte du site web de l'établissement a pour objectif de permettre une meilleure visibilité de l'activité de l'établissement, pour les bibliothèques partenaires, au titre du versement de collections, ainsi que pour les plans de conservation partagée. Il devra permettre également aux bibliothèques extérieures au réseau d'être informées des actions entreprises par le CTLes en matière de mutualisation des collections et de coopération.

Ce site web servira enfin de support à une « *Lettre d'information du CTLes* » sur le modèle de ce qui existe pour la plupart des opérateurs de mutualisation en France comme à l'étranger.

7. La conformité entre l'inventaire physique et l'inventaire comptable des biens : une priorité absolue.

Dans le cadre de la gestion comptable, l'établissement doit impérativement au cours de l'année 2013, poursuivre la reprise complète des états d'inventaire depuis 2003. Il s'agit de rapprocher de manière exhaustive l'inventaire physique de l'inventaire comptable. L'établissement a programmé la formation de trois agents à l'utilisation de l'application du logiciel comptable (application inventaire) au cours du deuxième trimestre de l'année. Cette opération qui avait déjà été inscrite l'an dernier comme une orientation pour 2012, sera réalisée sous l'entière responsabilité du gestionnaire de l'établissement.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1, Les collections au CTLes

- Détail des transferts intervenus en 2012 p. 39
- 10 établissements ayant le plus de collections au CTLes p. 39
- Collections conservées au CTLes au 31 décembre 2012 : répartition par statuts p. 40
- Collections conservées au CTLes au 31 décembre 2012 : typologie des documents p. 40

Annexe 2, Le stockage provisoire

- Tableau des collections conservées au titre du stockage provisoire au 31 décembre 2012 p. 41

Annexe 3, Les transferts prévus en 2013

- Données recueillies dans le cadre du recensement des besoins auprès des établissements p. 42

Annexe 4, Les communications de documents

- Communications depuis 1999 : évolution par types de support p. 43
- Communications en 2012 par type de support p. 43
- Communications en 2012 par domaines thématiques p. 43
- Communications en 2012 par support et domaines thématiques p. 44
- Communications en 2012 par fonds d'origine p. 44

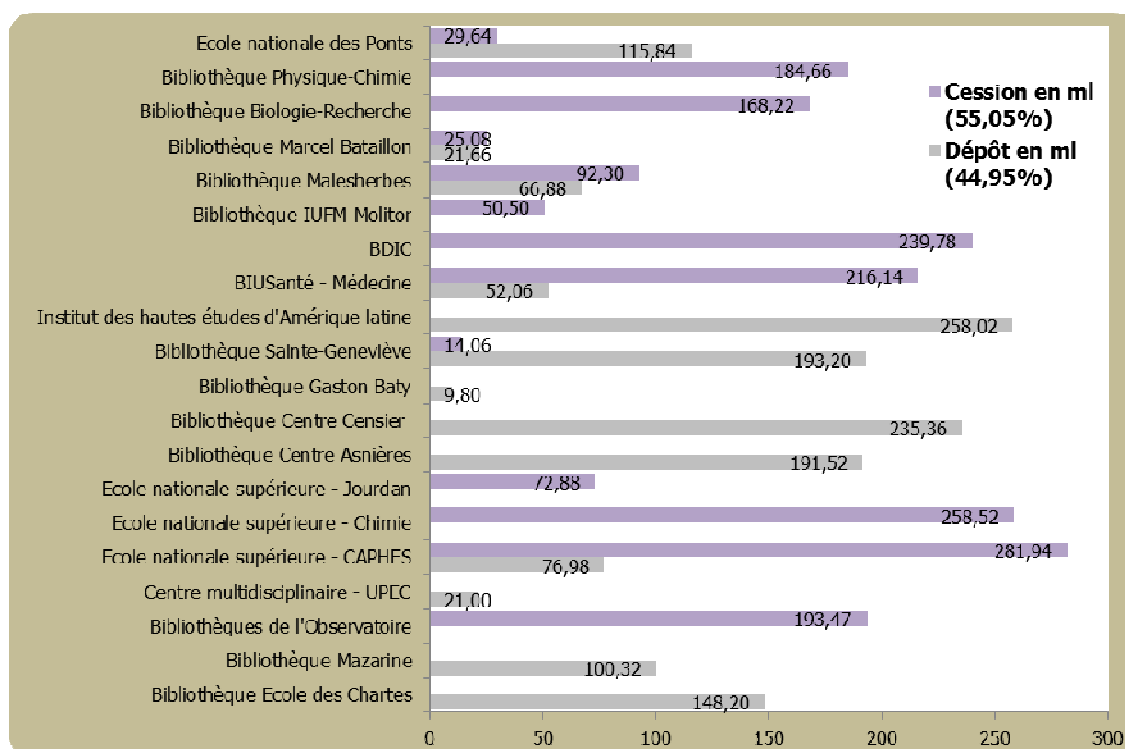
Annexe 5, La conservation partagée

- Récapitulatif des transferts dans le cadre de la conservation partagée des périodiques de médecine pour l'année 2012 p. 45

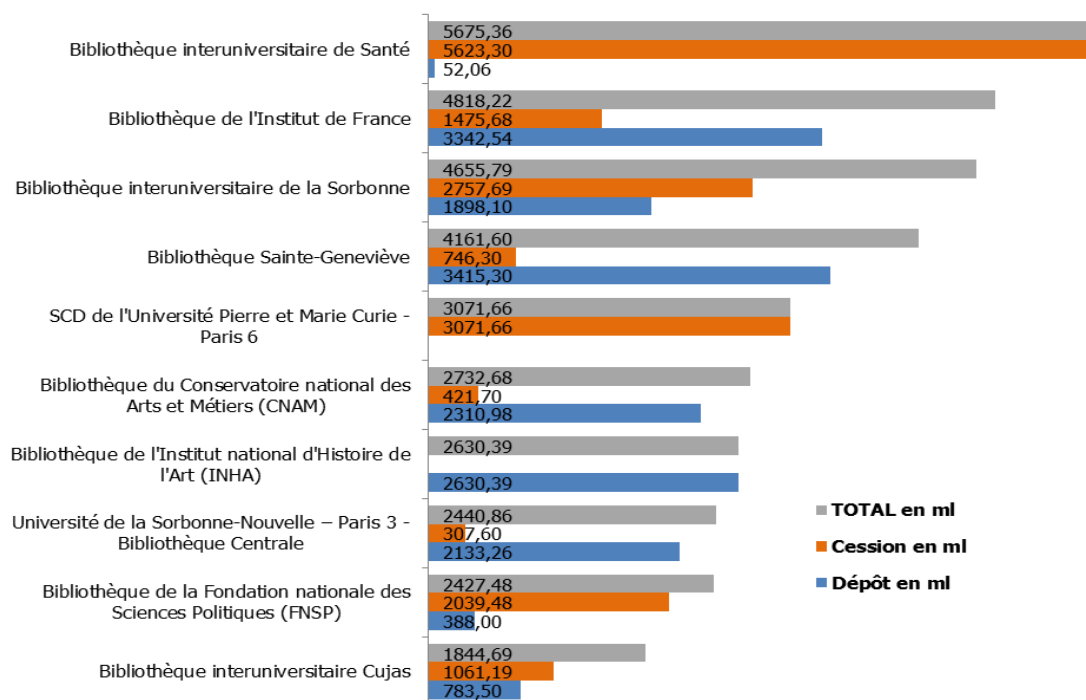
Annexe 6, Les collections en dépôt et en cession

- Etat récapitulatif des fonds en dépôt et en cession au CTLes : situation au 31 décembre 2012 p. 46

ANNEXE 1 Détail des transferts intervenus au cours de l'année 2012

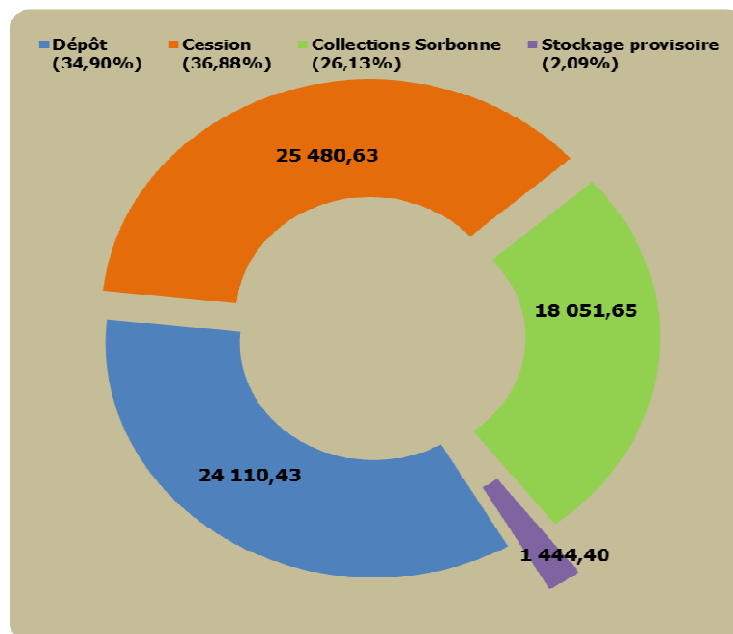


Les 10 établissements ayant le plus de collections au CTLe²³



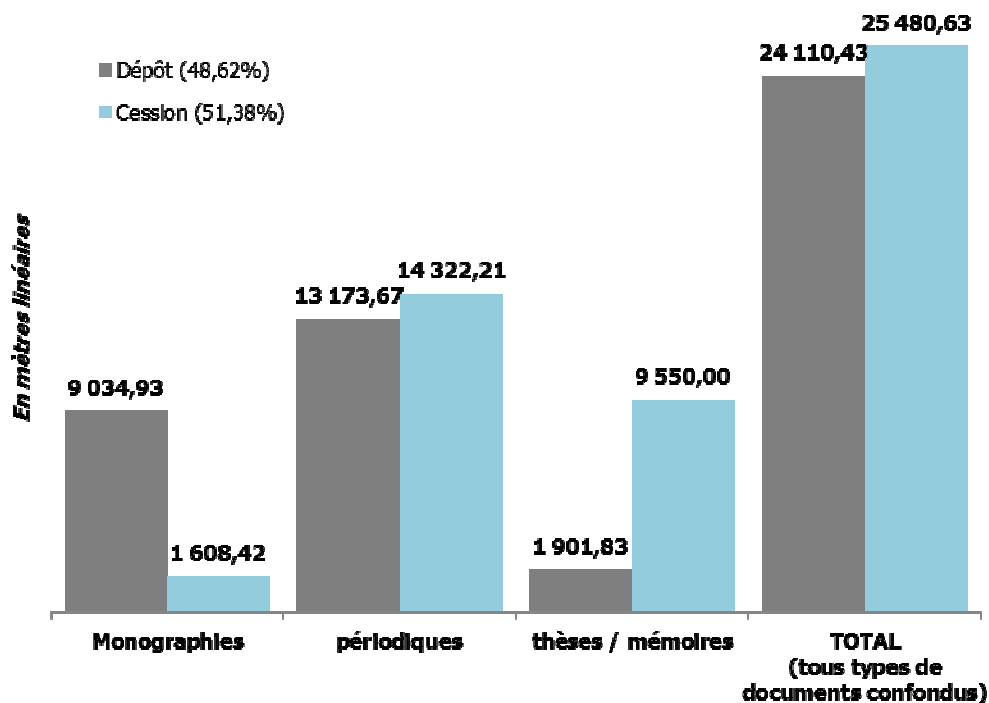
²³ Les collections qui apparaissent sous la dénomination « Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne » concernent uniquement les fonds qui ont été transférés dans le cadre des transferts courants.

Collections conservées au CTLes au 31 décembre 2012 : répartition par statuts



Les collections qui apparaissent sous la dénomination « Collections Sorbonne » concernent les fonds qui ont été transférés dans le cadre de l'opération relative aux travaux de mise en sécurité de l'Université de la Sorbonne.

Collections conservées au CTLes au 31 décembre 2012 : typologie des documents



ANNEXE 2

Documents conservés au titre du stockage provisoire au 31 décembre 2012

Etablissements	Date de livraison	Nombre de cartons	Conditionnement atypique	Métrage en ml	Durée	Retour prévu
Université la Sorbonne nouvelle - Paris III	28/06/2002	282		112,8	11 ans	30/06/2013
Ecole nationale des Chartes (+ fonds Canavesio)	16/09/2002	151		60,4	10 ans	15/09/2012
Ecole nationale des Chartes	26/05/2003	127		50,8	9 ans	30/12/2013
Bibliothèque Jacques Doucet	02/08/2005	279		111,6	8 ans	10/04/2012
Université Paris nord - Paris XIII / bibliothèque marxiste	11/04/2005	1 984		793,6	7 ans	10/04/2010
Sorbonne	18 & 25/05/2009	788	2	315,2	5 ans	17/05/2014
TOTAL				1 444,4		

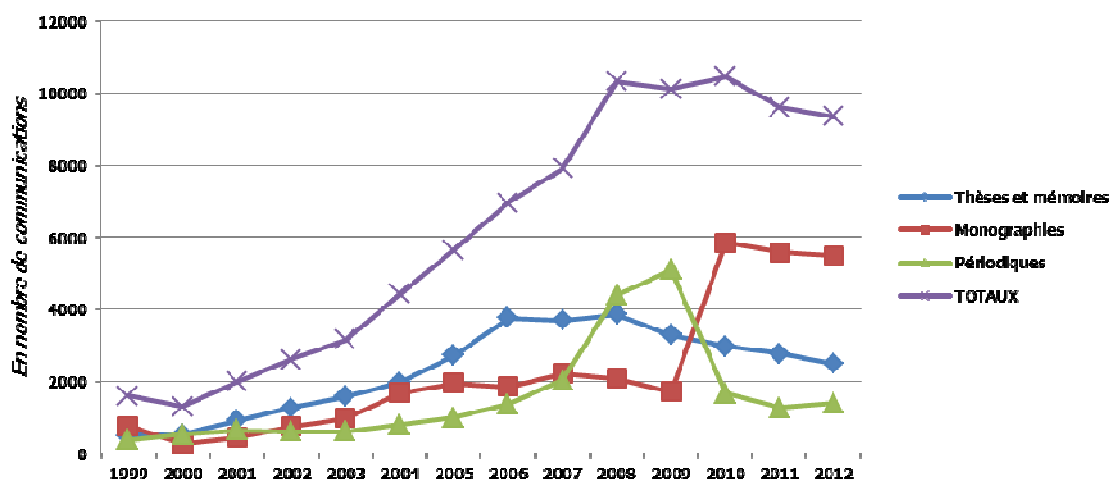
Le stockage provisoire occupe un total de près de 1 500 mètres linéaires (1 444,40) dans les magasins du CTLes

ANNEXE 3

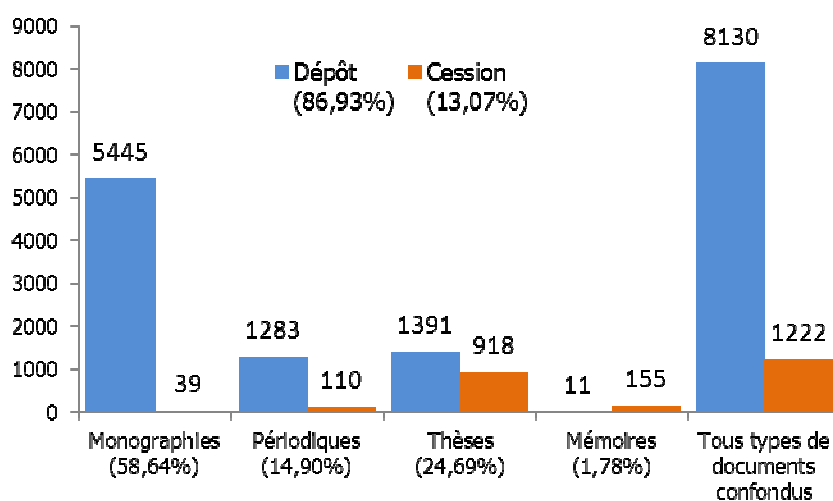
Transferts prévus pour 2013 Données recueillies dans le cadre du recensement des besoins auprès des établissements

Bibliothèques	Dépôt en ml				Cession en ml				TOTAL
	Périodiques	Monographies	Thèses	TOTAL	Périodiques	Monographies	Thèses	TOTAL	en ml
Bibliothèque du CNAM		80		80	113			113	193
Bibliothèque Bio-Recherche (UMPC)				0	100			100	100
Bibliothèque Dechaume (UMPC)				0	250			250	250
Bibliothèque de l'INHA	140	190		330				0	330
Bibliothèque du MNHN				0	90	10		100	100
Bibliothèque de l'IHEAL (P. 3)		90		90	35			35	125
BDIC	250			250				0	250
BIU Cujas		500		500				0	500
Bibliothèque Sainte-Geneviève	100	140		240		90		90	330
Bibliothèque Censier (P. 3)	20	80		100				0	100
FNSP	120	80		200				0	200
TOTAUX en mètres linéaires	630	1160	0	1790	588	100	0	688	2478
TOTAUX en %	35,20%	64,80%	0,00%		85,47%	14,53%	0,00%		
	72,24%				27,76%				

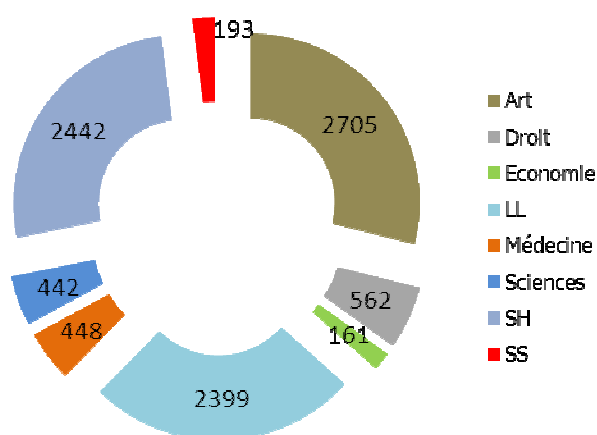
ANNEXE 4 : Les communications de documents



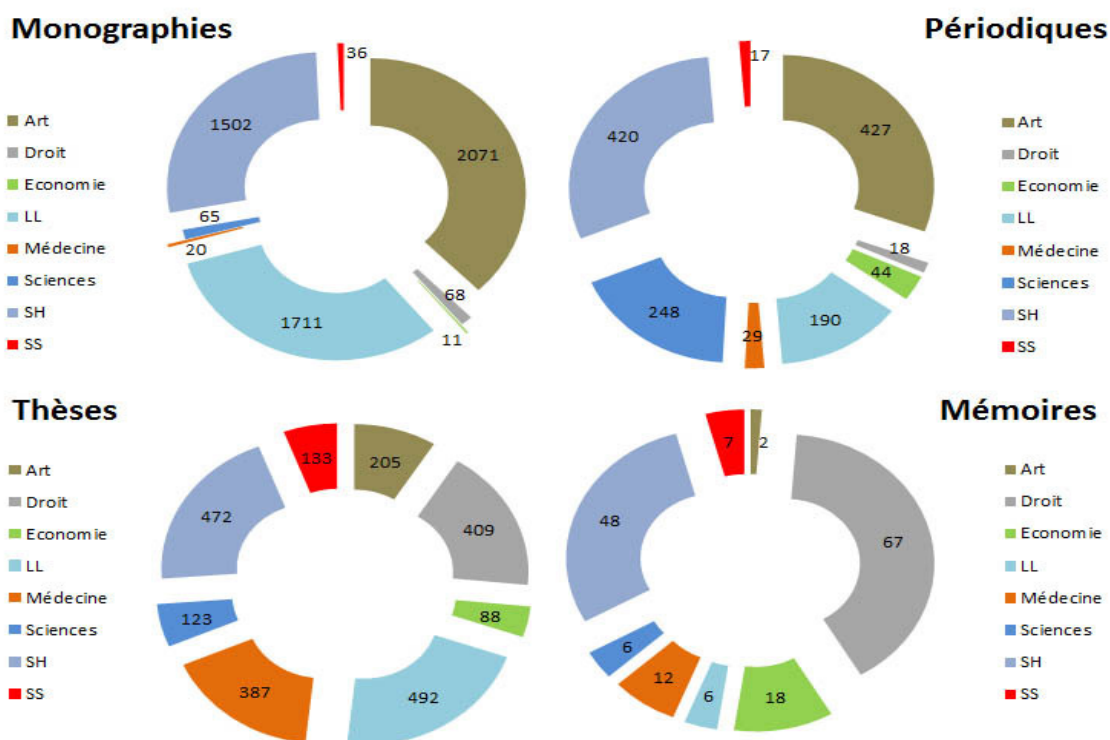
Les communications en 2012 par support



Les communications en 2012 par domaines thématiques



Les communications de documents en 2012 par type de support et par domaines



Communications en 2012 par fonds d'origine

Etablissements		Nombre de communications	Etablissements		Nombre de communications
1	Bibliothèque de documentation internationale contemporaine	2	21	Institut de France	109
2	Bibliothèque littéraire Jacques Doucet	10	22	Institut de géographie	2
3	Bibliothèque Mazarine	54	23	Institut des hautes études d'Amérique latine	309
4	Bibliothèque Sainte-Geneviève	531	24	Institut national agronomique	2
5	BIU Cujas	335	25	Institut national de la recherche pédagogique	1
6	BIU Santé	390	26	Institut national d'histoire de l'Art	4164
7	BIU Sorbonne	307	27	Musée des sciences de l'homme	6
8	Centre de documentation des mondes russes et turcs – CDMRT	3	28	Musée de l'homme	83
9	Centre d'études africaines – CEAF	16	29	Museum national d'histoire naturelle	2
10	Collège de France	1	30	Observatoire	3
11	CNAM	199	31	Université de la Sorbonne-Nouvelle	1531
12	CTLes	6	32	Université Panthéon-Assas	1
13	Ecole nationale des Chartes	354	33	Université Panthéon-Sorbonne	319
14	EHESS	53	34	Université Paris Est - Créteil	16
15	Ecole nationale supérieure	5	35	Université Paris Nord	5
16	ENS Cachan	3	36	Université Paris Sud	8
17	FMSH	9	37	Université Paris-Descartes	17
18	FNSP	79	38	Université Paris-Diderot	10
19	INSEE	2	39	Université Paris-Sorbonne	304
20	Institut de Droit Comparé	1	40	Université Pierre et Marie Curie	100
40 établissements : 9352 communications					

ANNEXE 5 :
Tableau récapitulatif des transferts dans le cadre de la conservation partagée des périodiques de médecine

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France en 2012			Transferts réalisés par le CTLes	
Établissement versant	Établissement destinataire	Métrage linéaire transféré	CTLes expéditeur (ml)	CTLes destinataire (ml)
CTLes	Académie nationale de médecine	14	14	
CTLes	Académie nationale de médecine	0,04	0,04	
CTLes	Académie nationale de médecine	0,04	0,04	
CTLes	BIUSanté	5,90	5,90	
CTLes	BIUSanté	0,20	0,20	
CTLes	BIUSanté	3,60	3,60	
CTLes	Paris 7 - Villemin	0,10	0,10	
Paris 6 – Pitié-Salpêtrière	CTLES	0,03		0,03
BIUSanté	CTLes	60		60
BIUSanté	CTLes	54		54
BIUSanté	CTLes	1,40		1,40
BIUSanté	CTLes	35		35
Académie nationale de médecine	CTLes	1,45		1,45
Académie nationale de médecine	BIUSanté	0,11	Total transféré : 23,88	Total reçu : 151,88
Académie nationale de médecine	BIUSanté	0,01	Total cumulé : 175,76	
Académie nationale de médecine	Paris 6 - Dechaume	1,25		
Académie nationale de médecine	Paris 6 - Dechaume	0,18		
BIUSanté	Académie nationale de médecine	5,79		
BIUSanté	Académie nationale de médecine	1,37		
BIUSanté	Académie nationale de médecine	0,35		
BIUSanté	Académie nationale de médecine	1,93		
BIUSanté	Paris 13 - Jean Dausset	0,14		
Paris 5 - Necker	Académie nationale de médecine	0,20		
Paris 5 - Necker	BIUSanté	0,05		
Paris 5 - Necker	Paris 12 – Boulogne (BUHAP)	0,37		
Paris 5 - Necker	Paris 7 - Bichat	0,34		
Paris 5 – Saints-Pères	Académie nationale de médecine	12,04		
Paris 5 – Saints-Pères	BIUSanté	0,55		
Paris 5 – Saints-Pères	Paris 12 – Boulogne (BUHAP)	3,37		
Paris 11 – Kremlin-Bicêtre	BIUSanté	0,04		
Paris 12 – Bib. médecine	BIUSanté	0,01		
UVSQ – Boulogne (BUHAP)	BIUSanté	0,34		
Total		204,20		

Rapport d'activité pour l'année 2012

Avec la perspective de l'extension du bâtiment à court terme, les possibilités de réorganisation des services en termes d'espaces, mais aussi en termes de rationalisation des activités, sont des axes fédérateurs pour les personnels de l'établissement.

C'est ainsi que l'année 2012 a été caractérisée par la réorganisation complète des services bibliothéconomiques qui sont désormais articulées autour de deux pôles : le traitement des collections et la valorisation des fonds.

Le CTLES a reçu au cours de l'année plus de trois kilomètres linéaires de collections en provenance de vingt bibliothèques parisiennes. L'espace disponible en magasins permettra d'absorber les versements qui seront réalisés jusqu'en juillet 2013, date d'achèvement du marché de transfert en cours, et bien au-delà jusqu'en septembre 2015.

En effet, l'établissement bénéficiera en 2013 du linéaire libéré par le retour en Sorbonne, d'une partie des collections de la bibliothèque interuniversitaire qui ont été versées au CTLES en 2009.

La formalisation des procédures relatives au signalement des collections dans les divers catalogues, ont permis de fluidifier les activités du pôle de traitement des collections alors même que les deux services composant le pôle prenaient en charge la redistribution d'une partie des titres de la « *Freedom collection* » d'ELSEVIER.

Dans le cadre du prêt, l'ensemble des demandes demeure stable par rapport à 2011. L'interruption de service, suite à une panne de la nacelle élévatrice, a eu pour répercussion de réduire le nombre de communications, mais aussi le nombre de demandes dans la mesure où le CTLES a très rapidement informé les établissements versants de l'impossibilité d'accéder aux collections conservées dans les magasins industriels.

Le recensement des prêts qui n'avaient pas été restitués après un délai de six mois a donné lieu à des relances qui ont permis le retour de la totalité des documents, à l'exception de ceux immobilisés pour numérisation.

Dans le cadre de la conservation partagée, l'établissement a étendu son périmètre d'intervention à des domaines disciplinaires en sciences et en sciences humaines. Le développement d'un outil *open source* pour le signalement précis des états de collection, associé à l'exploitation de la base de travail partagé élaborée par le CTLES, s'avère prometteur.

Enfin la valorisation de l'établissement s'est poursuivie avec notamment l'organisation des troisièmes *Journées professionnelles du CTLES* dont la thématique développée en 2011 portait sur la mise en place d'une gestion dynamique des collections dans le cadre de la redéfinition des missions traditionnelles des bibliothèques.

I. LES ACTIVITES

Les espaces de stockage du CTLes sont aujourd'hui occupés à plus de 90% contre 88% en 2011.

A l'instar de 2011, les cessions réalisées par les établissements au cours de l'année 2012, sont supérieures aux dépôts. Après dédoublement des titres cédés au CTLes, les dépôts demeurent toutefois supérieurs aux cessions.

Le pilon a porté sur près de 500 mètres linéaires de fascicules de périodiques qui ont été cédés à l'établissement dans le cadre des versements réguliers, des versements de la conservation partagée des périodiques de médecine, et à titre rétrospectif sur des collections anciennes.

L'activité du prêt est en légère diminution par rapport à 2011 avec près de 9 400 communications contre 9 600 en 2011. Cette baisse est due principalement à une panne de la nacelle élévatrice qui a rendu inaccessibles les collections situées dans les magasins de grande hauteur pendant une durée de 3 semaines.

1. Les transferts de documents intervenus au cours de l'année 2012

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012, 3 318 mètres linéaires de documents, provenant de 20 bibliothèques versantes, sont arrivés au CTLes¹.

Après dédoublement, le CTLes a intégré dans ses magasins près de 2 900 mètres linéaires au cours de l'année 2012².

Le nombre de mètres linéaires cédés à l'établissement représente près de 48% de l'ensemble des versements contre plus de 53% en 2011.

En 2012, le CTLes a reçu près de 3 318 mètres linéaires de collections en provenance de 20 bibliothèques La répartition selon les différents statuts de versement fait apparaître que plus de 1 490 mètres linéaires ont été versés en dépôt et près de 1 828 mètres linéaires en cession. On observe donc un équilibre relatif entre les dépôts (44,90%) et les cessions (55,10%). Il convient de souligner que cet équilibre est observé pour la deuxième année consécutive, ce qui tend à prouver que les établissements perçoivent désormais l'avantage que présentent les cessions par rapport aux dépôts.

Une comparaison entre l'exercice 2011 et l'exercice 2012, permet en outre de constater une stabilité en termes de mètres linéaires transférés.

Tableau récapitulatif des dépôts et cessions avant dédoublement depuis 2007

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dépôts en mètres linéaires	2 592	2 506	2 105	2 125	1 548	1 490
Cessions en mètres linéaires avant dédoublement	1 924	1 576	1 731	459	1 764	1 828
TOTAL des transferts en mètres linéaires	4 516	4 082	3 836	2 584	3 312	3 318

¹ Cf. Annexe 1 p.38

² Le détail des fonds versés par chaque établissement, en fonction des statuts « cession » et « dépôt » figure dans l'Annexe 1 du présent rapport p. 38

Au cours de l'exercice considéré, le CTLes a réalisé 36 versements, soit 5 opérations de plus qu'en 2011, pour un nombre de mètres linéaires comparable à celui de l'exercice précédent (3 318 mètres linéaires contre 3 312 mètres linéaires).

Le CTLes peut traiter en moyenne 100 mètres linéaires de collections par semaine, et de ce fait la notion de versement correspond généralement à plusieurs transferts hebdomadaires pour une bibliothèque ou un ensemble de bibliothèques rattachées à un établissement. C'est ainsi que parmi les 36 versements³ intervenus au cours de l'année 2012, ceux de l'École nationale supérieure de Paris et celui de l'Université Paris 3 - Sorbonne-nouvelle comptabilisent 8 transferts chacun, soit respectivement plus de 690 et 900 mètres linéaires.

La moyenne des métrages linéaires reçus par le CTLes pour chaque transfert en 2012 est plus faible que celle de l'an passé avec 92,16 mètres linéaires, contre 106,84 mètres linéaires en 2011. Cette baisse s'explique par le fait que 9 transferts ont porté sur une volumétrie comprise entre 20 et 75 mètres linéaires, et qu'aucun versement hebdomadaire n'a excédé 125 mètres linéaires.

D'une manière générale, les correspondants du CTLes au sein des différentes bibliothèques, se sont montrés soucieux de fournir des listes complètes et détaillées des documents avant chaque transfert.

Sur les prévisions de transferts enregistrées lors du recensement des besoins en mai 2011, il convient de signaler deux annulations de versements en *cession* représentant 180 mètres linéaires :

- SCD de Paris Ouest Nanterre la Défense (100 mètres linéaires) ;
- Université Pierre et Marie Curie-Paris 6 (80 mètres linéaires).

Ces annulations sont dues à une surévaluation des besoins lors du recensement des besoins effectué par le CTLes au cours du premier semestre 2011.

1.1 Les documents transférés au titre des dépôts et des cessions après dédoublement des documents cédés

Après dédoublement, le CTLes a intégré dans ses collections près de 2 900 mètres linéaires de documents sur les 3 318 mètres linéaires reçus. La répartition entre documents déposés et documents cédés fait apparaître, après dédoublement, l'équilibre entre les *dépôts* qui représentent 52,20% de la totalité des fonds versés (soit 1 490,84 mètres linéaires) et les *cessions* qui représentent 47,80% des fonds versés (soit 1 365,21 mètres linéaires).

La répartition des collections versées dans l'année, en fonction de ces deux statuts, est comparable à celle obtenue en 2011 à partir d'une volumétrie de transferts quasi identique entre les deux années⁴.

Le tableau ci-dessous présente par types de documents et en fonction des deux statuts mentionnés précédemment, l'ensemble des collections reçues dans le cadre du marché au cours de l'année 2011. Le linéaire des collections intégrées représente près de 2 900 mètres linéaires après dédoublement des collections cédées. Les collections déposées demeurent la propriété des établissements versants et aucune élimination de volumes ou de fascicules ne peut être entreprise par le CTLes.

³ Un versement comporte entre 1 et 8 transferts à raison d'un transfert hebdomadaire

⁴ La totalité des transferts réalisés en 2011 représentait 2 979,34 mètres linéaires dont 51,96% de dépôts et 48,04% de cessions.

Ventilation par types de documents après dédoublement en mètres linéaires

Monographies Dépôt	Monographies Cession	Périodiques Dépôt	Périodiques Cession	Thèses Dépôt	Thèses Cession
762,66	230,14	426,68	1 076,22	301,50	58,85
992,80		1 502,90		360,35	
TOTAL EN METRES LINEAIRES : 2 856,05					
26,70%	8,06%	14,94%	37,68%	10,56%	2,06%
34,76%		52,62%		12,62%	
100,00%					

1.2 Les documents conservés dans les magasins du CTLes⁵

Au 31 décembre 2012, les collections conservées au CTLes, dans le cadre des dépôts et des cessions, atteignaient après dédoublement un total de **49 591,06 mètres linéaires**.

Documents cédés : près de **25 500 mètres linéaires** (51,38% de la totalité des fonds hors stockage provisoire).

Documents déposés : plus de **24 100 mètres linéaires** (48,62% de la totalité des fonds hors stockage provisoire).

La répartition en fonction des différents types de supports pour ces deux statuts de collections est la suivante :

- Périodiques : plus de 55% (près de 27 500 mètres linéaires de la totalité des fonds hors stockage provisoire) ;
- Thèses : près de 23% (près de 11 250 mètres linéaires (22,68% de la totalité des fonds hors stockage provisoire) ;
- Monographies : plus de 21% (plus de 11 000 mètres linéaires de la totalité des fonds hors stockage provisoire).
- Autres documents (cartes, VHS) : 0,08% (40 mètres linéaires de la totalité des fonds hors stockage provisoire).

Si l'on considère l'ensemble des collections conservées au CTLes à la date du 31 décembre 2012⁶, l'Université Paris Descartes - Paris 5 est l'établissement qui possède le plus grand nombre de collections en *cession* avec plus de 3 000 mètres linéaires et la Bibliothèque Sainte Geneviève est l'établissement qui possède le plus de collections en *dépôt* avec près de 3 500 mètres linéaires.

En prenant en compte les différents supports (monographies/périodiques/thèses et mémoires), la Bibliothèque de l'INHA, la Bibliothèque du CNAM et la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne sont les établissements dont les collections sont les plus représentées au CTLes. En ce qui concerne la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, le tableau ci-dessous ne prend pas en compte les collections qui ont été versées au CTLes dans le cadre des travaux de mise en sécurité.

⁵ Cf. Annexe 1, histogramme p. 39

⁶ Cf. Tableau 2 de l'Annexe 6, p. 45

Établissements ayant le plus grand nombre de documents au CTLes : par catégorie de documents

	Type de documents	Total en ml	Dépôt en ml	Cession en ml
Bibliothèque de l'Institut national d'Histoire de l'Art (INHA)	Monographies	2 013,80	2 013,80	0
Bibliothèque du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM)	Périodiques	2 268,38	1 948,64	319,74
Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne	Thèses/Mémoires	1 865	0	1 865

1.3 Les documents transférés au titre du stockage provisoire

Au cours de l'année 2012, le CTLes n'a été sollicité par aucune demande relative à du stockage provisoire de collections. Ce statut de versement est réservé à des collections qui demeurent la propriété des établissements versants, mais qui contrairement aux dépôts ne sont pas signalées dans les catalogues et ne peuvent de ce fait faire l'objet de communications.

Au 31 décembre 2012, Le volume des collections conservées au CTLes sous ce statut est identique à celui enregistré en 2011 ; à savoir **1 444,40 mètres linéaires** dans 3 611 cartons et 2 boîtes en polypropylènes de formats atypiques⁷.

Toutefois au cours du deuxième semestre de l'année 2012, la Bibliothèque de l'École nationale des Chartes a réalisé un récolement sur site de ses collections *stockées provisoirement* depuis près de 12 ans.

A l'issue de ce chantier, le contenu de 278 cartons a été inventorié et classé en fonction de différents critères réintégrés dans le fonds général, ceux qui seront traités en vue d'un dépôt au CTLes et enfin ceux qui seront éliminés.

1.4 Le départ de collections du CTLes

Au cours de l'année 2012, **490 mètres linéaires de collections en dépôt** ont été prélevés dans les magasins du CTLes par les établissements propriétaires.

Ces opérations qui ont été supportées financièrement par les établissements concernés se sont traduites par le départ de plus de **370 mètres linéaires de périodiques** de la Bibliothèque des Sciences humaines et sociales l'Université Paris-Descartes-Paris 5, et de près de **120 mètres linéaires de thèses** de la Bibliothèque Serpente de l'Université Paris-Sorbonne-Paris 4.

Près de 600 mètres linéaires de collections du fonds slaves de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne doivent intégrer les fonds de la BULAC. Ces collections ont été cédées à cet établissement en 2012. Le transfert n'a pu avoir lieu en 2012. Le CTLes propose de prendre en charge, avec l'accord du Conseil d'administration, les frais afférents à ce déménagement.

⁷ La liste des établissements ayant des collections conservées au CTLes au titre du stockage provisoire figure en Annexe 2 du présent rapport

1.5 L'élimination des fascicules de périodiques

L'élimination des fascicules de périodiques concerne à la fois les documents reçus par le CTLes entre 1997 et 2011, ainsi que les collections transférées en 2012 dans le cadre du marché de transfert et les collections qui relèvent du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*.

L'ensemble de ces éliminations, dues à un travail de dédoublement dans les magasins, portent uniquement sur les fonds cédés et représentent 637,50 mètres linéaires pour l'exercice concerné contre 840,96 mètres linéaires en 2011.

Le désherbage des périodiques se traduit soit par l'élimination de fascicules qui apparaissent dans les collections en plusieurs exemplaires, soit par l'élimination d'un titre complet lorsque celui-ci fait doublon avec une collection, une monographie ou un fascicule de périodique déjà présent dans l'établissement ou bien lorsqu'il s'agit de périodiques de médecine, qui relèvent du plan de conservation partagée, et pour lesquels le CTLes n'est pas pôle de conservation.

- Le désherbage rétrospectif sur les fonds reçus entre 1997 et 2011 porte sur près de 51 mètres linéaires soit près de 8% de la totalité des éliminations réalisées dans l'année.
- Le désherbage réalisé sur les documents qui ont été versés dans le cadre des transferts en 2012 a donné lieu à la suppression de près de 444 mètres linéaires, soit près de 70% de l'ensemble des éliminations⁸.
- Le désherbage qui a porté sur les documents qui relèvent du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France* représente plus de 143 mètres linéaires, soit plus de 22% de l'ensemble des éliminations.

L'importance du désherbage courant, qui concerne la totalité des documents éliminés lors des transferts de collections, rend nécessaire la mise en place par le CTLes d'une facturation du pilon aux établissements versants. L'objectif est d'amener les bibliothèques versantes à sélectionner avec soin les documents qu'elles souhaitent céder de manière à ce que le CTLes ne reçoive pas des titres et/ou des fascicules de périodiques déjà présents dans ses collections propres.

En effet, le CTLes supporte doublement les coûts liés au transfert des collections qui seront éliminées en prenant en charge à la fois le transport et la collecte des déchets qui ne sont pas valorisés.

Une proposition de facturation du pilon a été inscrite à l'ordre du jour du présent CA.

1.6 Les transferts prévus en 2013

Le marché de transfert qui a pris effet le 5 septembre 2011 couvre une période de vingt trois mois pour s'achever fin juillet 2013. À compter du mois de septembre 2012, un nouveau marché d'une durée de deux ans offrira aux bibliothèques universitaires et des grands établissements franciliens 6 300 mètres d'espaces linéaires dans le cadre de versements qui pourront être effectués au titre de la *cession* ou du *dépôt* de collections sur support papier.

⁸ 333 mètres linéaires représentent 17,5 tonnes dont la destruction a coûté 3 150€ TTC auxquels il faut ajouter le coût du transfert des collections qui représente aujourd'hui 3 982,68€ TTC. Soit un total de 7 132,68€ TTC.

1.6.1 Le marché en cours

Dans le cadre du marché en cours, qui s'achèvera le 15 juillet 2013, le CTLes devrait recevoir près de 2 500 mètres linéaires de collections en provenance de 11 bibliothèques relevant de neuf établissements⁹.

La part des cessions est estimée à près de 28% de l'ensemble des transferts. Les périodiques devraient représenter près de 86% des cessions et les monographies près de 65% des dépôts.

Le détail relatif à la typologie des documents dont le transfert au CTLes est prévu sur les sept premiers mois de l'année 2013 sera vraisemblablement soumis à des variations liées à la distorsion entre un état prévisionnel qui est communiqué lors de la campagne de recensement des besoins et la réalité des besoins un mois avant le transfert effectif des collections.

Par le passé, il a pu arriver, à de rares occasions, qu'une bibliothèque ne soit pas en mesure de préparer ses collections en vue d'un transfert fixé dans le calendrier prévisionnel, ou qu'elle ait surestimé ses besoins comme ce fut le cas en 2012 (cf. §1).

Le CTLes s'efforcera de proposer, en fonction des délais dans lesquels l'information relative à un désistement lui sera communiquée, à un autre établissement, de transférer ses collections sur la plage ayant été libérée.

1.6.2 Le nouveau marché de transfert (septembre 2013-août 2015)

Les marchés de transfert des collections couvrent généralement une période de deux ans. Le nouveau marché qui prendra effet le 16 septembre 2013 s'achèvera en août 2015 et permettra au CTLes d'absorber 6 000 mètres linéaires de collections.

Dates	Espaces disponibles en mètres linéaires	Différentiel	Observations
Au 1 ^{er} janvier 2013	6 300		
Au 15 juillet 2013	3 800	-2 500	Marché 2011-2013
Au 15 novembre 2013	5 800	+3 000	Départ des Collections de la Sorbonne
		-1 000	Marché 2013-2015
Au 31 août 2015	800	-5 000	Marché 2013-2015

Les espaces libérés par la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne seront redistribués dans le cadre du nouveau marché à l'ensemble des bibliothèques partenaires.

Une coulisse de 800 mètres linéaires est prévue pour que la Bibliothèque de la Sorbonne puisse rendre accessibles une partie des collections qui sont aujourd'hui incommunicables en raison de leur rangement dans les magasins traditionnels à plus de 3 mètres de hauteur.

L'élaboration de la politique documentaire du CTLes dont une première ébauche sera présentée au Conseil d'administration à la fin de l'année 2013 devrait permettre

⁹ Cf. Annexe 3 pour le détail des transferts prévus en 2013, p.41

d'accompagner les établissements dans les choix quant aux collections à verser (types de documents, statuts...) grâce notamment à une grille d'analyse des collections.

2. L'occupation des magasins

La capacité de stockage du CTLes est de plus de 75 kilomètres linéaires.

Au 31 décembre 2012, le CTLes dispose de plus de 6 kilomètres linéaires de rayonnages inoccupés destinés à accueillir les collections qui seront versées dans le cadre du marché de transfert en cours, de janvier 2012 à juillet 2013, ainsi que les collections qui seront versées dans le cadre du nouveau marché qui prendra effet en septembre 2013 et qui s'achèvera en août 2015.

Une opération de retablettage dans les magasins industriels, nécessitant l'intervention d'une entreprise, aura lieu au cours du premier trimestre 2013. Cette opération devrait réduire de 150 mètres environ la capacité de ces magasins.

Au 31 décembre 2012, la capacité des magasins du CTLes est identique à celle relevée en 2011, les opérations de retablettage initialement prévues ont été reprogrammées pour le courant de l'année 2013. Cette opération devrait réduire de près de 150 mètres linéaires la capacité des magasins.

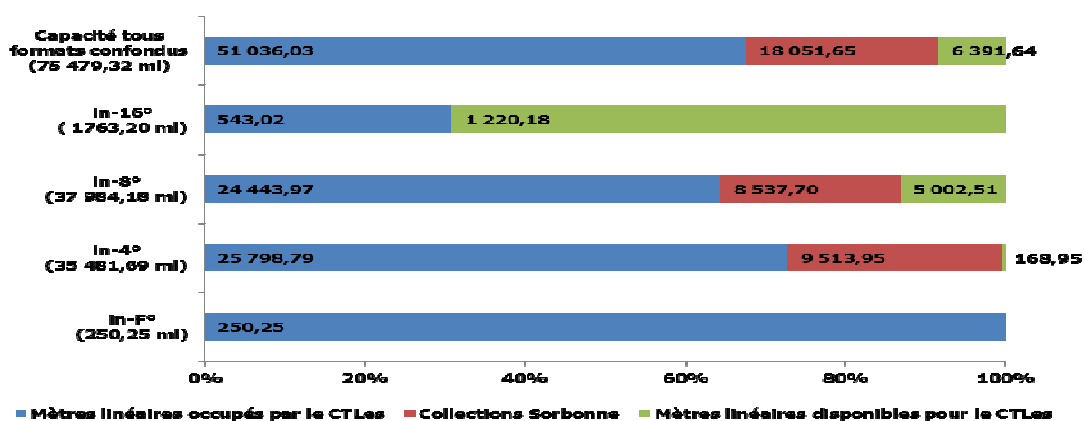
La capacité des magasins est de près de **75 500 mètres linéaires** répartis entre magasins traditionnels (plus de 39 000 mètres linéaires) et magasins industriels de grande hauteur (près de 36 000 mètres linéaires).

Au 31 janvier 2012, l'occupation des magasins représente plus de **69 000 mètres linéaires**. Ce chiffre correspond à l'ensemble des collections conservées au titre de la *cession* et du *dépôt* (49 591 ml), auquel s'ajoutent celles conservées au titre du *stockage provisoire* (1 445 mètres linéaires) ; ainsi que les collections de la Sorbonne (18 051 mètres linéaires).

Les espaces disponibles qui avoisinent **6 400 mètres linéaires** permettront de répondre aux besoins des établissements partenaires jusqu'à la fin de l'année 2015, date de livraison du nouveau silo.

Le détail des espaces vacants par format est le suivant :

- Format in-16° (entre 15 et 18 cm de hauteur) : plus de **1 220** mètres linéaires ;
- Format in-8° (entre 19 et 24 cm de hauteur) : plus de **5 002** mètres linéaires ;
- Format in-4° : (entre 25 et 30 cm de hauteur) : plus de **168** mètres linéaires.



3. Le traitement des collections

A la date du 31 décembre 2012, le catalogue du SUDOC fait apparaître pour le CTLes un total de 314 640 documents localisés contre 312 081 à la fin de l'année 2011.

La formalisation des procédures de traitement des collections qui a permis de fluidifier le travail d'inventaire et d'enregistrement des fonds cédés dans le catalogue du CTLes s'est traduit par une augmentation de l'activité.

Les monographies représentent l'essentiel du travail de signalement avec 42 855 titres traités contre 18 820 en 2011.

L'établissement a pris en charge la redistribution de 153 titres de périodiques de la Freedom Collection de l'éditeur ELSEVIER auprès d'établissements en région parisienne et en province.

En 2012, les activités du service de l'inventaire se sont articulées autour, d'une part, de l'inventaire courant et rétrospectif des collections, et d'autre part, du signalement de ces collections dans les différents catalogues (le catalogue du CTLes et le SUDOC).

Le travail de récolement, de désherbage des collections, de mise à jour des différentes bases de données et de relocalisation a mobilisé, de manière ponctuelle, l'ensemble de l'équipe.

3.1 L'inventaire des collections

Au cours l'année 2012, l'équipe de l'inventaire a enregistré 60 420 documents dans sa base d'archives :

- 42 855 titres de monographies ;
- 2 361 titres de périodiques ;
- 15 204 titres de thèses.

Une analyse comparative de l'activité du service de l'inventaire en 2012, par rapport à 2011, fait apparaître l'importance du traitement des monographies qui a plus que doublé.

	2011		2012		Variation 2011-2012 en %
	Nombre de titres	en %	Nombre de titres	en %	
Monographies	18 820	63,22%	42 855	70,92%	+127,70%
Périodiques	1 804	5,78%	2 361	3,91%	+30,87%
Thèses	9 145	31%	15 204	25,17%	+66,25%
Total	29 769	100%	60 420	100%	+103%

Il est intéressant de noter que, du point de vue du traitement, les monographies nécessitent des procédures de recherche dans les différents catalogues qui sont bien plus importantes que pour les autres types de document. Les recherches sont notamment rendues difficiles lorsque les documents sont en caractères non latins (cyrillique, arabe, etc.). L'augmentation de l'activité en termes de traitement des collections est le produit de la formalisation des procédures liées au traitement des documents réalisée par les personnels du service au cours du troisième trimestre de l'année 2011. Ce travail a permis d'aboutir à la réalisation de fiches de procédure qui ont permis de rationaliser et fluidifier

les tâches du service tout au long de l'année 2012¹⁰. Il convient aussi de noter l'absence en cours d'année de versements de documents en caractères non latins.

3.2 Le signalement des collections dans le SUDOC

Le travail d'inventaire dans le système intégré de gestion d'archives de l'établissement va de pair, pour les documents cédés, avec les activités de signalement dans le catalogue du système universitaire de documentation (SUDOC), qu'il s'agisse de la création de la notice descriptive du document (catalogage) ou de la localisation sur une notice déjà existante.

Au 31 décembre 2012, le catalogue du SUDOC fait apparaître pour le CTLes un total de 314 640 documents localisés contre 312 081 fin 2011. L'ensemble du travail de localisation des exemplaires a été réalisé en interne et aucune exemplarisation automatique n'a été demandée par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES).

Collections	NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES	NOTICES D'EXEMPLAIRES (CREATION DE LOCALISATIONS)			
	Créations	Créations	Corrections	Suppressions	Total
Versements Courants	0	1 172	3 098	0	4 270
Versements rétrospectifs	203	1 387	0	212	1 599
Total	203	2 559	3 098	212	5 869

Le signalement rétrospectif des thèses a abouti à la création de 1 387 notices d'exemplaire. L'ensemble de ces créations a été fait sur la base de fiches catalographiques correspondant à un fonds de thèses scientifiques soutenues à l'Université Pierre et Marie Curie – Paris 6 et qui avaient été cédées en 2002 au CTLes par l'Université Paris-Sud – Paris 11. Parmi ces titres, plus de 400 se sont avérés redondants avec des titres déjà répertoriés au CTLes. Ils seront éliminés dans le courant de l'année 2013.

En 2012, l'établissement a créé par ailleurs 203 notices bibliographiques de thèses et 187 notices d'autorité auteurs.

Une analyse comparative de l'activité d'inventaire courant en 2012 par rapport à celle de 2011, fait apparaître une baisse de près de 45% du nombre de notices signalées dans le SUDOC.

Types de notices	Inventaire courant		Catalogage rétrospectif		Total	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
	Nombre de notices	Nombre de notices	Nombre de notices	Nombre de notices	Nombre de notices	Nombre de notices
Notices bibliographiques	0	0	454	203	454	203
Notices d'autorité	0	0	421	187	421	187
Notices d'exemplaire	5 636	2 559	1 299	1 387	6 935	3 946
Total	5 636	2 559	2 174	1 777	7 810	4 336

¹⁰ **1.** Création, modification et suppression de notices d'exemplaire dans WinIBW ; **2.** Délocalisation et déconditionnement des documents dans le SIGA ; **3.** Élimination des documents dans le SIGA ; **4.** Inventaire des périodiques dans le SIGA ; **5.** Constitution des listes de périodiques dans le cadre du plan de conservation partagée des périodiques de médecine ; **6.** Activités du correspondant local SUDOC au CTLes.

Alors qu'en termes de mètres linéaires les cessions de 2011 sont comparables à celles de 2012¹¹, la baisse du nombre de notices de signalement s'explique par une raison technique qui tient à la modification de transcription des états de collections des périodiques qui désormais ne donne plus lieu à la création systématique d'une nouvelle notice. Cette nouvelle procédure permet désormais de distinguer les modifications des créations qui étaient jusqu'ici comptabilisées sous une même rubrique.

3.3 Le traitement des collections de la « Freedom Collection » d'ELSEVIER

Le CTLes a été sollicité par son ministère de tutelle, dans le cadre d'une opération d'intérêt national, pour la diffusion de 153 titres, qui représentent plus de 2 200 fascicules de périodiques, dont l'abonnement a été souscrit par des établissements de la région parisienne et de province qui sont soit CADIST¹², soit établissements de référence¹³.

Le CTLes doit par ailleurs intégrer dans ses propres collections 261 titres, soit plus de 1 700 fascicules par an (pour les années 2011, 2012 et 2013).

L'ensemble de ces titres (414 titres) représentent chaque année près de 4 000 fascicules qui transiteront au CTLes. L'établissement devrait en réexpédier plus de 2 200 par an aux divers établissements à Paris et en province, et en intégrer plus de 1 700 dans ses magasins.

3.3.1 L'organisation logistique

Cette opération, qui a nécessité la mobilisation des équipes avant l'arrivée des premiers envois, a eu pour conséquence de créer un espace dédié au traitement de ces documents qui parviennent au CTLes par voie postale.

Les personnels ont été sollicités pour l'ouverture systématique des plis (colis, enveloppes et blisters), pour le recensement de chaque fascicule titre par titre, l'élaboration des listes des documents reçus, et enfin pour la préparation des colis de réexpédition, ainsi que pour l'organisation des navettes de transfert pour les livraisons en région parisienne.

3.3.2 Le traitement des fascicules

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012, les envois ont été concentrés sur deux périodes bien distinctes (de février à mai 2012 puis en décembre 2012).

¹¹ En 2011, les cessions représentent 1 431,21 mètres linéaires et en 2012 elles représentent 1 365,21 mètres linéaires.

¹² CADIST : Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique

¹³ Établissements de la région parisienne : le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) ; l'École nationale d'aviation civile de Melun (ENAC) et le SCD de l'Université Paris Sud-Paris 11. Établissements de province : le SCD de l'Université d'Aix-Marseille 1-Provence, le SCD de l'Université de Poitiers, l'Institut de mathématiques de Strasbourg et l'Institut de mathématiques de Toulouse 3.

Documents reçu par le CTLes dans le cadre du dispositif

Etablissements	Nombre de titres			Nombre de fascicules		
	Prévus	février mai	décembre	Estimation pour un an	Reçus	
					février mai	décembre
CTLes (A CONSERVER)	261	44	142	1 707	270	858
CTLes (A REDISTRIBUER)	153	20	105	2 229	279	1 321
Etablissements à desservir						
<i>Université Paris 11 (MATHEMATIQUES) CADIST</i>	93	10	74	1 157	105	800
<i>Ecole nationale vétérinaire agroalimentaire ONIRIS</i>	32	8	15	546	104	223
<i>Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA)</i>	18	2	10	440	70	239
<i>Université de Provence (MEDITERRANEE) CADIST</i>	5	-	2	20	-	6
<i>Institut de mathématiques de Toulouse</i>	2	-	2	30	-	29
<i>Université de Poitiers (MOYEN AGE) CADIST</i>	1	-		4	-	
<i>ENAC</i>	1	-	1	8	-	6
<i>Institut de mathématiques de Strasbourg</i>	1	-	1	24	-	18
Total	414	64	247	3 936	549	2 179

Il apparaît que le CTLes n'a pas reçu la totalité des titres qu'il était supposé recevoir. Ainsi pour les collections qui doivent être conservées dans l'établissement 230 titres ont été reçus sur 261 (soit 1 128 fascicules au lieu de 1 707).

En ce qui concerne les documents que le CTLes doit redistribuer, seuls 125 titres sur 153 ont été reçus (soit 1 600 fascicules sur 2 229).

Il convient par ailleurs de souligner qu'en décembre 2012 le CTLes a reçu quasiment le même nombre de fascicules que sur une période de quatre mois. Si ce déséquilibre apparaît comme un dysfonctionnement majeur dans le dispositif mis en place, il n'est pas le seul à signaler.

En effet, 77% des 2 500 fascicules parvenus au CTLes pendant la première période de versement (février-mai) constituaient des erreurs d'acheminement et n'auraient pas dû parvenir à l'établissement.

	Période de réception : février à mai 2012	
	Nombre de titres	Nombre de fascicules
<i>A conserver ou à redistribuer par le CTLES</i>	64	549
<i>Documents envoyés par erreur au CTLES</i>	193	1 804
Documents reçus : février à mai 2012	257	2 353
	Période de réception : décembre 2012	
	Nombre de titres	Nombre de fascicules
<i>A conserver ou à redistribuer par le CTLES</i>	247	2 179
<i>Documents envoyés par erreur au CTLES</i>	0	0
Sous total : février à mai 2012	247	2 179
Total année 2012	504	4 532

L'éditeur a toutefois corrigé ce dysfonctionnement à l'occasion de la deuxième période de versement puisque aucune erreur de distribution n'est à signaler et que seuls 2 fascicules sont parvenus en double au CTLes.

Détail du traitement des fascicules parvenus par erreur au CTLes

Etablissements destinataires	Nombre de titres		Nombre de fascicules	
	Reçus	Redistribués	Reçus	Redistribués
Bibliothèque interuniversitaire de santé	94	94	954	954
<i>BIUS Médecine</i>	88	88	919	919
<i>Université Paris Descartes Paris 6</i>	6	6	35	35
Université Paris-Dauphine (SCD)	18	18	111	111
Université Joseph Fourier Grenoble 1 - SICD	22	0	195	0
Université Claude Bernard Lyon 1 - SCD	23	-	219	-
<i>Chimie-pharmacie</i>	17	0	170	0
Bibliothèque Diderot (Lyon)	2	2	11	11
Institut national des sciences appliquées (Lyon)	4	2	38	15
Museum naturel d'histoire naturelle	21	0	176	0
Université Pierre et Marie Curie Paris 6	15	8	149	73
TOTAL	193	124	1 804	1 164

Les 1 804 fascicules (193 titres) qui n'étaient pas destinés au CTLes ont été traités de la manière suivante :

- redistribution à l'établissement initialement destinataire : 1 164 fascicules (124 titres pour 4 établissements) ;
- pilon pour les titres refusés par les établissements initialement destinataires : 640 fascicules (124 titres).

4. La communication des documents

L'établissement a été saisi pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, de 9 924 demandes de prêt contre 10 041 en 2011, soit une baisse de plus de 1% (1,16%)¹⁴. Cette baisse est due principalement à une panne de la nacelle élévatrice qui rendu inaccessibles les collections conservées dans les magasins industriels.

Il convient de souligner que le nombre de demandes non satisfaites porte sur 572 documents et représente près de 6% de l'ensemble des demandes.

Les monographies représentent près de 59% des prêts consentis sur l'année.

Les documents relevant de la discipline « Arts » représentent près de 29% de l'ensemble des communications.

Les réclamations des documents non restitués suite à un prêt de plus de 6 mois ont permis de réintégrer dans les collections plus de 200 documents.

4.1 Les grandes orientations du prêt entre bibliothèques

En ce qui concerne les demandes de prêt, l'établissement a été saisi, en 2012 de 9 924 demandes de prêt contre 10 041 en 2011, soit une baisse de plus de 1%. Cette baisse du nombre de demandes de prêt est due à l'interruption, pendant trois semaines, de la communication des collections conservées dans les magasins industriels suite à une panne de la nacelle élévatrice. Avant de reprendre un service de communication normal sur ces documents, le CTLes a assuré, pendant deux semaines, une communication en mode dégradé des collections conservées dans ces magasins.

¹⁴ Cf. Annexe 4 p. 42

Le nombre de communications s'établit à 9 352 documents contre 9 600 en 2011. Si l'on considère le nombre de communications par rapport au nombre de demandes, le taux de satisfaction s'établit à plus de 94%.

Près de 87% des communications portent sur des fonds qui sont en *dépôt*. Les bibliothèques déposantes demandent leurs propres collections dans le cadre du prêt à plus de 85%.

La Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) est le plus gros demandeur avec 4 160 communications de ses collections, suivi du SCD de l'Université de la Sorbonne nouvelle – Paris 3 avec 1 383 communications sur son propre fonds.

Avec 572 demandes non satisfaites, le taux d'échec dans le traitement des communications est de près de 6% contre plus de 4% en 2011.

Il convient de noter toutefois que, si les demandes émanant des bibliothèques versantes sont non satisfaites à près de 5%, celles des bibliothèques non versantes, quant à elles, atteignent un taux d'échec de plus de 14%.

Une analyse des demandes non satisfaites permet d'identifier les raisons pour lesquelles les documents n'ont pas été servis :

- 292 demandes portaient sur des documents qui n'étaient pas localisés au CTLe essentiellement des monographies. Parmi ces demandes 4 concernaient des documents repris par la bibliothèque auxquels ils appartiennent, et 3 demandes concernaient des documents pilonnés par le CTLe ;
- 158 demandes concernaient des documents déjà empruntés par l'établissement demandeur (essentiellement des demandes faites en double pour le même lecteur sur des thèses) ;
- 38 demandes ont été émises avec des références erronées ou incomplètes (essentiellement des fascicules de périodiques) ;
- 34 demandes concernent des documents conservés en magasins de grande hauteur et demandés en prêt le premier jour de la panne de la nacelle élévatrice ;
- 31 demandes portaient sur des documents indisponibles, notamment en raison de leur état matériel ;
- 10 demandes portaient sur des documents en cours d'inventaire dans le catalogue (non respect du délai de traitement des collections de la part de l'établissement versant) ;
- 9 demandes ont été émises par des bibliothèques exclues du prêt (bibliothèques étrangères qui n'honorent pas le montant de la transaction de prêt). Ces demandes portent sur des thèses.

Le nombre de communications mensuelles est en moyenne de 780.

Le pic des communications a été atteint au mois de mars avec 1 089 prêts et le creux a été atteint au mois d'août avec 257 communications.

La totalité des prêts consentis aux bibliothèques versantes en 2012 représentent 8 111 communications, soit près de 87% de l'ensemble des transactions. Parmi ces communications, 7 952 d'entre elles sont émises par les bibliothèques versantes sur leurs propres fonds et 159 de celles-ci sur le fonds d'autres bibliothèques versantes.

La Bibliothèque de l'INHA a réalisé le plus grand nombre d'emprunts en 2012 avec 4 164 transactions effectives (soit près de 45% de l'ensemble des communications). Il convient

de souligner que seules 4 communications concernaient des documents qui ne lui appartiennent pas.

La Bibliothèque du Service de la documentation de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 a bénéficié de 1 389 prêts (soit près de 15% de l'ensemble des communications). Seuls 6 emprunts réalisés par cette bibliothèque portent sur des documents appartenant à d'autres établissements.

Les communications pour ces deux établissements portent à plus de 99% sur les fonds qui leur appartiennent.

Les prêts consentis aux bibliothèques non versantes représentent un total de 1 241 documents, soit plus de 13% de l'ensemble des prêts.

Les établissements étrangers ont bénéficié de 62 prêts soit moins de 1% de l'ensemble des communications. Si les prêts aux bibliothèques étrangères augmentent d'année en année, leur importance demeure marginale sur l'ensemble des prêts.

En 2012, le CTLes a reçu dans ses locaux trois enseignants chercheurs de l'Université de Grenoble pour la consultation de 1 624 fascicules (58 conteneurs) du « *Moniteur des travaux publics et du bâtiment* » pour les années 1868 à 2008. Cette consultation qui a eu lieu sur place, à titre exceptionnel en raison du nombre important de documents à communiquer, n'a pas donné lieu à facturation et n'est pas comptabilisée dans les statistiques de prêt.

Les documents les plus communiqués en 2012¹⁵, sont les monographies près de 59% des prêts avec 5 484 communications contre 5 579 en 2011, soit 58% des prêts.

Les thèses ont fait l'objet en 2011 de 2 309 communications contre 2 548 en 2011, et les périodiques de 1 393 communications en 2011, contre 1 249 communications en 2011.

Le nombre peu élevé de communications constaté sur les périodiques peut s'expliquer par le fait que la moitié des titres conservés au CTLes sont des titres morts. Il s'explique sans doute aussi dans la mesure où le CTLes est sollicité sur des titres vivants et/ou sur des fascicules récents dès lors que la consultation porte sur plusieurs années.

¹⁵ Cf. Tableau 2 Annexe 4, page 42

4.2 Statistiques de communications par champs disciplinaires

Le CTLes a poursuivi son travail d'analyse sur les documents communiqués afin de mettre en relief la ventilation entre les champs disciplinaires auxquels ils appartiennent.

Pour établir les statistiques concernant l'exercice 2012, les champs disciplinaires retenus sont identiques à ceux retenus depuis 2010 :

Champs disciplinaires retenus	Disciplines
Arts	> Arts
Droit	> Droit > Sciences juridiques > Sciences politiques
Economie	> Sciences économiques > Gestion
LL	> Lettres > Langues
Médecine	> Médecine > Odontologie > Pharmacie
Sciences	> Sciences exactes > Sciences naturelles
SH	> Sciences humaines
SS	> Sciences sociales

Les statistiques relatives à l'exercice 2012¹⁶ font apparaître que les documents les plus demandés (tous supports confondus) sont des documents relevant du domaine des *Arts*. Ces documents représentent près de 29% (2 705 documents) de l'ensemble des communications pour l'année 2012, et sont suivis par ceux qui concernent les sciences humaines avec plus de 26% des prêts (2 442 documents).

Une analyse des communications par support, fait apparaître les tendances suivantes :

Pour les monographies, l'essentiel des prêts a porté sur le domaine des *Arts*, avec près de 38% des communications (2 071 documents).

Pour les périodiques, c'est le même domaine disciplinaire qui fait l'objet du plus grand nombre de communications avec près de 31% des communications, suivi des sciences humaines avec plus de 30% des communications.

Il s'agit là d'une évolution de la tendance observée en 2011, année au cours de laquelle les périodiques en sciences humaines totalisaient près de 40% des demandes.

Pour les thèses, dont les titres conservés au CTLes couvrent l'ensemble des champs disciplinaires retenus, ce sont les documents en langues et littératures qui, avec près de 22% des communications, prennent le pas sur les disciplines en sciences humaines plus de 20%. Les sciences juridiques qui représentaient en 2011 près de 21% des communications des thèses représentent désormais près de 18%.

Si l'on considère le champ disciplinaire relatif à la médecine, il semblerait que le nombre relativement important de communications observé sur les thèses (387 prêts sur 2 309 prêts) soit dû à la fois à la richesse des collections du CTLes et aux facilités de

¹⁶ Cf. Annexe 4, p.42

communication. L'observation relative à la communication des thèses de médecine est une constante depuis 2010.

Les mémoires de 2^{ème} cycle en sciences juridiques représentent à eux plus de 40% des communications pour ce type de document, confirmant là aussi une tendance observée en 2010.

Les documents qui relèvent des champs disciplinaires liés aux sciences sociales sont toujours peu communiqués. Ces deux disciplines représentent chacune 2% de l'ensemble des communications.

4.3 Le recensement des documents non rendus après leur communication

A la fin du deuxième trimestre de l'année 2012, le CTLes a procédé au recensement des documents qui n'avaient pas été retournés à l'établissement, et dont la période de prêt s'achevait au plus tard le 30 avril 2012.

Ce recensement a donné lieu à la réclamation de 264 documents auprès de 4 bibliothèques :

- Bibliothèque de l'École nationale des Chartes (43 documents) ;
- Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (39 documents) ;
- Service commun de la documentation de l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 (122 documents).
- Bibliothèque Sainte Geneviève (60 documents).

Pour l'ensemble de ces établissements le CTLes a obtenu le retour de la totalité des documents empruntés, à l'exception de 55 documents en cours de numérisation à la Bibliothèque Sainte Geneviève depuis le 24 juin 2011.

Au cours du mois de décembre 2012, un recensement systématique sur la totalité des établissements emprunteurs a été réalisé, et a permis de constater l'absence en magasin de 509 documents dont la période de prêt s'achevait au plus tard le 1^{er} décembre 2012.

Près de 86% d'entre eux sont des documents en dépôt empruntés par les bibliothèques qui en sont les propriétaires.

Les monographies représentent plus de 40% des documents non rendus (211 documents) et les thèses plus de 30% (153 documents).

Dès janvier 2013, le CTLes a procédé à des réclamations systématiques pour l'ensemble de ces documents non rendus.

Les établissements qui émettraient le souhait de conserver définitivement certains de leurs documents (en dépôt), seront invités à adresser un courrier officiel au CTLes afin que celui-ci puisse reporter de manière définitive cette information dans ses catalogues.

5. Les plans de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France

La création en 2012 d'un service dédié à la conservation partagée répond au développement de plans de conservation partagée dans d'autres disciplines (sciences humaines et mathématiques) pour lesquels le CTLes est appelé à jouer un rôle d'opérateur.

En ce qui concerne le Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France, le périmètre thématique s'est élargi et une nouvelle bibliothèque a intégré le réseau. Le nombre de mètres linéaires transférés au cours de l'année, entre les différentes bibliothèques participantes, représente plus de 200 mètres.

Depuis 2005, date de lancement du plan, c'est près de 2 kilomètres linéaires de collections qui ont été redistribués au sein de 27 bibliothèques de médecine.

5.1 Le plan de conservation partagée des périodiques de médecine

En 2012, 32 transferts de collections ont eu lieu dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France* (PCMed), dont 13 ont concerné le CTLes en tant qu'expéditeur ou destinataire de collections, pour un total de près de 176 mètres linéaires soit 86% du métrage linéaire total transféré dans le cadre du plan en 2012¹⁷.

Dans le cadre de son activité de co-animateur du plan, l'établissement a par ailleurs organisé, en collaboration avec la BIUSanté, des réunions de travail avec les bibliothèques partenaires.

5.1.1 La constitution des fonds de référence

Si le nombre de transferts de collections réalisé entre les différents pôles de conservation en 2012 est comparable à celui réalisé en 2011 (32 transferts contre 28), le CTLes a pour sa part participé à 13 transferts en tant qu'expéditeur ou destinataire de collections.

Il a également pris en charge 2 transferts, concernant plus de 6 mètres linéaires de collections, pour lesquels les bibliothèques concernées ne disposaient pas des moyens logistiques nécessaires.

La volumétrie en termes de mètres linéaires transférés est bien supérieure à celle de l'exercice 2011 (200 mètres linéaires contre 41 mètres linéaires).

Le CTLes a envoyé plus de 24 mètres linéaires de collections à différents pôles de conservation et reçu plus de 151 mètres linéaires de périodiques pour lesquels il est lui-même pôle de conservation.

Au total, ce sont donc plus de 175 mètres linéaires que le centre a transférés ou reçus, ce qui représente 86 % du métrage linéaire total des collections transférées dans le cadre du plan.

Les autres bibliothèques participantes se sont échangées plus de 28 mètres linéaires de collections répartis en 19 transferts distincts.

Sur l'ensemble de l'année 2012, les transferts réalisés dans le cadre des propositions de dons faites par l'établissement aux membres du plan, ont permis au CTLes de libérer plus de 160 mètres linéaires dans ses magasins. Les collections proposées ont été soit

¹⁷ Cf. Annexe 5, p. 44

redistribuées pour plus de 24 mètres linéaires, soit pilonnées pour plus de 140 mètres linéaires.

Au cours de l'année 2012, le CTLes s'est porté pôle de conservation de plus de 100 nouveaux titres de périodiques, ce qui porte le total des titres dont le CTLes est pôle de conservation à 492 au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2012 plus de 8 000 titres ont été traités¹⁸ par au moins un établissement. Le nombre de titres à traiter est légèrement inférieur à 2 000, en sachant que 202 titres ont été ajoutés à la liste initiale suite à la demande des établissements.

Les extractions de titres se poursuivent et devraient s'achever à la fin de l'année 2013. Ce travail est réalisé par l'ABES et le coût financier est supporté par la BIUSanté

Le catalogue national (SUDOC) permettant uniquement d'identifier les titres pour lesquels un établissement est pôle de conservation, le CTLes a procédé, dans son catalogue local, à l'indexation systématique de l'ensemble des titres relevant du plan.

Ce travail permet désormais d'identifier l'ensemble des titres que le CTLes est susceptible de proposer aux pôles de conservation et de faciliter ainsi la mise en ligne des propositions de dons sur la plate-forme de travail partagé.

5.1.2 L'animation du réseau

La mise en service de la plate-forme de travail partagé, au cours du premier semestre 2012, permet désormais l'archivage électronique de l'ensemble des documents relatifs au *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*. L'objectif de cette plate-forme est également de permettre la mise en place d'indicateurs statistiques et de faciliter la constitution de collections complètes grâce aux dépôts réguliers de propositions de don.

Le CTLes a déposé sur la plate-forme l'ensemble des documents méthodologiques mis à jour (annuaire, conventions, mémentos, modèles de document...).

Il a également assuré la formation, initiale et continue, à l'utilisation de cet outil auprès de l'ensemble des référents.

L'outil mis en place semble répondre aux attentes des différents partenaires.

Par ailleurs, l'établissement a organisé, en collaboration avec la BIUSanté, la réunion du comité de pilotage du PCMed, qui s'est tenue en mars 2012. Cette réunion a donné lieu à la présentation du *Bilan du plan de conservation partagée au 31 décembre 2011*¹⁹, ainsi que de la plate-forme de travail partagé.

Au cours de l'année 2012, le CTLes a organisé des réunions sur site auprès des établissements partenaires suivants :

- Université Paris-Descartes – Paris 5 ;
- Université Pierre et Marie Curie – Paris 6 ;
- Académie nationale de médecine.

Ces visites, auxquelles était associée la BIUSanté, en sa qualité de co-animateur du plan, ont permis d'aborder plus particulièrement les points suivants :

- bilan du traitement des listes et évocation des questions ou difficultés rencontrées dans ce cadre ;

¹⁸ Le traitement comprend la vérification des états de collection dans les magasins et dans la base de travail, le renseignement des lacunes et le cas échéant la déclaration de l'établissement en qualité de pôle de conservation.

¹⁹ Document présenté au CA du 28 mars 2012

- mise en cohérence de la base de données du plan et du SUDOC en pointant les anomalies observées ;
- formalisation des propositions de dons ;
- réalisation des transferts de collections permettant au CTLes de combler les lacunes des titres dont les établissements visités sont pôles de conservation ;
- préparation de la réunion annuelle du comité de pilotage qui s'est tenue le 8 mars 2012.

5.1.3 Extension du périmètre du plan de conservation partagée des périodiques de médecine

Le CTLes a établi avec la BIUSanté une liste de plus de 1 000 titres d'odontologie qui a été soumise à l'ensemble des bibliothèques participantes en vue de la désignation des pôles de conservation. Le CTLes s'est d'ores et déjà porté pôle pour 11 de ces titres.

Le traitement des titres relatifs aux *Neurosciences* et à la *Psychiatrie* a fait apparaître la nécessité d'intégrer au plan une partie des 735 titres conservés par la Bibliothèque de psychologie Henri Piéron de l'Université Paris Descartes – Paris 5. Le CTLes est d'ores et déjà positionné comme pôle pour 10 de ces titres. Ce positionnement en tant que pôle de conservation pourra être amené à évoluer, la Bibliothèque Henri Piéron poursuivant l'analyse de ces titres pour déterminer ceux pour lesquels elle se positionnera comme pôle de conservation.

5.2 Les plans de conservation partagée en sciences humaines

La mise en place en 2012 d'un plan de conservation partagée sur les périodiques de cinéma est apparue comme une solution pragmatique pour la conservation au CTLes du périodique *Radio cinéma Télévision* ainsi que du titre *Télérama*, qui lui fait suite. A l'origine la demande, pour rendre accessible aux lecteurs la totalité de la collection, a été relayée par le SCD de l'Université de la Sorbonne nouvelle - Paris 3. En effet, les enseignants de cette université ont souligné la nécessité de pouvoir accéder, par le prêt entre bibliothèques, à ce titre dont la consultation s'inscrit dans le cadre des ateliers de travail sur archives des étudiants inscrits en L3.

Cette discipline, pour laquelle près de 250 titres ont été référencés, a permis au CTLes de recueillir le contenu des catalogues des SCD de quatre universités parisiennes²⁰ et de tester un logiciel *open source* (*PMB*) pour le signalement exhaustif des états de collection.

Les résultats de ce test, ont répondu aux attentes des directeurs des SCD de Paris et d'Île-de-France. Ils ont permis de comparer les fonctionnalités offertes par le logiciel avec celles proposées par l'outil exploité dans le cadre du plan de conservation partagée des périodiques de médecine (*FileMaker*).

Des développements du logiciel s'avèrent toutefois nécessaires, et ils seront pris en charge financièrement par le CTLes. L'établissement a souhaité par ailleurs poursuivre le test, avec les 4 universités concernées par le cinéma, sur l'extension de ce domaine à une thématique plus large : celle des *Arts du spectacle*, ainsi qu'avec le traitement des titres relevant du domaine *Géographie et urbanisme*. Cette thématique, pour laquelle l'Institut de géographie a été aussi sollicité, permettra de recueillir les états de collection de 1 000 titres environ.

²⁰ Université de la Sorbonne nouvelle – Paris 3, Université Paris Diderot – Paris 7, Université Paris 8- Vincennes Saint Denis, Université paris Ouest Nanterre la Défense – Paris 10

En 2013, des groupes de travail avec les bibliothèques partenaires formaliseront les clés de recherche et l'interface graphique du catalogue conservation partagée, ainsi que le texte des conventions qui seront proposées à la signature des présidents d'université.

5.3 Le plan de conservation partagée des périodiques de mathématiques

Dans le contexte de l'évolution des éditeurs vers la diffusion électronique des revues, Le réseau national des bibliothèques de mathématiques (RNBM) a lancé il y a deux ans une réflexion sur la mise en place d'un *Plan de conservation partagée des périodiques de mathématiques* sur support papier. Ce plan qui s'appuie sur un réseau de plus de cinquante bibliothèques au niveau national a pour objectif d'assurer dans les meilleures conditions la conservation de ces collections et de permettre, pour les bibliothèques qui le souhaitent, le désabonnement des versions sur support papier.

Le CTLes a proposé sa candidature pour intégrer le Comité de pilotage de ce plan de conservation et pour en être le co-animateur.

Une présentation des outils de travail développés par le CTLes (base PMB, plateforme de travail partagée) est programmée pour le premier trimestre de l'année 2013. L'expertise du CTLes est par ailleurs sollicitée par les bibliothèques du réseau, pour la rédaction des conventions entre les différents partenaires.

Avec ce projet, le CTLes étend son périmètre d'action à un niveau national.

6. La présentation et la promotion de l'établissement

Le CTLes encourage les visites des professionnels au sein de sa structure. C'est là l'occasion de présenter les activités de l'établissement et de sensibiliser les collègues des bibliothèques partenaires aux spécificités de son activité.

La réalisation du voyage d'études annuel qui est organisé par le CTLes depuis 2005, permet non seulement d'accompagner les actions de formation, en faisant découvrir aux personnels la réalité documentaire d'établissements qui leur resterait sinon largement méconnue, mais aussi de sensibiliser les agents aux enjeux liés à la construction du nouveau silo.

Les déplacements professionnels réalisés au cours de l'année 2012 ont permis d'enrichir la réflexion sur l'équipement du nouveau silo en ce qui concerne la nature de l'équipement à adopter.

L'établissement qui a organisé en 2012 ses troisièmes journées professionnelles sur le thème de la mutualisation des ressources, compte organiser en 2013 une manifestation sur le thème de la conservation pérenne des ressources imprimées et des ressources numériques.

6.1 Les visites de l'établissement

L'établissement a reçu les équipes de direction de la Bibliothèque de l'INHA et de la Bibliothèque de l'École nationale des Chartes. Ces visites ont eu pour objet d'étudier la situation particulière de ces deux établissements par rapport à leurs besoins en termes de mètres linéaires et d'analyser la nature des fonds qu'ils ont déposés jusqu'ici au sein du CTLes (aussi bien au titre du dépôt que du stockage provisoire).

Une réunion avec les équipes d'encadrement de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne a eu lieu en début d'année. Cette réunion a permis de faire un point d'étape sur le retour en Sorbonne d'une partie des collections appartenant à cet établissement et sur le dossier de la gestion dynamique des collections instruit par la BIUSorbonne.

À la demande de l'ONG Bibliothèques sans frontières, le CTLes a accueilli une dizaine de bibliothécaires de l'Université d'Etat d'Haïti, et des bibliothèques associées au projet de construction du silo de conservation la RUCHE qui sera situé à 7 kilomètres de Port-au-Prince. Ce silo qui devrait ouvrir en 2015, remplira le rôle de bibliothèque de dépôt pour les collections universitaires sur support papier en Haïti.

Le CTLes apporte, depuis février 2012, son expertise dans le cadre de cette collaboration sur deux thèmes en particulier : l'organisation des navettes de prêt et l'implantation des magasins.

Dans le cadre de la réflexion menée par la BnF sur la gestion dynamique des collections, la direction du CTLes a présenté le fonctionnement de l'établissement et les projections liées à la montée en charge de son activité à l'ouverture de l'extension en 2015. Le groupe qui a été reçu en novembre 2012 était composé de membres de différentes directions de la BnF ainsi que du programmiste mandaté par l'établissement.

Le CTLes a mis, pendant trois jours, à la disposition des collègues de l'École nationale des chartes un espace de travail pour le tri des collections actuellement conservées au titre du stockage provisoire.

6.2 Déplacements professionnels et voyage d'études

6.2.1 Les déplacements professionnels

Le directeur et la directrice adjointe se sont rendus à la bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne afin d'étudier les modalités mises en place par cet établissement en ce qui concerne la gestion dynamique des collections dans un contexte de capacité de stockage fixe. Cette visite a permis de fixer avec la direction de cet établissement, le contour scientifique de l'intervention du directeur adjoint pour les troisièmes journées d'étude du CTLes qui se sont tenues en juin 2012. Les mêmes problématiques de gestion dynamique des collections et de stockage ont motivé, à l'occasion de ce voyage, une visite à la bibliothèque de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).

6.2.2 La participation à des Congrès

L'établissement a participé au *Congrès du Groupe architecture* de la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER) qui s'est tenu à Prague du 17 au 20 avril 2012.

La directrice adjointe et deux collègues bibliothécaires y ont présenté 5 affiches qui synthétisent les activités de l'établissement et présentent le projet d'extension avec la construction d'un nouveau silo.

L'établissement a aussi participé à la conférence satellite du *78^e Congrès de l'IFLA*, qui s'est tenue à Kuopio (Finlande) du 8 au 10 août 2012. Le directeur et la directrice adjointe ont présenté une communication qui s'inscrivait dans la thématique de cette conférence : « *Global policies, imperatives and solutions for the efficient print resources management and access to less used documents* ».

La directrice adjointe, qui est élue au *Comité permanent Construction des bibliothèques et équipement*, a participé aux travaux de l'assemblée plénière du 78^e Congrès de l'IFLA qui s'est tenu à Kuopio du 12 au 17 août 2012. Au cours de cette manifestation elle a présenté une affiche sur le CTLes dans le cadre de la « *poster session* ».

Dans le cadre des journées organisées par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), qui ont eu lieu les 19 et 20 juin 2012, le CTLes s'est fait représenter par

trois agents dont les fonctions sont en lien direct avec les thématiques qui ont été développées au cours de cette manifestation.

A l'occasion des journées de l'ABES qui se tiendront du 14 au 16 mai 2013, l'établissement animera un stand professionnel où il présentera ses activités en qualité de bibliothèque de dépôt, mais aussi d'opérateur dans le cadre de la conservation partagée.

Le directeur présentera les outils de gestion des plans de conservation partagée mis en place par le CTLes lors de la dernière journée de cette manifestation. Il interviendra par ailleurs, sur le rapport conjoint ABES- CTLes « *La conservation partagée des périodiques : état des lieux, perspectives et propositions* » diffusé en février 2013 auprès de la profession.

6.2.3 Le voyage d'études

Le CTLes est un établissement atypique dans l'environnement documentaire français. Modèle unique en son genre, il se caractérise par une absence de public en ses murs et une gestion des espaces de stockage qui s'apparente plus au classement d'archives qu'au rangement classique des collections tel qu'on le connaît en bibliothèques.

La spécificité de l'établissement ne doit pas être, pour les agents, un frein à la connaissance du milieu professionnel. L'organisation depuis 2005, d'un voyage d'études permet au personnel (qu'il s'agisse de la filière *bibliothèques* ou de la filière *administrative*) de garder le contact avec la réalité du métier et de nourrir en interne une réflexion sur l'évolution des missions de l'établissement.

Dates	Destinations / Établissements	Nombre d'agents	Thématiques d'études
2008 (19-20 juin)	Amsterdam - Bibliothèque OPEN BARE - Silo du Stedelijk Museum	14 agents	Les nouveaux services offerts aux publics et diversification des tâches au sein des équipes. La conservation des « non-livres » dans une bibliothèque de dépôt.
2009 (8-9 octobre)	Avignon - Bibliothèque Ceccano - Université d'Avignon (SCD)	14 agents	La réorganisation des services en interne, création de nouveaux services. La gestion du service de la fourniture de documents à distance.
2010 (3-4 juin)	Bruxelles - Bibliothèque royale de Belgique - Bibliothèque des Riches Claires	16 agents	Les différents types de magasins et la problématique de la communication des formats inhabituels. Le travail partagé et la notion de réseau.
2011 (24-25 mars)	Lyon - Bibliothèque de la Part Dieu - Bibliothèque de l'INRP - Université de Lyon 2 – Bibliothèque Chevreul	14 agents	Conservation des collections de grand format en silo ; la construction d'un silo de conservation en région Rhône-Alpes ; les projets de construction de bibliothèques.
2012 (6-7 septembre)	Berlin - Staatsbibliothek zu Berlin - Bibliothèque de l'Universität der Künste Berlin	12 agents	La communication des documents à partir de magasins distants ; exploitation de rayonnages fixes et mobiles ; l'amélioration du service aux usagers.

Le voyage d'études organisé par le CTLes les 6 et 7 septembre 2012, et qui comportait la visite de deux établissements (Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz et la Bibliothèque de l'Universität der Künste Berlin), a eu pour thématique l'organisation des services de communication de documents à partir de magasins distants. Cette thématique s'inscrit dans le cadre de la réflexion menée par les équipes de l'établissement sur l'extension du CTLes et l'augmentation des transactions de prêt.

Les échanges entre les magasiniers du CTLes et les magasiniers de la Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz ont été très fructueux d'une manière générale en ce qui concerne les pratiques visant à l'amélioration du service des usagers et la gestion

dynamique des collections. Les points qui retenu particulièrement l'attention des personnels du CTLes portent sur le prélèvement des collections dans les magasins pourvus de rayonnages mobiles et la gestion des flux entrants et sortants de documents par rapport à l'organisation d'une navette de prêt quotidienne.

À l'instar des années précédentes, ce voyage d'études, auquel ont participé 12 agents du CTLes, a donné lieu à une présentation lors de la réunion de début d'année au mois de janvier.

Le voyage d'étude programmé en 2013, auquel participeront 15 agents du CTLes, aura lieu les 11 et 12 avril en Grande-Bretagne. Le programme comporte la visite de deux établissements. En premier lieu, le groupe sera reçu à la Bibliothèque de *l'Imperial College*. Cet établissement est le co-animateur des plans de conservation partagée initiés dans le cadre du programme *United Kingdom Research Reserve* (UKRR).

La thématique de la conservation partagée a été choisie par l'équipe de direction au regard d'un contexte où l'établissement est amené à jouer un rôle de plus en plus actif et dynamique autour des initiatives liées à la gestion mutualisée des ressources.

La deuxième visite concerne le silo de la *Bodleian Library*. Ici, la thématique porte sur le fonctionnement d'une bibliothèque de dépôt et sur la notion de service qu'elle propose à la communauté des chercheurs grâce à l'organisation des navettes entre un magasin distant qui est situé à Swindon et la bibliothèque à Oxford.

C'est cette notion de service qui sera étudiée afin de nourrir en interne les réflexions autour de la montée en charge à court et moyen terme du nombre de communications.

6.3 Journées professionnelle du CTLes

Les journées organisées par le CTLes les 7 et 8 juin 2012 ont donné lieu à la présentation d'un bilan détaillé lors du Conseil d'administration qui s'est tenu le 28 novembre 2012.

Cette manifestation a eu lieu à la Fondation Maison des Sciences de l'Homme et a rassemblé 106 participants et 16 intervenants.

En 2013 l'établissement organisera pour la quatrième année consécutive des journées professionnelles qui auront pour thème la *conservation pérenne des ressources imprimées et des ressources informatiques*.

Le budget prévisionnel de cette manifestation a été présenté au Conseil d'administration qui s'est tenu le 28 novembre 2012 et adressé au contrôleur financier en début d'année 2013.

Le programme détaillé de ces journées qui se tiendront les 20 et 21 juin prochains à la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) est en cours de finalisation. Cette année encore, le CTLes a programmé des interventions de collègues étrangers.

II. LES MOYENS

Avec un effectif constant depuis 2008, l'établissement a pu faire face à une montée en charge de ses activités depuis ces 5 dernières années. La mise en place d'une navette de prêt supplémentaire en 2010, le développement des plans de conservation partagée ainsi que la prise en charge de la redistribution des périodiques sur support papier de la Freedom collection d'Elsevier à partir de 2011, apparaissent comme les illustrations les plus significatives de cet accroissement d'activité.

En interne, les personnels ont été étroitement associés à l'instruction de deux dossiers relatifs à la réorganisation des services et à la révision du règlement intérieur.

En corollaire, le CTLes a mené tout au long de l'année 2012 une politique de formation active dont l'objectif est de renforcer la professionnalisation des équipes à travers l'acquisition de savoirs techniques et généralistes.

1. Personnels

Tableau relatif à la répartition des effectifs par catégorie (situation au 31/12/12).

Corps	Nombre D'emplois budgétaires	Nombre d'emplois pourvus par des titulaires ou stagiaires	Nombre d'emplois vacants occupés par des contractuels	Nombre d'emplois sur ressources propres	Rompus de temps partiel	Quotité travaillée	Total colonnes 1 et 4
Conservateurs	2	2				2	2
Bibliothécaire	1	1				1	1
Ingénieur d'études	1	1				1	1
ADAENES	1	1				1	1
BIBAS	6	6				5,3	6
SAENES	1	1		1		1,8	2
Magasiniers principaux	1	1				1	1
Magasinier des bibliothèques	9	5	4	2		10,8	11
ADJAENES	2	2				2	2
Total	24	20	4	3		25,9	27

Au 31 décembre 2012, le nombre d'agents affectés au CTLes est de 27 agents sur le site de Bussy-Saint-Georges. Conformément aux engagements pris lors des différents conseils d'administration, les recrutements sur budget propre sont limités aux remplacements d'agents en congé de maladie ou de maternité, non compensés par des crédits de suppléance du Rectorat.

1.1 Les personnels titulaires

1.1.1 Dans la filière des bibliothèques

Dans la filière des bibliothèques, l'établissement compte 18 postes pourvus par des agents titulaires ou stagiaires (16 postes sur site et 2 postes mis à disposition dans d'autres établissements) :

Sur site :

- 1 conservateur général ;
- 1 conservateur des bibliothèques ;
- 1 bibliothécaire ;
- 1 ingénieur d'études ;
- 6 bibliothécaires assistants spécialisés ;
- 1 magasinier principal des bibliothèques ;
- 5 magasiniers des bibliothèques.

A ces personnels, il convient d'ajouter :

- 1 conservateur général affecté au Centre international d'enregistrement des publications en série ;
- 1 magasinier principal des bibliothèques affecté au Centre interinstitutionnel pour la diffusion des publications en sciences humaines.

1.1.2 Dans la filière administrative

Dans la filière administrative, l'établissement recense, au 31 décembre 2012, 4 postes pourvus par des agents titulaires :

- 1 attaché d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (ADAENES) ;
- 1 secrétaire d'administration scolaire et universitaire (SAENES) ;
- 2 adjoints administratifs principaux (ADJAENES).

1.2 Les personnels contractuels sur postes vacants

Au 31 décembre 2012, le CTLes compte 4 agents contractuels employés sur des postes de titulaires vacants (4 C).

Il convient de rappeler ici la spécificité des profils de poste des magasiniers affectés au CTLes qui rend difficile le remplacement des postes vacants par des titulaires.

La fiche de poste de ces agents prévoit qu'ils puissent assurer les navettes quotidiennes de PEB (du lundi au vendredi) entre le CTLes et les bibliothèques versantes, qu'ils assurent le suivi des transferts sur site une fois par semaine, et qu'ils prennent en charge par ailleurs les transferts de collections, retenues par le *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*.

Les candidats doivent non seulement être titulaires du permis B, mais ils doivent aussi être en mesure de conduire dans Paris avec les difficultés que cela suppose.

Enfin, les magasiniers du CTLes interviennent à la fois sur des collections comme dans n'importe quelle bibliothèque, mais ils doivent surtout manipuler des charges lourdes (entre 10 et 25 kg). Ces charges correspondent au poids des conteneurs qui contiennent les documents qui sont intégrés dans les magasins.

Afin de pouvoir pourvoir les postes vacants de catégorie C par des personnels titulaires, l'établissement a obtenu, à sa demande, la transformation de trois postes de magasiniers des bibliothèques, occupés par des agents contractuels, en postes d'opérateurs logistiques.

Un recrutement en pied de corps devrait pouvoir être organisé par l'établissement dans le courant de l'année pour une prise de poste en septembre 2013.

1.3 Les personnels sur budget propre

Le CTLes a employé en 2012 trois agents contractuels sur budget propre afin de répondre à des besoins ponctuels sur des chantiers spécifiques limités dans le temps (navette de prêt, récolement des collections en magasin, dédoublonnage des thèses de médecine, conservation partagée).

- 2 magasiniers des bibliothèques pour une période de 12 mois ;
- 1 SAENES pour une période de 12 mois.

La charge de travail en matière administrative, qui est liée à l'augmentation des activités de l'établissement, a nécessité la prolongation pour 12 mois du contrat de l'agent administratif de catégorie B recruté sur budget propre. La réorganisation du service administratif de l'établissement qui a été amorcée au cours du dernier trimestre de l'année 2012 et qui devra se poursuivre tout au long du premier semestre de l'année 2013 aura pour conséquence la requalification du poste de contractuel de catégorie B dans la filière administrative (SAENES), en poste d'assistant ingénieur contractuel chargé de la communication institutionnelle de l'établissement.

1.4 La réorganisation des services bibliothéconomiques

La réorganisation des services bibliothéconomiques du CTLes est l'un des chantiers les plus importants qui ont été menés à bien par l'établissement en 2012.

Cette réorganisation répond à un triple objectif. Il s'agit en tout premier lieu de préparer la montée en charge des activités du CTLes en prévision de la construction de l'extension, à l'horizon 2015. Le contexte actuel avec à court terme la réouverture de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, et l'accueil des collections provenant du campus Condorcet se prêtait tout particulièrement à la mobilisation des personnels autour de ce projet.

Il s'agissait aussi de répondre aux aspirations des personnels qui ont émis le souhait de voir évoluer leurs tâches tout en confortant et renforçant leurs acquis professionnels.

Enfin, en dernier lieu, la réorganisation des services devait permettre une refonte de l'organigramme afin que celui-ci soit plus en conformité avec les activités de l'établissement, en les valorisant et en les rendant plus visibles, notamment dans le domaine de la mutualisation et la valorisation des collections.

Les réunions menées au sein de chaque service ont nourri la réflexion qui a permis de présenter à l'ensemble des personnels la nouvelle organisation des services avec notamment la mise en place d'un service dédié à la conservation partagée.

Le nouvel organigramme a été présenté lors du CA du 28 novembre 2012.

1.5 La révision du règlement intérieur

Le *Règlement intérieur* du CTLes en vigueur depuis la création de l'établissement, et voté par le Conseil d'administration en sa séance du 29 novembre 1996, avait subi deux modifications : une première consécutive à l'accord concernant l'ARTT a été approuvée par le CA du 4 juin 2002, et la seconde, relative au port des chaussures de sécurité, a été approuvée par le CA du 29 novembre 2005.

En dépit de ces modifications, il est apparu nécessaire de réviser l'ensemble du texte afin d'y apporter notamment les mises jour relatives aux nouvelles réglementations en vigueur.

Un groupe de travail, constitué sur la base du volontariat, s'est réuni régulièrement tout au long de l'année 2011.

Des modifications de forme ont été par ailleurs apportées afin de faciliter la lecture des documents de référence accompagnent le règlement intérieur ; et tout particulièrement le document relatif aux frais de mission, présenté au conseil d'administration du 28 mars 2012 ainsi que le document relatif à la formation professionnelle.

Les principales modifications apportées au texte d'origine portent sur l'introduction de nouveaux articles :

- article 9.3 concernant les risques psychosociaux,
- article 11 relatif à la charte informatique et aux moyens de communication.

Par ailleurs, certains articles ont été totalement remaniés et augmentés ; il s'agit notamment des articles suivants :

- l'article 4 concernant les autorisations d'absence et article 5 relatif aux ordres de mission,
- les articles 7 et 8 relatifs à la représentation des personnels aux différentes instances, conseil d'administration et comité technique de l'établissement,
- l'article 10 concernant les règles relatives à la sécurité et à la sauvegarde des collections et à la tenue des locaux et des matériels.

Le groupe de travail constitué en interne a présenté ses travaux en une séance de restitution aux membres du personnel qui s'est tenue au premier trimestre 2012. La version finalisée a été reprise et commentée toujours en séance plénière en juin 2012.

La nouvelle version du *Règlement intérieur du CTLes* a été adoptée au CA du 28 novembre 2012 ainsi qu'au Comité technique du 13 décembre 2012.

2. Le budget de l'établissement

Cette partie est consacrée à la présentation du *Compte financier* qui fait l'objet d'un point inscrit à l'ordre du jour et qui sera présenté par Madame l'agent comptable du CTLes.

3. L'activité du service des affaires budgétaires et comptables

Sous l'autorité du gestionnaire de l'établissement, le périmètre d'action du service s'articule autour de trois domaines prioritaires : l'exécution des dépenses, la gestion des recettes et la gestion courante de l'établissement.

Deux autres points seront traités dans cette partie ; ils concernent la gestion des stocks et le suivi de l'inventaire.

3.1 L'exécution des dépenses

Le délai de paiement des factures est inférieur à trente jours, hormis durant la période de vacances d'été.

En termes de mandats émis, l'activité est en légère hausse à celle de l'an dernier (673 mandats en 2012 contre 648 en 2011). Une partie de cette hausse est due aux écritures de variations des stocks qui ont été constatées pour la première fois au 31 décembre 2012 par l'émission de mandats aux comptes 317 et 603.

Les rejets demeurent limités et sont dus essentiellement à une erreur d'imputation des écritures d'admission en non-valeur de créances non recouvrées.

Les factures qui ne sont pas parvenues au CTLes en fin d'exercice représentent un montant de 64 627€. Elles ont donné lieu à l'édition de 23 mandats de charges à payer.

Parmi ces factures, figure une facture de la BnF d'un montant de 46 187€, et relative aux travaux de renouvellement du système de sécurité incendie qui n'ont pas encore été réceptionnés.

Cette somme de 46 187€, s'ajoute à une somme de 151 057€ qui a fait l'objet d'un mandat de charges à payer sur l'exercice 2011, au titre de la même opération.

3.2 L'émission des titres de recettes

Au cours de l'exercice considéré, le service a émis 1 364 titres de recettes.

Il convient de souligner néanmoins que seuls 11 titres ont été rejetés en 2012 contre 67 en 2011.

Nature des titres	Exercice 2012	Exercice 2011	Différence
Subventions Etat	8	3	+5
Location d'espaces	281	256	+25
PEB	967	1074	-101
Journées professionnelles	78	4	+74
Divers	32	28	+4
Total	1 365	1 355	+10

Les rejets intervenus sur 2011 concernaient des titres de recettes de PEB établis pour la première fois selon la technique des produits à recevoir.

La technique des produits à recevoir est désormais maîtrisée.

3.3 La gestion courante de l'établissement

En 2012, l'action du service a porté sur la gestion de l'immobilier, sur le suivi des contrats, la gestion des stocks et le suivi de l'inventaire.

3.3.1 La gestion de l'immobilier

Ce point s'inscrit dans le cadre de conventions qui lient la BnF et le CTLes pour la gestion courante du site, pour les opérations relatives au changement du système de sécurité incendie et pour les opérations relatives au changement des groupes frigorifiques. L'exécution de ces conventions est évoquée dans le cadre de comités de gestion réunissant les deux établissements. Deux réunions de cette instance ont eu lieu pendant l'année 2012.

La convention de répartition des charges communes a été renouvelée pour la période 2013-2015, une convention de groupement de commandes a été conclue pour le changement des groupes frigorifiques.

3.3.2 Le suivi des contrats

La gestion et le suivi des autres contrats se sont poursuivis pendant l'année 2012.

Deux marchés devaient faire l'objet d'un renouvellement pour le 1^{er} septembre 2012. Il s'agit du marché des prestations de ménage conclu avec l'*Ugap* et du marché de location-maintenance de deux photocopieurs conclu avec la société *Ricoh-France*.

Deux appels d'offres ont été lancés à la fin du mois de juin 2012. Ces appels d'offres ont été déclarés infructueux.

Cette situation a conduit l'établissement à signer un contrat d'un an avec la société *Ricoh-France* pour la location-maintenance des deux photocopieurs et à prolonger jusqu'au 31 décembre 2012 le contrat relatif aux prestations de ménage avec l'*Ugap*.

Un nouvel appel d'offres pour le marché de prestations de ménage a été toutefois lancé en octobre 2012 et il s'est traduit par la signature d'un contrat avec une nouvelle entreprise.

3.3.3 La gestion des stocks

Les stocks comportent trois types de biens :

- conteneurs de conservation ;
- enveloppes-bulles ;
- cartons d'archives.

Désignation des produits	Au 1 ^{er} janvier 2012			Au 31 décembre 2012						
	Quantité	PU TTC	Valeur TTC	Quantité	PU TTC	Valeur TTC	Variation	Imputation		
Boîtes polypropylène										
Format	Type	Usage								
In-4°	Scratch	Cession	3 000	6,41 €	19 230,00€	3 000	6,41 €	19 230,00€	0,00 €	602281
In-8°	Scratch	Cession	4 000	4,76 €	19 040,00€	3 750	4,76 €	17 850,00€	-1 190,00€	602281
In-4°	Couvercle	Dépôt	250	4,23 €	1 057,50€	1 000	4,63 €	4 630,00€	3 572,50€	602281
In-8°	Couvercle	Dépôt	0	0,00€	0,00€	750	3,17 €	2377,50€	2 377,50€	602281
In-16°	Couvercle	Dépôt	1 000	5,41 €	5 410,00€	1 000	5,41 €	5 410,00€	0,00€	602281
Total boîtes polypropylène			8 250		44 737,50€	9 500		49 497,50€	4 760,00€	
Pochettes à bulles										
240*275 mm/215*265 mm			100	0,17 €	17,00€	400	0,60 €	240,00€	223,00 €	602283
290*370 mm/290*370 mm			680	0,269 €	188,92€	136	0,20 €	27,20€	-155,72€	602283
320*455 mm			25	0,432 €	10,80€	25	0,47 €	11,75€	0,95€	602283
Total pochettes à bulles			805		210,72€	561		278,95 €	68,23 €	
Boîtes « ARMIC »										
Boîtes « ARMIC »			2000	2,73€	5 460,00€	1 480	2,73€	4 000,40€	-1 459,60 €	602282
Total boîtes « ARMIC »			2 000		5 460,00€			4 000,40€	-1 459,60 €	
Total Stock					50 408,22€			53 776,85€	3 368,63 €	

La valeur des stocks au 31 décembre 2012 est de 53 776€ contre 50 408€ au 1^{er} janvier 2012.

La valeur des stocks de boîtes en polypropylène a augmenté de 4 760€, celle des pochettes à bulle de 68,23€ et celle des boîtes « ARMIC » a diminué de 1 459,60€.

3.3.4 Le suivi de l'inventaire

Dans le rapport rendu dans le courant de l'année 2010, la Cour des comptes demandait à ce que le CTLes procède à un rapprochement de l'inventaire comptable et de l'inventaire physique.

Cette opération nécessite deux actions successives. La première action consiste à créer des biens physiques à partir des biens comptables, la seconde consiste à rattacher chacun de ces biens physiques nouvellement créés à un bien comptable.

Création des biens physiques à partir des biens comptables :

Le travail mené tout au long de l'année 2012, a consisté à créer, à partir des factures et des biens comptables existants, des biens physiques dans le logiciel *Win Immo*.

Au 31 décembre 2012, 180 biens physiques ont été créés. Les 53 biens restants seront créés au cours du premier semestre de l'année 2013.

Rattachement de chaque bien physique à un bien comptable :

Cette action qui débutera au cours du premier semestre de l'année 2013, nécessite d'identifier les biens acquis avec des crédits de classe 2, dont la valeur unitaire est à 0€ dans l'inventaire.

Il s'agit d'environ 400 biens hétéroclites qui comprennent notamment des lots de tablettes de magasins traditionnels et industriels ainsi qu'une partie des mobiliers de bureaux acquis à l'ouverture de l'établissement en 1996.

3.4 Mise en place d'un plan d'action pluriannuel dans le cadre de la mise en œuvre du contrôle interne comptable et financier

Le document qui avait été présenté au CA du 9 novembre 2011 faisait apparaître trois types de risques se rapportant d'une part aux marchés et conventions, d'autre part à la chaîne des recettes et enfin à la chaîne des dépenses. Le document indiquait par ailleurs les mesures prises pour prévenir ces risques.

Dans le courant de l'année 2012, des mesures ont été prises afin de réduire le risque dans la « chaîne des recettes » lié à l'existence de trois logiciels de gestion de la facturation du PEB. C'est ainsi qu'un contrôle de cohérence a été mis en place, permettant de s'assurer que les factures émises par le logiciel *Sage* sont reprises dans leur intégralité dans le logiciel budgétaire *WinM9*. Ce contrôle est effectué au moyen d'un tableau Excel sur lequel figurent les montants de chaque facture ; montants qui sont ensuite comparés aux titres de recettes émis avant leur validation.

3.5 Bilan 2012 et objectifs 2013

Le bilan de l'année 2012 fait apparaître la dynamique du service qui a consolidé ses acquis dans l'utilisation des techniques budgétaires et financières et qui a su, tout au long de l'année, anticiper les attentes de l'agent comptable et de la direction de l'établissement.

Les objectifs qui sont fixés au service pour l'année 2013 s'articulent autour de quatre axes :

- La poursuite et l'achèvement des opérations consistant à rapprocher l'inventaire comptable de l'inventaire physique ;

- Le passage de l'émission de la facturation du logiciel *SAGE* au logiciel *WinM9* dans un souci de simplification des procédures ;
- La finalisation du document relatif au contrôle interne comptable ;
- Poursuite de la réorganisation du service administratif.

4. La formation des personnels

L'établissement a élaboré au cours de l'année 2012 un document à l'attention des personnels de l'établissement dans lequel sont expliqués les différents dispositifs réglementaires de la formation dans la Fonction publique. Le document a été diffusé aux personnels après avoir été présenté au Comité technique du 13 décembre 2012.

Les dépenses de formation supportées par l'établissement en 2012 représentent 13 501€, contre 8 681€ en 2011. Les dépenses de rémunération des stagiaires²¹ représentent quant à elles 30 925€, contre 24 845€ en 2011, et les indemnités liées à la formation atteignent un montant de 5 528€.

Les dépenses de formation par rapport à la masse salariale sont de 6,18% (4,87% en 2011).

En 2012, 68 agents (un agent est compté autant de fois qu'il a suivi de formations) ont suivi une formation pour un total de 162 jours contre 126 jours pour 67 agents en 2011.

Le nombre moyen de jours de formation par agent est de 6 contre 4,59 en 2011.

Le nombre de jours de formation par agent en fonction est de 3,40 pour la catégorie A, de 4,38 pour la catégorie B et de 7,86 pour la catégorie C.

La hausse en termes de jours de formation et en termes de dépenses, entre l'exercice 2011 et l'exercice 2012, s'explique principalement par l'organisation de formations sur site, dispensées notamment par *Médiadix* et qui sont particulièrement onéreuses (formation catalogage et la préparation au concours de magasinier principal des bibliothèques).

Cette année, 8 agents, dont 6 agents contractuels, ont bénéficié d'au moins une formation pour la préparation aux concours : celle de magasinier principal, mais aussi des formations par correspondance pour la préparation du concours de conservateur (commencée en 2011), et pour la préparation au concours d'adjoint administratif.

Les actions menées par le CTLes dans le domaine de la formation visent à améliorer les conditions de travail ainsi que l'intérêt de la vie professionnelle des agents. Le plan de formation pour l'année 2013, qui poursuit cet objectif, a été présenté au CA du 28 novembre 2012.

En 2012, deux agents de l'établissement ont fait valoir leur droit individuel à la formation (DIF).

Un agent a mobilisé son DIF pour suivre un stage en bibliothèque universitaire dans le cadre de la formation d'auxiliaire de bibliothèque organisée par l'ABF (35h), un autre pour suivre une formation en anglais (20h).

En ce qui concerne la formation initiale, un agent est inscrit pour l'année 2012-2013 à la formation post recrutement des BIBAS. Cette formation commencera en 2013.

Deux agents ont effectué un bilan de carrière au deuxième semestre 2012. Cet entretien a pour but de faire le point sur la carrière de l'agent et sur ses perspectives d'évolution dans la fonction publique lors d'un entretien avec un interlocuteur des ressources humaines.

²¹ C'est-à-dire le montant des traitements des agents correspondants aux jours de formation.

Les deux agents demandeurs appartenant au service administratif du CTLes, l'entretien a eu lieu au rectorat de Créteil.

5. L'informatique

Les agents présents dans l'établissement (27 agents du CTLes et 1 agent de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne) ont à leur disposition 40 ordinateurs, dont 4 ordinateurs portables et 19 imprimantes. Dans le cadre de la mise à niveau du parc informatique, 9 ordinateurs de bureau et 2 ordinateurs portables ont été acquis tout au long de l'année afin de remplacer des matériels obsolètes ou hors d'usage.

En 2012, le CTLes s'est porté acquéreur de 40 licences Office 2010 qui ont été installées sur différents postes.

La migration de Windows XP vers Windows 7, a été amorcée en cours d'année et doit se poursuivre tout au long de l'année 2013.

Des négociations sont en cours avec le Centre de ressources informatiques (CRI) de l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée pour modifier la convention d'assistance afin de mettre en place, dans leurs locaux, une sauvegarde externalisée des données du CTLes.

Le système intégré de gestion d'archives et de bibliothèque Flora, objet du lot 1 du marché passé avec la société EVER TEAM dans le cadre du projet de réinformatisation du CTLes, est en maintenance depuis le 11 mai 2012. Aucun problème significatif n'a été constaté au cours de l'année.

La plate-forme de travail partagé entre le CTLes et les établissements partenaires, objet du lot 2 du marché de réinformatisation est entrée en production en avril 2012. Elle est maintenant utilisée de manière régulière dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*.

Le module dédié aux échanges avec les établissements versants dans le cadre des transferts réguliers de collections vers le CTLes est en cours de finition. Le CTLes alimente actuellement cette plateforme avec les conventions de dépôt et de cession passées avec les différents établissements versants. Ce module sera rendu accessible progressivement à l'ensemble des établissements partenaires.

Dans le cadre des travaux relatifs au développement des plans de conservation partagée, le CTLes a mené des tests sur le Système intégré de gestion des bibliothèques *PMB* en important les notices des périodiques de cinéma ainsi que les différents états de collection. Les données ont été fournies par les quatre bibliothèques²² possédant des fonds correspondant à cette thématique

Les tests se poursuivent avec l'import des notices et des états de collection des périodiques de géographie et d'urbanisme.

Afin d'avoir la certitude de bénéficier d'une interface de travail adaptée et de réaliser les paramétrages répondant aux besoins identifiés, le CTLes a pris attache dès novembre 2012 avec la société assurant des développements sur *PMB*. Les résultats des travaux menés par le prestataire et ceux menés en interne par le CTLes, seront présentés au cours du premier semestre 2013 aux directeurs des bibliothèques participant aux plans de conservation partagée.

²² Il s'agit des SCD de l'Université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle, de l'Université Paris Diderot-Paris 7, de l'Université Paris 8-Vincennes Saint Denis et de l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense Paris 10

6. Les échanges dans le cadre de la construction du nouveau silo

Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié le 17 octobre 2012 au Cabinet Antonini-Darmon. Le projet prévoit la construction de deux bâtiments indépendants rattachés au silo existant. Seul l'un de ces bâtiments sera équipé à la livraison, le deuxième bâtiment ne sera ni équipé ni chauffé.

La validation de l'avant-projet sommaire (APS) est intervenue le 11 décembre 2012, elle est intervenue après un travail d'analyse des pièces présentées par les architectes dans le but de préciser la conception du projet.

Le CTLes a par ailleurs demandé à l'EPAURIF à être étroitement associé au choix du mobilier, en particulier en ce qui concerne le choix de l'entreprise chargée d'installer les rayonnages mobiles à simple et à double hauteur.

Un document de synthèse réalisé par les équipes du CTLes est présenté au Conseil d'administration.

III. LES ORIENTATIONS POUR 2013

Le CTLes est un acteur à part entière dans le paysage documentaire français, de par l'importance des collections stockées, il conserve plus de 69 kilomètres linéaires de collections, représentant plus de 2 millions de volumes, ainsi que de par le nombre de communications de documents, aux alentours de dix mille par an depuis 2010.

La perspective d'une nouvelle construction qui proposera dès son ouverture en 2015, plus de 50 kilomètres linéaires de stockage supplémentaires et qui devrait permettre, à terme, de totaliser plus de 175 kilomètres linéaires de stockage, fait apparaître l'absolue nécessité de mettre en place une charte documentaire, outil de réflexion concertée entre l'établissement et ses partenaires, afin de rationaliser les versements au Centre.

Par ailleurs, le CTLes consolide sa position en tant qu'acteur prédominant dans la mise en place de plans thématiques de conservation partagée.

Établissement unique en France, il se doit de renforcer son positionnement national et international en effectuant la promotion et la valorisation de ses actions.

Les orientations pour l'année 2013 ont été présentées lors du Conseil d'administration du 28 novembre 2012.

Il s'agit d'une part de confirmer les objectifs que s'est fixé le CTLes depuis 2008, à savoir, mieux identifier et mieux répondre aux attentes de ses partenaires et valoriser les services rendus, mais aussi maintenir et améliorer la qualité des prestations offertes aux bibliothèques de l'enseignement supérieur d'Île-de-France, en matière de transferts, de communications, de traitement, et de suivi administratif.

Ces orientations pour l'année 2013 peuvent se décliner autour de 7 axes principaux :

1. La construction : un axe fédérateur au sein l'établissement.

L'équipe tout entière a été associée à l'analyse de l'existant et à la réflexion conduite sur les nouveaux espaces. En 2013, la réflexion devra se prolonger par une étude des mobiliers, rayonnages fixes et mobiles. Plusieurs visites d'équipements sont d'ores et déjà prévues.

2. La mise en place d'une charte documentaire.

Ce chantier apparaît comme une nécessité absolue si l'on veut maîtriser le rythme d'accroissement des collections conservées au centre, qu'il s'agit de collections en cession et des collections en dépôt, en concertation avec l'autorité de tutelle et avec les établissements partenaires. Une grille d'analyse ayant été déjà présentée au Conseil d'administration. Il convient en 2013, d'organiser des groupes de travail avec les établissements partenaires afin d'affiner cette grille dans le but de mieux répondre à leurs attentes, en fonction des nécessités de chaque établissement et de leurs priorités.

3. Le développement des plans de conservation partagée thématiques au niveau régional et la mise en place de coopérations au niveau national et international.

L'expérience développée par le CTLes en matière de conservation partagée à l'occasion de la mise en place du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île - de-France*, conjointement avec la Bibliothèque Interuniversitaire de santé (BIUS) permet d'envisager une extension du périmètre d'intervention de l'établissement dans ce domaine.

Des contacts ont été pris en 2012, auprès des Directeurs de bibliothèques universitaires et de grands établissements de Paris et de la région Île-de-France afin d'envisager le développement des plans thématiques de conservation partagée.

D'ores et déjà, un plan a été initié par le CTLes dans le domaine des arts du spectacle, avec les SCD de Paris 3, 7, 8 et 10. Un autre se met également en place en ce qui concerne la géographie.

Le CTLes a rejoint en 2012 le comité de pilotage du plan de conservation mis en place par le Réseau national des bibliothèques de mathématiques (RNBM).

Des réalisations concrètes dans ces domaines devront voir le jour en 2013.

Enfin, une coopération au niveau international se met en place avec les responsables du réseau britannique de conservation partagée, *United Kingdom Research Reserve* (UKRR), afin d'étudier des possibilités de travail en commun.

4. Proposer un service payant de pilon pour les bibliothèques partenaires

De nombreux versements en cession comportent encore beaucoup de doublons dont l'élimination représente un coût important pour l'établissement qui assure déjà financièrement le coût de leur transport dans ses locaux.

Adossé à une politique documentaire du centre, l'existence de ce service permettrait aux établissements de faciliter leur sélection des documents à céder au CTLes, et le cas échéant de verser des documents clairement identifiés comme étant destinés à être pilonnés. Cette prestation de service serait rendue à titre onéreux.

5. Accompagner les projets d'installation des collections

Accompagner les projets d'installation des collections de bibliothèques, est l'une des missions de toute bibliothèque de dépôt offrant à ses partenaires des magasins distants. Pour le CTLes, ce rôle doit être rempli pour les collections de la Bibliothèque interuniversitaire Sorbonne ainsi que pour celles relevant du grand équipement documentaire Condorcet.

Les équipes de direction de ces établissements se sont déjà réunies à plusieurs reprises au cours de l'année 2012 afin d'instruire ces dossiers.

La réflexion qui se poursuivra en 2013 aboutira à la mise en place de chantiers spécifiques destinés à répondre aux besoins de ces établissements, notamment en ce qui concerne le traitement de certains fonds.

6. La valorisation de l'établissement et l'amélioration de sa communication institutionnelle

Le positionnement unique du CTLes en France, à la fois comme bibliothèque de dépôt et comme acteur incontournable dans le domaine de la mutualisation des collections doit être renforcé et consolidé. Dans cet esprit, les journées professionnelles du CTLes sont programmées en 2013 pour la 4^{ème} année consécutive. Après avoir consacré ces journées

à la conservation partagée des collections, à la gestion dynamique des collections et à la fourniture de documents à distance, l'édition de 2013 sera dédiée à la problématique de la conservation pérenne des documents papier ainsi que celle des documents numériques.

Le CTLes entend aussi renforcer son positionnement dans le paysage international des bibliothèques. A l'instar des actions menées en 2012, des interventions sont programmées en 2013, aussi bien dans le cadre des journées ABES ainsi qu'à l'occasion des congrès de l'IFLA (Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques) et de LIBER (Ligue des bibliothèques européennes de recherche).

La refonte du site web de l'établissement a pour objectif de permettre une meilleure visibilité de l'activité de l'établissement, pour les bibliothèques partenaires, au titre du versement de collections, ainsi que pour les plans de conservation partagée. Il devra permettre également aux bibliothèques extérieures au réseau d'être informées des actions entreprises par le CTLes en matière de mutualisation des collections et de coopération.

Ce site web servira enfin de support à une « *Lettre d'information du CTLes* » sur le modèle de ce qui existe pour la plupart des opérateurs de mutualisation en France comme à l'étranger.

7. La conformité entre l'inventaire physique et l'inventaire comptable des biens : une priorité absolue.

Dans le cadre de la gestion comptable, l'établissement doit impérativement au cours de l'année 2013, poursuivre la reprise complète des états d'inventaire depuis 2003. Il s'agit de rapprocher de manière exhaustive l'inventaire physique de l'inventaire comptable. L'établissement a programmé la formation de trois agents à l'utilisation de l'application du logiciel comptable (application inventaire) au cours du deuxième trimestre de l'année. Cette opération qui avait déjà été inscrite l'an dernier comme une orientation pour 2012, sera réalisée sous l'entière responsabilité du gestionnaire de l'établissement.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1, Les collections au CTLes

- Détail des transferts intervenus en 2012 p. 39
- 10 établissements ayant le plus de collections au CTLes p. 39
- Collections conservées au CTLes au 31 décembre 2012 : répartition par statuts p. 40
- Collections conservées au CTLes au 31 décembre 2012 : typologie des documents p. 40

Annexe 2, Le stockage provisoire

- Tableau des collections conservées au titre du stockage provisoire au 31 décembre 2012 p. 41

Annexe 3, Les transferts prévus en 2013

- Données recueillies dans le cadre du recensement des besoins auprès des établissements p. 42

Annexe 4, Les communications de documents

- Communications depuis 1999 : évolution par types de support p. 43
- Communications en 2012 par type de support p. 43
- Communications en 2012 par domaines thématiques p. 43
- Communications en 2012 par support et domaines thématiques p. 44
- Communications en 2012 par fonds d'origine p. 44

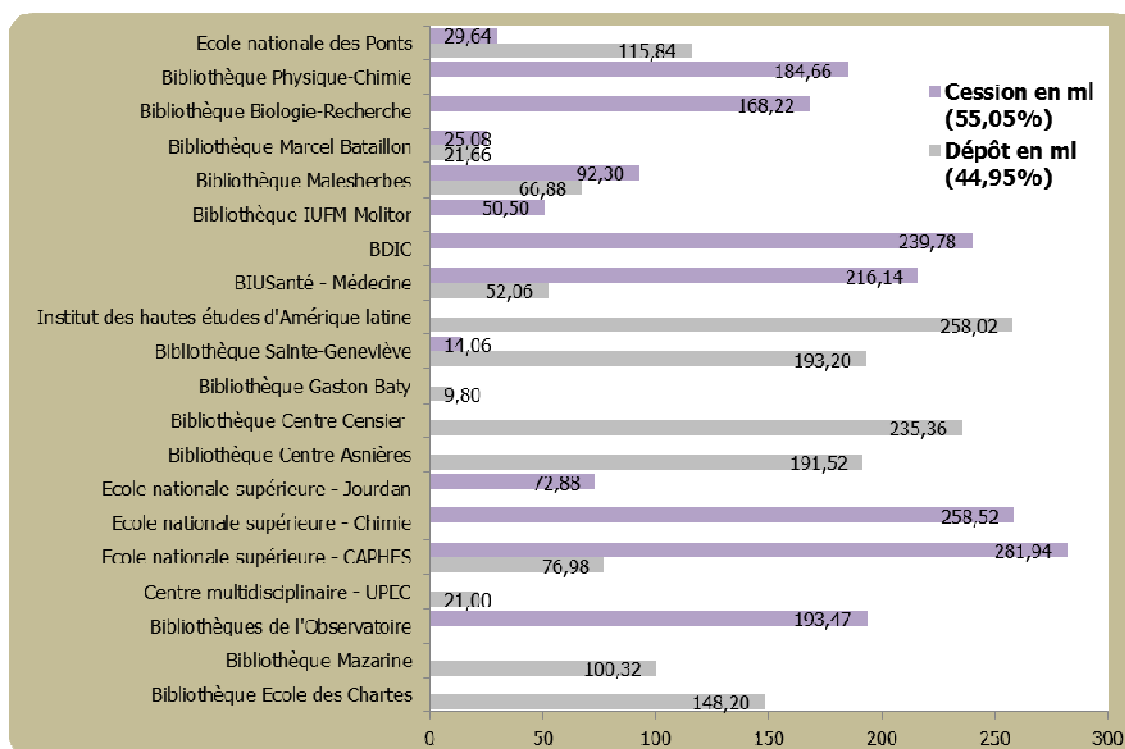
Annexe 5, La conservation partagée

- Récapitulatif des transferts dans le cadre de la conservation partagée des périodiques de médecine pour l'année 2012 p. 45

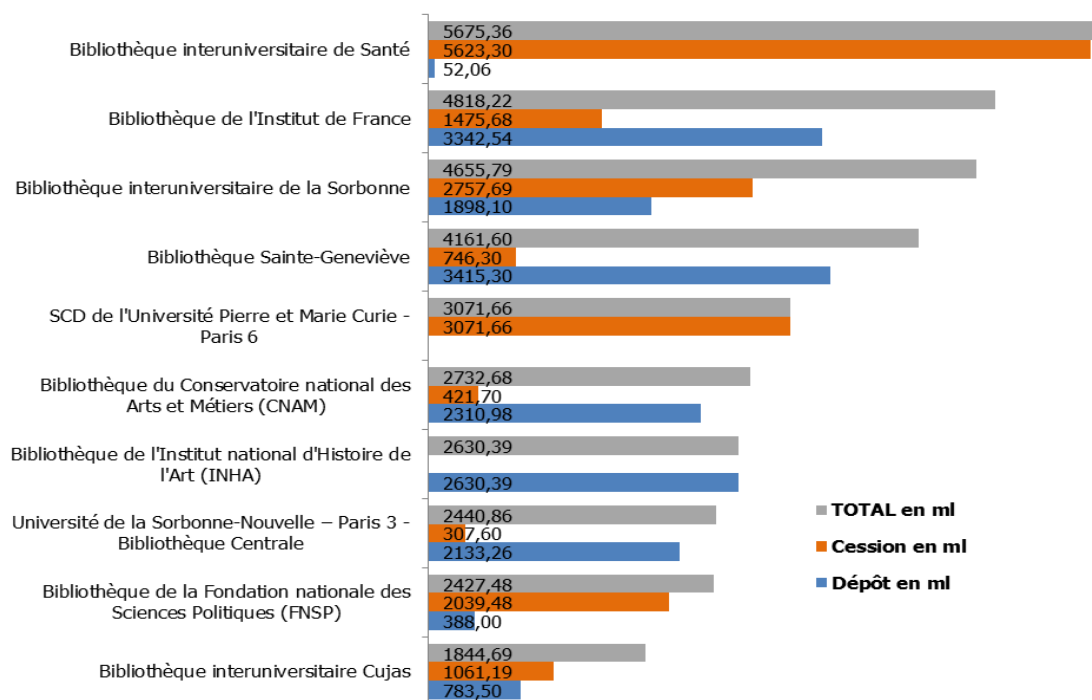
Annexe 6, Les collections en dépôt et en cession

- Etat récapitulatif des fonds en dépôt et en cession au CTLes : situation au 31 décembre 2012 p. 46

ANNEXE 1 Détail des transferts intervenus au cours de l'année 2012

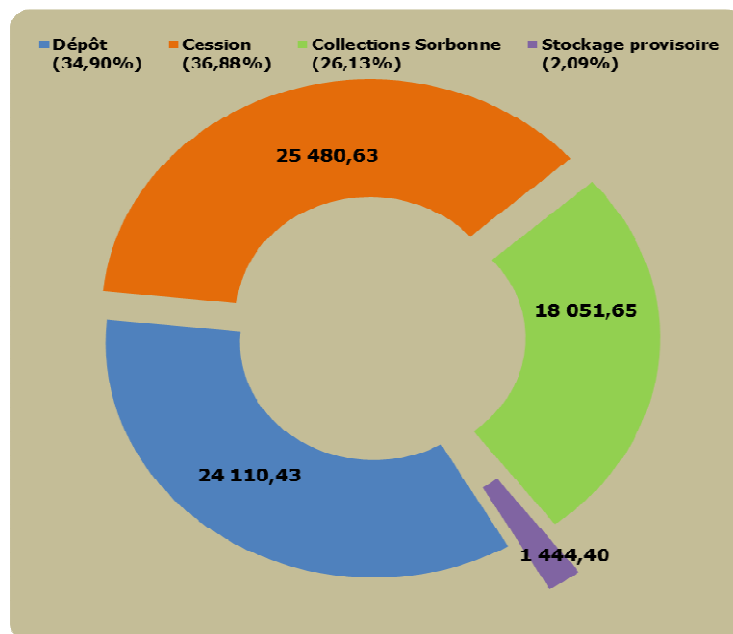


Les 10 établissements ayant le plus de collections au CTLe²³



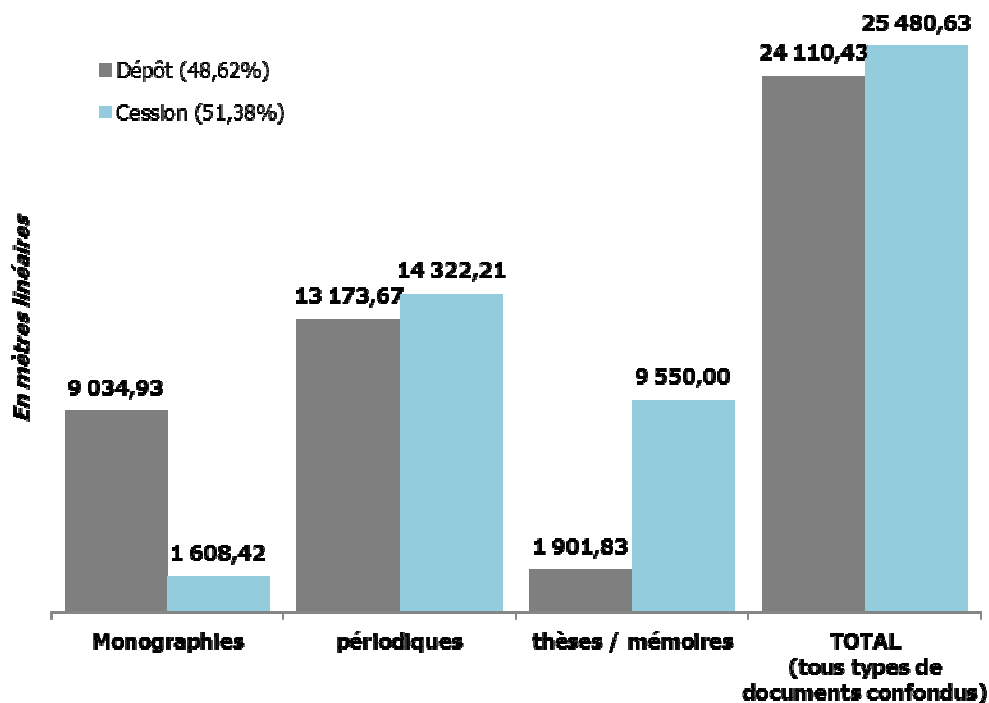
²³ Les collections qui apparaissent sous la dénomination « Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne » concernent uniquement les fonds qui ont été transférés dans le cadre des transferts courants.

Collections conservées au CTLes au 31 décembre 2012 : répartition par statuts



Les collections qui apparaissent sous la dénomination « Collections Sorbonne » concernent les fonds qui ont été transférés dans le cadre de l'opération relative aux travaux de mise en sécurité de l'Université de la Sorbonne.

Collections conservées au CTLes au 31 décembre 2012 : typologie des documents



ANNEXE 2

Documents conservés au titre du stockage provisoire au 31 décembre 2012

Etablissements	Date de livraison	Nombre de cartons	Conditionnement atypique	Métrage en ml	Durée	Retour prévu
Université la Sorbonne nouvelle - Paris III	28/06/2002	282		112,8	11 ans	30/06/2013
Ecole nationale des Chartes (+ fonds Canavesio)	16/09/2002	151		60,4	10 ans	15/09/2012
Ecole nationale des Chartes	26/05/2003	127		50,8	9 ans	30/12/2013
Bibliothèque Jacques Doucet	02/08/2005	279		111,6	8 ans	10/04/2012
Université Paris nord - Paris XIII / bibliothèque marxiste	11/04/2005	1 984		793,6	7 ans	10/04/2010
Sorbonne	18 & 25/05/2009	788	2	315,2	5 ans	17/05/2014
TOTAL				1 444,4		

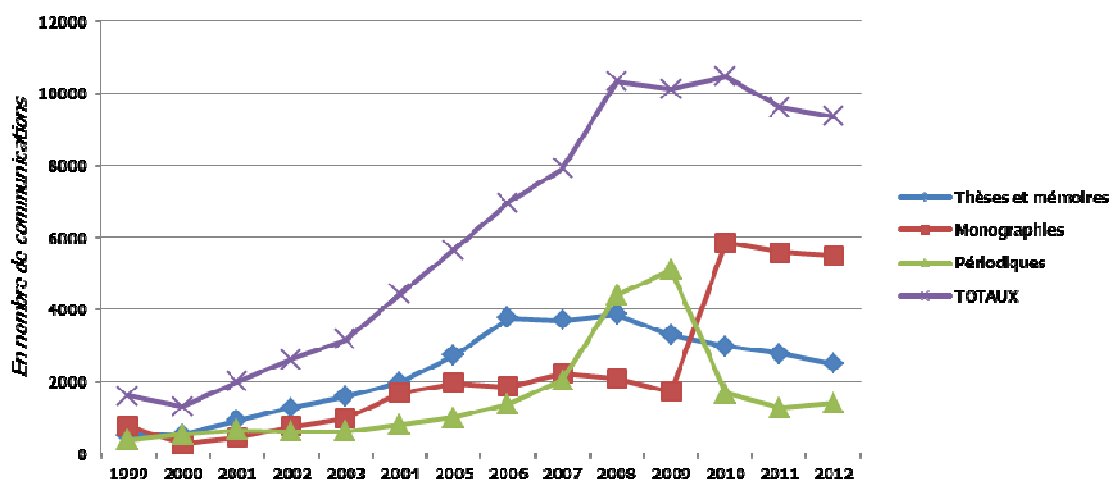
Le stockage provisoire occupe un total de près de 1 500 mètres linéaires (1 444,40) dans les magasins du CTLes

ANNEXE 3

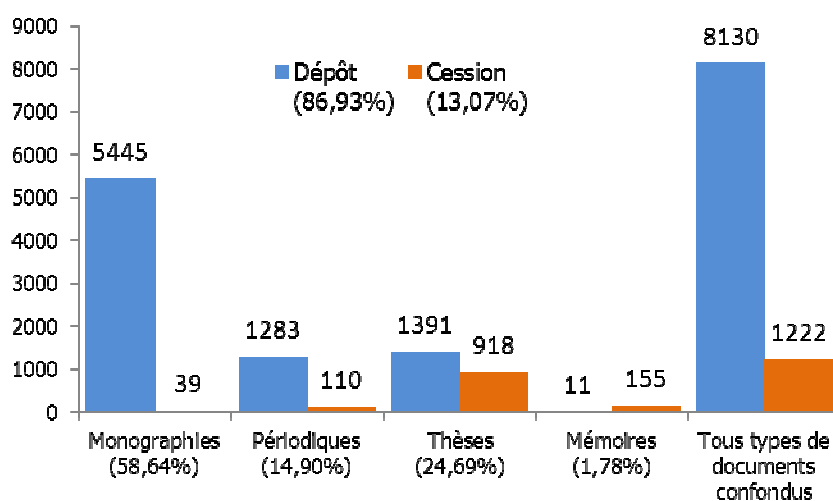
Transferts prévus pour 2013 Données recueillies dans le cadre du recensement des besoins auprès des établissements

Bibliothèques	Dépôt en ml				Cession en ml				TOTAL
	Périodiques	Monographies	Thèses	TOTAL	Périodiques	Monographies	Thèses	TOTAL	en ml
Bibliothèque du CNAM		80		80	113			113	193
Bibliothèque Bio-Recherche (UMPC)				0	100			100	100
Bibliothèque Dechaume (UMPC)				0	250			250	250
Bibliothèque de l'INHA	140	190		330				0	330
Bibliothèque du MNHN				0	90	10		100	100
Bibliothèque de l'IHEAL (P. 3)		90		90	35			35	125
BDIC	250			250				0	250
BIU Cujas		500		500				0	500
Bibliothèque Sainte-Geneviève	100	140		240		90		90	330
Bibliothèque Censier (P. 3)	20	80		100				0	100
FNSP	120	80		200				0	200
TOTAUX en mètres linéaires	630	1160	0	1790	588	100	0	688	2478
TOTAUX en %	35,20%	64,80%	0,00%		85,47%	14,53%	0,00%		
	72,24%				27,76%				

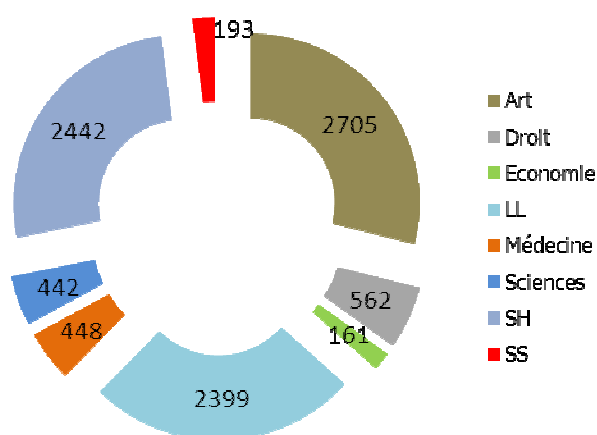
ANNEXE 4 : Les communications de documents



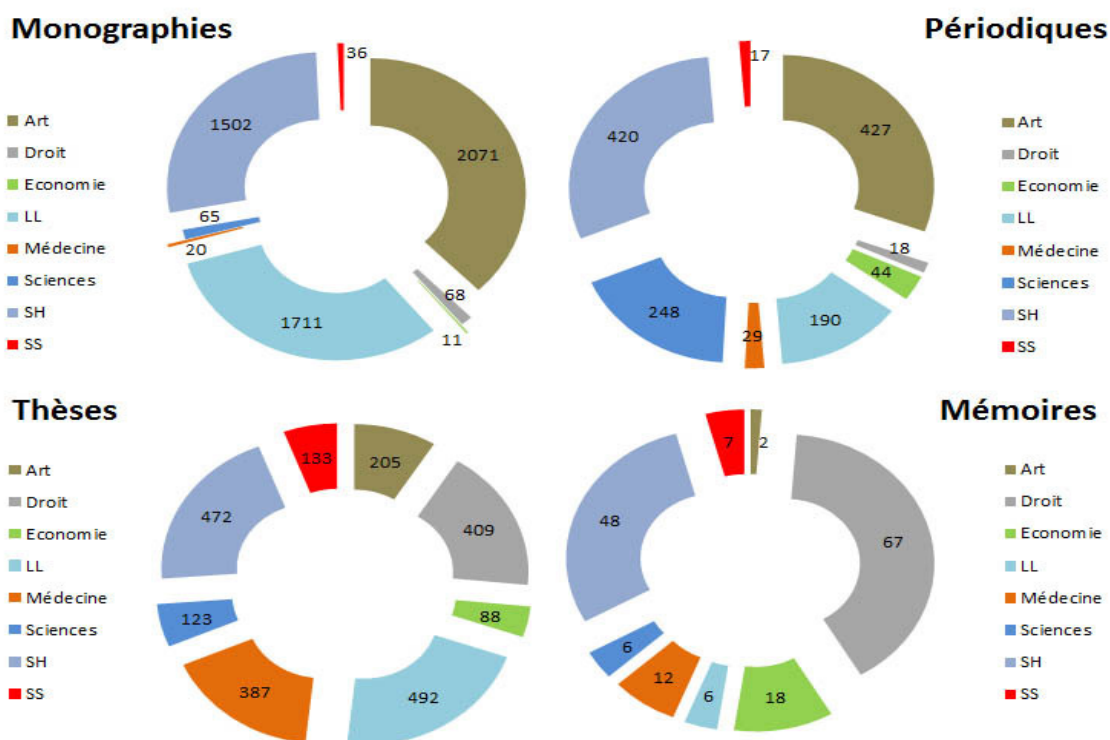
Les communications en 2012 par support



Les communications en 2012 par domaines thématiques



Les communications de documents en 2012 par type de support et par domaines



Communications en 2012 par fonds d'origine

Etablissements		Nombre de communications	Etablissements		Nombre de communications
1	Bibliothèque de documentation internationale contemporaine	2	21	Institut de France	109
2	Bibliothèque littéraire Jacques Doucet	10	22	Institut de géographie	2
3	Bibliothèque Mazarine	54	23	Institut des hautes études d'Amérique latine	309
4	Bibliothèque Sainte-Geneviève	531	24	Institut national agronomique	2
5	BIU Cujas	335	25	Institut national de la recherche pédagogique	1
6	BIU Santé	390	26	Institut national d'histoire de l'Art	4164
7	BIU Sorbonne	307	27	Musée des sciences de l'homme	6
8	Centre de documentation des mondes russes et turcs – CDMRT	3	28	Musée de l'homme	83
9	Centre d'études africaines – CEAF	16	29	Museum national d'histoire naturelle	2
10	Collège de France	1	30	Observatoire	3
11	CNAM	199	31	Université de la Sorbonne-Nouvelle	1531
12	CTLes	6	32	Université Panthéon-Assas	1
13	Ecole nationale des Chartes	354	33	Université Panthéon-Sorbonne	319
14	EHESS	53	34	Université Paris Est - Créteil	16
15	Ecole nationale supérieure	5	35	Université Paris Nord	5
16	ENS Cachan	3	36	Université Paris Sud	8
17	FMSH	9	37	Université Paris-Descartes	17
18	FNSP	79	38	Université Paris-Diderot	10
19	INSEE	2	39	Université Paris-Sorbonne	304
20	Institut de Droit Comparé	1	40	Université Pierre et Marie Curie	100
40 établissements : 9352 communications					

ANNEXE 5 :
Tableau récapitulatif des transferts dans le cadre de la conservation partagée des périodiques de médecine

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France en 2012			Transferts réalisés par le CTLes	
Établissement versant	Établissement destinataire	Métrage linéaire transféré	CTLes expéditeur (ml)	CTLes destinataire (ml)
CTLes	Académie nationale de médecine	14	14	
CTLes	Académie nationale de médecine	0,04	0,04	
CTLes	Académie nationale de médecine	0,04	0,04	
CTLes	BIUSanté	5,90	5,90	
CTLes	BIUSanté	0,20	0,20	
CTLes	BIUSanté	3,60	3,60	
CTLes	Paris 7 - Villemin	0,10	0,10	
Paris 6 – Pitié-Salpêtrière	CTLES	0,03		0,03
BIUSanté	CTLes	60		60
BIUSanté	CTLes	54		54
BIUSanté	CTLes	1,40		1,40
BIUSanté	CTLes	35		35
Académie nationale de médecine	CTLes	1,45		1,45
Académie nationale de médecine	BIUSanté	0,11	Total transféré : 23,88	Total reçu : 151,88
Académie nationale de médecine	BIUSanté	0,01	Total cumulé : 175,76	
Académie nationale de médecine	Paris 6 - Dechaume	1,25		
Académie nationale de médecine	Paris 6 - Dechaume	0,18		
BIUSanté	Académie nationale de médecine	5,79		
BIUSanté	Académie nationale de médecine	1,37		
BIUSanté	Académie nationale de médecine	0,35		
BIUSanté	Académie nationale de médecine	1,93		
BIUSanté	Paris 13 - Jean Dausset	0,14		
Paris 5 - Necker	Académie nationale de médecine	0,20		
Paris 5 - Necker	BIUSanté	0,05		
Paris 5 - Necker	Paris 12 – Boulogne (BUHAP)	0,37		
Paris 5 - Necker	Paris 7 - Bichat	0,34		
Paris 5 – Saints-Pères	Académie nationale de médecine	12,04		
Paris 5 – Saints-Pères	BIUSanté	0,55		
Paris 5 – Saints-Pères	Paris 12 – Boulogne (BUHAP)	3,37		
Paris 11 – Kremlin-Bicêtre	BIUSanté	0,04		
Paris 12 – Bib. médecine	BIUSanté	0,01		
UVSQ – Boulogne (BUHAP)	BIUSanté	0,34		
Total		204,20		

Rapport d'activité pour l'année 2012

Avec la perspective de l'extension du bâtiment à court terme, les possibilités de réorganisation des services en termes d'espaces, mais aussi en termes de rationalisation des activités, sont des axes fédérateurs pour les personnels de l'établissement.

C'est ainsi que l'année 2012 a été caractérisée par la réorganisation complète des services bibliothéconomiques qui sont désormais articulées autour de deux pôles : le traitement des collections et la valorisation des fonds.

Le CTLES a reçu au cours de l'année plus de trois kilomètres linéaires de collections en provenance de vingt bibliothèques parisiennes. L'espace disponible en magasins permettra d'absorber les versements qui seront réalisés jusqu'en juillet 2013, date d'achèvement du marché de transfert en cours, et bien au-delà jusqu'en septembre 2015.

En effet, l'établissement bénéficiera en 2013 du linéaire libéré par le retour en Sorbonne, d'une partie des collections de la bibliothèque interuniversitaire qui ont été versées au CTLES en 2009.

La formalisation des procédures relatives au signalement des collections dans les divers catalogues, ont permis de fluidifier les activités du pôle de traitement des collections alors même que les deux services composant le pôle prenaient en charge la redistribution d'une partie des titres de la « *Freedom collection* » d'ELSEVIER.

Dans le cadre du prêt, l'ensemble des demandes demeure stable par rapport à 2011. L'interruption de service, suite à une panne de la nacelle élévatrice, a eu pour répercussion de réduire le nombre de communications, mais aussi le nombre de demandes dans la mesure où le CTLES a très rapidement informé les établissements versants de l'impossibilité d'accéder aux collections conservées dans les magasins industriels.

Le recensement des prêts qui n'avaient pas été restitués après un délai de six mois a donné lieu à des relances qui ont permis le retour de la totalité des documents, à l'exception de ceux immobilisés pour numérisation.

Dans le cadre de la conservation partagée, l'établissement a étendu son périmètre d'intervention à des domaines disciplinaires en sciences et en sciences humaines. Le développement d'un outil *open source* pour le signalement précis des états de collection, associé à l'exploitation de la base de travail partagé élaborée par le CTLES, s'avère prometteur.

Enfin la valorisation de l'établissement s'est poursuivie avec notamment l'organisation des troisièmes *Journées professionnelles du CTLES* dont la thématique développée en 2011 portait sur la mise en place d'une gestion dynamique des collections dans le cadre de la redéfinition des missions traditionnelles des bibliothèques.

I. LES ACTIVITES

Les espaces de stockage du CTLes sont aujourd'hui occupés à plus de 90% contre 88% en 2011.

A l'instar de 2011, les cessions réalisées par les établissements au cours de l'année 2012, sont supérieures aux dépôts. Après dédoublement des titres cédés au CTLes, les dépôts demeurent toutefois supérieurs aux cessions.

Le pilon a porté sur près de 500 mètres linéaires de fascicules de périodiques qui ont été cédés à l'établissement dans le cadre des versements réguliers, des versements de la conservation partagée des périodiques de médecine, et à titre rétrospectif sur des collections anciennes.

L'activité du prêt est en légère diminution par rapport à 2011 avec près de 9 400 communications contre 9 600 en 2011. Cette baisse est due principalement à une panne de la nacelle élévatrice qui a rendu inaccessibles les collections situées dans les magasins de grande hauteur pendant une durée de 3 semaines.

1. Les transferts de documents intervenus au cours de l'année 2012

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012, 3 318 mètres linéaires de documents, provenant de 20 bibliothèques versantes, sont arrivés au CTLes¹.

Après dédoublement, le CTLes a intégré dans ses magasins près de 2 900 mètres linéaires au cours de l'année 2012².

Le nombre de mètres linéaires cédés à l'établissement représente près de 48% de l'ensemble des versements contre plus de 53% en 2011.

En 2012, le CTLes a reçu près de 3 318 mètres linéaires de collections en provenance de 20 bibliothèques. La répartition selon les différents statuts de versement fait apparaître que plus de 1 490 mètres linéaires ont été versés en dépôt et près de 1 828 mètres linéaires en cession. On observe donc un équilibre relatif entre les dépôts (44,90%) et les cessions (55,10%). Il convient de souligner que cet équilibre est observé pour la deuxième année consécutive, ce qui tend à prouver que les établissements perçoivent désormais l'avantage que présentent les cessions par rapport aux dépôts.

Une comparaison entre l'exercice 2011 et l'exercice 2012, permet en outre de constater une stabilité en termes de mètres linéaires transférés.

Tableau récapitulatif des dépôts et cessions avant dédoublement depuis 2007

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dépôts en mètres linéaires	2 592	2 506	2 105	2 125	1 548	1 490
Cessions en mètres linéaires avant dédoublement	1 924	1 576	1 731	459	1 764	1 828
TOTAL des transferts en mètres linéaires	4 516	4 082	3 836	2 584	3 312	3 318

¹ Cf. Annexe 1 p.38

² Le détail des fonds versés par chaque établissement, en fonction des statuts « cession » et « dépôt » figure dans l'Annexe 1 du présent rapport p. 38

Au cours de l'exercice considéré, le CTLes a réalisé 36 versements, soit 5 opérations de plus qu'en 2011, pour un nombre de mètres linéaires comparable à celui de l'exercice précédent (3 318 mètres linéaires contre 3 312 mètres linéaires).

Le CTLes peut traiter en moyenne 100 mètres linéaires de collections par semaine, et de ce fait la notion de versement correspond généralement à plusieurs transferts hebdomadaires pour une bibliothèque ou un ensemble de bibliothèques rattachées à un établissement. C'est ainsi que parmi les 36 versements³ intervenus au cours de l'année 2012, ceux de l'École nationale supérieure de Paris et celui de l'Université Paris 3 - Sorbonne-nouvelle comptabilisent 8 transferts chacun, soit respectivement plus de 690 et 900 mètres linéaires.

La moyenne des métrages linéaires reçus par le CTLes pour chaque transfert en 2012 est plus faible que celle de l'an passé avec 92,16 mètres linéaires, contre 106,84 mètres linéaires en 2011. Cette baisse s'explique par le fait que 9 transferts ont porté sur une volumétrie comprise entre 20 et 75 mètres linéaires, et qu'aucun versement hebdomadaire n'a excédé 125 mètres linéaires.

D'une manière générale, les correspondants du CTLes au sein des différentes bibliothèques, se sont montrés soucieux de fournir des listes complètes et détaillées des documents avant chaque transfert.

Sur les prévisions de transferts enregistrées lors du recensement des besoins en mai 2011, il convient de signaler deux annulations de versements en *cession* représentant 180 mètres linéaires :

- SCD de Paris Ouest Nanterre la Défense (100 mètres linéaires) ;
- Université Pierre et Marie Curie-Paris 6 (80 mètres linéaires).

Ces annulations sont dues à une surévaluation des besoins lors du recensement des besoins effectué par le CTLes au cours du premier semestre 2011.

1.1 Les documents transférés au titre des dépôts et des cessions après dédoublement des documents cédés

Après dédoublement, le CTLes a intégré dans ses collections près de 2 900 mètres linéaires de documents sur les 3 318 mètres linéaires reçus. La répartition entre documents déposés et documents cédés fait apparaître, après dédoublement, l'équilibre entre les *dépôts* qui représentent 52,20% de la totalité des fonds versés (soit 1 490,84 mètres linéaires) et les *cessions* qui représentent 47,80% des fonds versés (soit 1 365,21 mètres linéaires).

La répartition des collections versées dans l'année, en fonction de ces deux statuts, est comparable à celle obtenue en 2011 à partir d'une volumétrie de transferts quasi identique entre les deux années⁴.

Le tableau ci-dessous présente par types de documents et en fonction des deux statuts mentionnés précédemment, l'ensemble des collections reçues dans le cadre du marché au cours de l'année 2011. Le linéaire des collections intégrées représente près de 2 900 mètres linéaires après dédoublement des collections cédées. Les collections déposées demeurent la propriété des établissements versants et aucune élimination de volumes ou de fascicules ne peut être entreprise par le CTLes.

³ Un versement comporte entre 1 et 8 transferts à raison d'un transfert hebdomadaire

⁴ La totalité des transferts réalisés en 2011 représentait 2 979,34 mètres linéaires dont 51,96% de dépôts et 48,04% de cessions.

Ventilation par types de documents après dédoublement en mètres linéaires

Monographies Dépôt	Monographies Cession	Périodiques Dépôt	Périodiques Cession	Thèses Dépôt	Thèses Cession
762,66	230,14	426,68	1 076,22	301,50	58,85
992,80		1 502,90		360,35	
TOTAL EN METRES LINEAIRES : 2 856,05					
26,70%	8,06%	14,94%	37,68%	10,56%	2,06%
34,76%		52,62%		12,62%	
100,00%					

1.2 Les documents conservés dans les magasins du CTLes⁵

Au 31 décembre 2012, les collections conservées au CTLes, dans le cadre des dépôts et des cessions, atteignaient après dédoublement un total de **49 591,06 mètres linéaires**.

Documents cédés : près de **25 500 mètres linéaires** (51,38% de la totalité des fonds hors stockage provisoire).

Documents déposés : plus de **24 100 mètres linéaires** (48,62% de la totalité des fonds hors stockage provisoire).

La répartition en fonction des différents types de supports pour ces deux statuts de collections est la suivante :

- Périodiques : plus de 55% (près de 27 500 mètres linéaires de la totalité des fonds hors stockage provisoire) ;
- Thèses : près de 23% (près de 11 250 mètres linéaires (22,68% de la totalité des fonds hors stockage provisoire) ;
- Monographies : plus de 21% (plus de 11 000 mètres linéaires de la totalité des fonds hors stockage provisoire).
- Autres documents (cartes, VHS) : 0,08% (40 mètres linéaires de la totalité des fonds hors stockage provisoire).

Si l'on considère l'ensemble des collections conservées au CTLes à la date du 31 décembre 2012⁶, l'Université Paris Descartes - Paris 5 est l'établissement qui possède le plus grand nombre de collections en *cession* avec plus de 3 000 mètres linéaires et la Bibliothèque Sainte Geneviève est l'établissement qui possède le plus de collections en *dépôt* avec près de 3 500 mètres linéaires.

En prenant en compte les différents supports (monographies/périodiques/thèses et mémoires), la Bibliothèque de l'INHA, la Bibliothèque du CNAM et la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne sont les établissements dont les collections sont les plus représentées au CTLes. En ce qui concerne la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, le tableau ci-dessous ne prend pas en compte les collections qui ont été versées au CTLes dans le cadre des travaux de mise en sécurité.

⁵ Cf. Annexe 1, histogramme p. 39

⁶ Cf. Tableau 2 de l'Annexe 6, p. 45

Établissements ayant le plus grand nombre de documents au CTLes : par catégorie de documents

	Type de documents	Total en ml	Dépôt en ml	Cession en ml
Bibliothèque de l'Institut national d'Histoire de l'Art (INHA)	Monographies	2 013,80	2 013,80	0
Bibliothèque du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM)	Périodiques	2 268,38	1 948,64	319,74
Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne	Thèses/Mémoires	1 865	0	1 865

1.3 Les documents transférés au titre du stockage provisoire

Au cours de l'année 2012, le CTLes n'a été sollicité par aucune demande relative à du stockage provisoire de collections. Ce statut de versement est réservé à des collections qui demeurent la propriété des établissements versants, mais qui contrairement aux dépôts ne sont pas signalées dans les catalogues et ne peuvent de ce fait faire l'objet de communications.

Au 31 décembre 2012, Le volume des collections conservées au CTLes sous ce statut est identique à celui enregistré en 2011 ; à savoir **1 444,40 mètres linéaires** dans 3 611 cartons et 2 boîtes en polypropylènes de formats atypiques⁷.

Toutefois au cours du deuxième semestre de l'année 2012, la Bibliothèque de l'École nationale des Chartes a réalisé un récolement sur site de ses collections *stockées provisoirement* depuis près de 12 ans.

A l'issue de ce chantier, le contenu de 278 cartons a été inventorié et classé en fonction de différents critères réintégrés dans le fonds général, ceux qui seront traités en vue d'un dépôt au CTLes et enfin ceux qui seront éliminés.

1.4 Le départ de collections du CTLes

Au cours de l'année 2012, **490 mètres linéaires de collections en dépôt** ont été prélevés dans les magasins du CTLes par les établissements propriétaires.

Ces opérations qui ont été supportées financièrement par les établissements concernés se sont traduites par le départ de plus de **370 mètres linéaires de périodiques** de la Bibliothèque des Sciences humaines et sociales l'Université Paris-Descartes-Paris 5, et de près de **120 mètres linéaires de thèses** de la Bibliothèque Serpente de l'Université Paris-Sorbonne-Paris 4.

Près de 600 mètres linéaires de collections du fonds slaves de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne doivent intégrer les fonds de la BULAC. Ces collections ont été cédées à cet établissement en 2012. Le transfert n'a pu avoir lieu en 2012. Le CTLes propose de prendre en charge, avec l'accord du Conseil d'administration, les frais afférents à ce déménagement.

⁷ La liste des établissements ayant des collections conservées au CTLes au titre du stockage provisoire figure en Annexe 2 du présent rapport

1.5 L'élimination des fascicules de périodiques

L'élimination des fascicules de périodiques concerne à la fois les documents reçus par le CTLes entre 1997 et 2011, ainsi que les collections transférées en 2012 dans le cadre du marché de transfert et les collections qui relèvent du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*.

L'ensemble de ces éliminations, dues à un travail de dédoublement dans les magasins, portent uniquement sur les fonds cédés et représentent 637,50 mètres linéaires pour l'exercice concerné contre 840,96 mètres linéaires en 2011.

Le désherbage des périodiques se traduit soit par l'élimination de fascicules qui apparaissent dans les collections en plusieurs exemplaires, soit par l'élimination d'un titre complet lorsque celui-ci fait doublon avec une collection, une monographie ou un fascicule de périodique déjà présent dans l'établissement ou bien lorsqu'il s'agit de périodiques de médecine, qui relèvent du plan de conservation partagée, et pour lesquels le CTLes n'est pas pôle de conservation.

- Le désherbage rétrospectif sur les fonds reçus entre 1997 et 2011 porte sur près de 51 mètres linéaires soit près de 8% de la totalité des éliminations réalisées dans l'année.
- Le désherbage réalisé sur les documents qui ont été versés dans le cadre des transferts en 2012 a donné lieu à la suppression de près de 444 mètres linéaires, soit près de 70% de l'ensemble des éliminations⁸.
- Le désherbage qui a porté sur les documents qui relèvent du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France* représente plus de 143 mètres linéaires, soit plus de 22% de l'ensemble des éliminations.

L'importance du désherbage courant, qui concerne la totalité des documents éliminés lors des transferts de collections, rend nécessaire la mise en place par le CTLes d'une facturation du pilon aux établissements versants. L'objectif est d'amener les bibliothèques versantes à sélectionner avec soin les documents qu'elles souhaitent céder de manière à ce que le CTLes ne reçoive pas des titres et/ou des fascicules de périodiques déjà présents dans ses collections propres.

En effet, le CTLes supporte doublement les coûts liés au transfert des collections qui seront éliminées en prenant en charge à la fois le transport et la collecte des déchets qui ne sont pas valorisés.

Une proposition de facturation du pilon a été inscrite à l'ordre du jour du présent CA.

1.6 Les transferts prévus en 2013

Le marché de transfert qui a pris effet le 5 septembre 2011 couvre une période de vingt trois mois pour s'achever fin juillet 2013. À compter du mois de septembre 2012, un nouveau marché d'une durée de deux ans offrira aux bibliothèques universitaires et des grands établissements franciliens 6 300 mètres d'espaces linéaires dans le cadre de versements qui pourront être effectués au titre de la *cession* ou du *dépôt* de collections sur support papier.

⁸ 333 mètres linéaires représentent 17,5 tonnes dont la destruction a coûté 3 150€ TTC auxquels il faut ajouter le coût du transfert des collections qui représente aujourd'hui 3 982,68€ TTC. Soit un total de 7 132,68€ TTC.

1.6.1 Le marché en cours

Dans le cadre du marché en cours, qui s'achèvera le 15 juillet 2013, le CTLes devrait recevoir près de 2 500 mètres linéaires de collections en provenance de 11 bibliothèques relevant de neuf établissements⁹.

La part des cessions est estimée à près de 28% de l'ensemble des transferts. Les périodiques devraient représenter près de 86% des cessions et les monographies près de 65% des dépôts.

Le détail relatif à la typologie des documents dont le transfert au CTLes est prévu sur les sept premiers mois de l'année 2013 sera vraisemblablement soumis à des variations liées à la distorsion entre un état prévisionnel qui est communiqué lors de la campagne de recensement des besoins et la réalité des besoins un mois avant le transfert effectif des collections.

Par le passé, il a pu arriver, à de rares occasions, qu'une bibliothèque ne soit pas en mesure de préparer ses collections en vue d'un transfert fixé dans le calendrier prévisionnel, ou qu'elle ait surestimé ses besoins comme ce fut le cas en 2012 (cf. §1).

Le CTLes s'efforcera de proposer, en fonction des délais dans lesquels l'information relative à un désistement lui sera communiquée, à un autre établissement, de transférer ses collections sur la plage ayant été libérée.

1.6.2 Le nouveau marché de transfert (septembre 2013-août 2015)

Les marchés de transfert des collections couvrent généralement une période de deux ans. Le nouveau marché qui prendra effet le 16 septembre 2013 s'achèvera en août 2015 et permettra au CTLes d'absorber 6 000 mètres linéaires de collections.

Dates	Espaces disponibles en mètres linéaires	Différentiel	Observations
Au 1 ^{er} janvier 2013	6 300		
Au 15 juillet 2013	3 800	-2 500	Marché 2011-2013
Au 15 novembre 2013	5 800	+3 000	Départ des Collections de la Sorbonne
		-1 000	Marché 2013-2015
Au 31 août 2015	800	-5 000	Marché 2013-2015

Les espaces libérés par la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne seront redistribués dans le cadre du nouveau marché à l'ensemble des bibliothèques partenaires.

Une coulisse de 800 mètres linéaires est prévue pour que la Bibliothèque de la Sorbonne puisse rendre accessibles une partie des collections qui sont aujourd'hui incommunicables en raison de leur rangement dans les magasins traditionnels à plus de 3 mètres de hauteur.

L'élaboration de la politique documentaire du CTLes dont une première ébauche sera présentée au Conseil d'administration à la fin de l'année 2013 devrait permettre

⁹ Cf. Annexe 3 pour le détail des transferts prévus en 2013, p.41

d'accompagner les établissements dans les choix quant aux collections à verser (types de documents, statuts...) grâce notamment à une grille d'analyse des collections.

2. L'occupation des magasins

La capacité de stockage du CTLes est de plus de 75 kilomètres linéaires.

Au 31 décembre 2012, le CTLes dispose de plus de 6 kilomètres linéaires de rayonnages inoccupés destinés à accueillir les collections qui seront versées dans le cadre du marché de transfert en cours, de janvier 2012 à juillet 2013, ainsi que les collections qui seront versées dans le cadre du nouveau marché qui prendra effet en septembre 2013 et qui s'achèvera en août 2015.

Une opération de retablettage dans les magasins industriels, nécessitant l'intervention d'une entreprise, aura lieu au cours du premier trimestre 2013. Cette opération devrait réduire de 150 mètres environ la capacité de ces magasins.

Au 31 décembre 2012, la capacité des magasins du CTLes est identique à celle relevée en 2011, les opérations de retablettage initialement prévues ont été reprogrammées pour le courant de l'année 2013. Cette opération devrait réduire de près de 150 mètres linéaires la capacité des magasins.

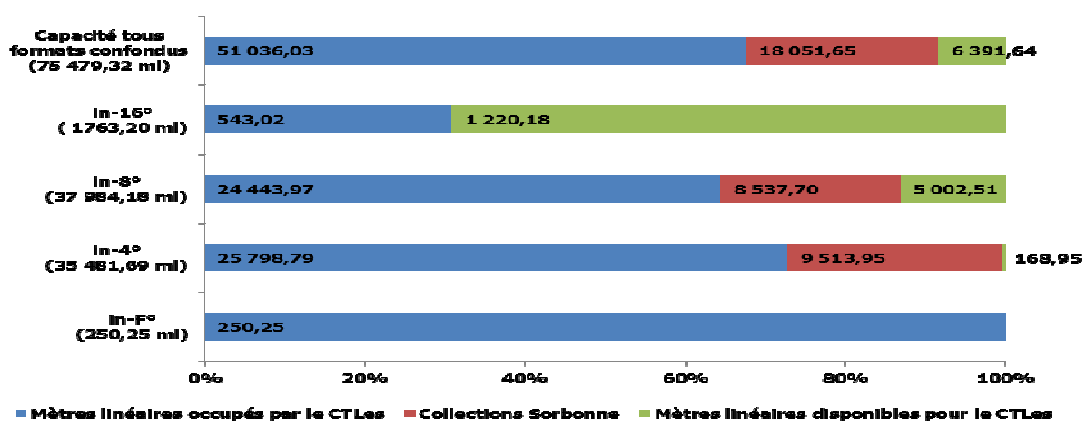
La capacité des magasins est de près de **75 500 mètres linéaires** répartis entre magasins traditionnels (plus de 39 000 mètres linéaires) et magasins industriels de grande hauteur (près de 36 000 mètres linéaires).

Au 31 janvier 2012, l'occupation des magasins représente plus de **69 000 mètres linéaires**. Ce chiffre correspond à l'ensemble des collections conservées au titre de la *cession* et du *dépôt* (49 591 ml), auquel s'ajoutent celles conservées au titre du *stockage provisoire* (1 445 mètres linéaires) ; ainsi que les collections de la Sorbonne (18 051 mètres linéaires).

Les espaces disponibles qui avoisinent **6 400 mètres linéaires** permettront de répondre aux besoins des établissements partenaires jusqu'à la fin de l'année 2015, date de livraison du nouveau silo.

Le détail des espaces vacants par format est le suivant :

- Format in-16° (entre 15 et 18 cm de hauteur) : plus de **1 220** mètres linéaires ;
- Format in-8° (entre 19 et 24 cm de hauteur) : plus de **5 002** mètres linéaires ;
- Format in-4° : (entre 25 et 30 cm de hauteur) : plus de **168** mètres linéaires.



3. Le traitement des collections

A la date du 31 décembre 2012, le catalogue du SUDOC fait apparaître pour le CTLes un total de 314 640 documents localisés contre 312 081 à la fin de l'année 2011.

La formalisation des procédures de traitement des collections qui a permis de fluidifier le travail d'inventaire et d'enregistrement des fonds cédés dans le catalogue du CTLes s'est traduit par une augmentation de l'activité.

Les monographies représentent l'essentiel du travail de signalement avec 42 855 titres traités contre 18 820 en 2011.

L'établissement a pris en charge la redistribution de 153 titres de périodiques de la Freedom Collection de l'éditeur ELSEVIER auprès d'établissements en région parisienne et en province.

En 2012, les activités du service de l'inventaire se sont articulées autour, d'une part, de l'inventaire courant et rétrospectif des collections, et d'autre part, du signalement de ces collections dans les différents catalogues (le catalogue du CTLes et le SUDOC).

Le travail de récolement, de désherbage des collections, de mise à jour des différentes bases de données et de relocalisation a mobilisé, de manière ponctuelle, l'ensemble de l'équipe.

3.1 L'inventaire des collections

Au cours l'année 2012, l'équipe de l'inventaire a enregistré 60 420 documents dans sa base d'archives :

- 42 855 titres de monographies ;
- 2 361 titres de périodiques ;
- 15 204 titres de thèses.

Une analyse comparative de l'activité du service de l'inventaire en 2012, par rapport à 2011, fait apparaître l'importance du traitement des monographies qui a plus que doublé.

	2011		2012		Variation 2011-2012 en %
	Nombre de titres	en %	Nombre de titres	en %	
Monographies	18 820	63,22%	42 855	70,92%	+127,70%
Périodiques	1 804	5,78%	2 361	3,91%	+30,87%
Thèses	9 145	31%	15 204	25,17%	+66,25%
Total	29 769	100%	60 420	100%	+103%

Il est intéressant de noter que, du point de vue du traitement, les monographies nécessitent des procédures de recherche dans les différents catalogues qui sont bien plus importantes que pour les autres types de document. Les recherches sont notamment rendues difficiles lorsque les documents sont en caractères non latins (cyrillique, arabe, etc.). L'augmentation de l'activité en termes de traitement des collections est le produit de la formalisation des procédures liées au traitement des documents réalisée par les personnels du service au cours du troisième trimestre de l'année 2011. Ce travail a permis d'aboutir à la réalisation de fiches de procédure qui ont permis de rationaliser et fluidifier

les tâches du service tout au long de l'année 2012¹⁰. Il convient aussi de noter l'absence en cours d'année de versements de documents en caractères non latins.

3.2 Le signalement des collections dans le SUDOC

Le travail d'inventaire dans le système intégré de gestion d'archives de l'établissement va de pair, pour les documents cédés, avec les activités de signalement dans le catalogue du système universitaire de documentation (SUDOC), qu'il s'agisse de la création de la notice descriptive du document (catalogage) ou de la localisation sur une notice déjà existante.

Au 31 décembre 2012, le catalogue du SUDOC fait apparaître pour le CTLes un total de 314 640 documents localisés contre 312 081 fin 2011. L'ensemble du travail de localisation des exemplaires a été réalisé en interne et aucune exemplarisation automatique n'a été demandée par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES).

Collections	NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES	NOTICES D'EXEMPLAIRES (CREATION DE LOCALISATIONS)			
	Créations	Créations	Corrections	Suppressions	Total
Versements Courants	0	1 172	3 098	0	4 270
Versements rétrospectifs	203	1 387	0	212	1 599
Total	203	2 559	3 098	212	5 869

Le signalement rétrospectif des thèses a abouti à la création de 1 387 notices d'exemplaire. L'ensemble de ces créations a été fait sur la base de fiches catalographiques correspondant à un fonds de thèses scientifiques soutenues à l'Université Pierre et Marie Curie – Paris 6 et qui avaient été cédées en 2002 au CTLes par l'Université Paris-Sud – Paris 11. Parmi ces titres, plus de 400 se sont avérés redondants avec des titres déjà répertoriés au CTLes. Ils seront éliminés dans le courant de l'année 2013.

En 2012, l'établissement a créé par ailleurs 203 notices bibliographiques de thèses et 187 notices d'autorité auteurs.

Une analyse comparative de l'activité d'inventaire courant en 2012 par rapport à celle de 2011, fait apparaître une baisse de près de 45% du nombre de notices signalées dans le SUDOC.

Types de notices	Inventaire courant		Catalogage rétrospectif		Total	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
	Nombre de notices	Nombre de notices	Nombre de notices	Nombre de notices	Nombre de notices	Nombre de notices
Notices bibliographiques	0	0	454	203	454	203
Notices d'autorité	0	0	421	187	421	187
Notices d'exemplaire	5 636	2 559	1 299	1 387	6 935	3 946
Total	5 636	2 559	2 174	1 777	7 810	4 336

¹⁰ **1.** Création, modification et suppression de notices d'exemplaire dans WinIBW ; **2.** Délocalisation et déconditionnement des documents dans le SIGA ; **3.** Élimination des documents dans le SIGA ; **4.** Inventaire des périodiques dans le SIGA ; **5.** Constitution des listes de périodiques dans le cadre du plan de conservation partagée des périodiques de médecine ; **6.** Activités du correspondant local SUDOC au CTLes.

Alors qu'en termes de mètres linéaires les cessions de 2011 sont comparables à celles de 2012¹¹, la baisse du nombre de notices de signalement s'explique par une raison technique qui tient à la modification de transcription des états de collections des périodiques qui désormais ne donne plus lieu à la création systématique d'une nouvelle notice. Cette nouvelle procédure permet désormais de distinguer les modifications des créations qui étaient jusqu'ici comptabilisées sous une même rubrique.

3.3 Le traitement des collections de la « Freedom Collection » d'ELSEVIER

Le CTLes a été sollicité par son ministère de tutelle, dans le cadre d'une opération d'intérêt national, pour la diffusion de 153 titres, qui représentent plus de 2 200 fascicules de périodiques, dont l'abonnement a été souscrit par des établissements de la région parisienne et de province qui sont soit CADIST¹², soit établissements de référence¹³.

Le CTLes doit par ailleurs intégrer dans ses propres collections 261 titres, soit plus de 1 700 fascicules par an (pour les années 2011, 2012 et 2013).

L'ensemble de ces titres (414 titres) représentent chaque année près de 4 000 fascicules qui transiteront au CTLes. L'établissement devrait en réexpédier plus de 2 200 par an aux divers établissements à Paris et en province, et en intégrer plus de 1 700 dans ses magasins.

3.3.1 L'organisation logistique

Cette opération, qui a nécessité la mobilisation des équipes avant l'arrivée des premiers envois, a eu pour conséquence de créer un espace dédié au traitement de ces documents qui parviennent au CTLes par voie postale.

Les personnels ont été sollicités pour l'ouverture systématique des plis (colis, enveloppes et blisters), pour le recensement de chaque fascicule titre par titre, l'élaboration des listes des documents reçus, et enfin pour la préparation des colis de réexpédition, ainsi que pour l'organisation des navettes de transfert pour les livraisons en région parisienne.

3.3.2 Le traitement des fascicules

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012, les envois ont été concentrés sur deux périodes bien distinctes (de février à mai 2012 puis en décembre 2012).

¹¹ En 2011, les cessions représentent 1 431,21 mètres linéaires et en 2012 elles représentent 1 365,21 mètres linéaires.

¹² CADIST : Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique

¹³ Établissements de la région parisienne : le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) ; l'École nationale d'aviation civile de Melun (ENAC) et le SCD de l'Université Paris Sud-Paris 11. Établissements de province : le SCD de l'Université d'Aix-Marseille 1-Provence, le SCD de l'Université de Poitiers, l'Institut de mathématiques de Strasbourg et l'Institut de mathématiques de Toulouse 3.

Documents reçu par le CTLes dans le cadre du dispositif

Etablissements	Nombre de titres			Nombre de fascicules		
	Prévus	février mai	décembre	Estimation pour un an	Reçus	
					février mai	décembre
CTLes (A CONSERVER)	261	44	142	1 707	270	858
CTLes (A REDISTRIBUER)	153	20	105	2 229	279	1 321
Etablissements à desservir						
<i>Université Paris 11 (MATHEMATIQUES) CADIST</i>	93	10	74	1 157	105	800
<i>Ecole nationale vétérinaire agroalimentaire ONIRIS</i>	32	8	15	546	104	223
<i>Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA)</i>	18	2	10	440	70	239
<i>Université de Provence (MEDITERRANEE) CADIST</i>	5	-	2	20	-	6
<i>Institut de mathématiques de Toulouse</i>	2	-	2	30	-	29
<i>Université de Poitiers (MOYEN AGE) CADIST</i>	1	-		4	-	
<i>ENAC</i>	1	-	1	8	-	6
<i>Institut de mathématiques de Strasbourg</i>	1	-	1	24	-	18
Total	414	64	247	3 936	549	2 179

Il apparaît que le CTLes n'a pas reçu la totalité des titres qu'il était supposé recevoir. Ainsi pour les collections qui doivent être conservées dans l'établissement 230 titres ont été reçus sur 261 (soit 1 128 fascicules au lieu de 1 707).

En ce qui concerne les documents que le CTLes doit redistribuer, seuls 125 titres sur 153 ont été reçus (soit 1 600 fascicules sur 2 229).

Il convient par ailleurs de souligner qu'en décembre 2012 le CTLes a reçu quasiment le même nombre de fascicules que sur une période de quatre mois. Si ce déséquilibre apparaît comme un dysfonctionnement majeur dans le dispositif mis en place, il n'est pas le seul à signaler.

En effet, 77% des 2 500 fascicules parvenus au CTLes pendant la première période de versement (février-mai) constituaient des erreurs d'acheminement et n'auraient pas dû parvenir à l'établissement.

	Période de réception : février à mai 2012	
	Nombre de titres	Nombre de fascicules
<i>A conserver ou à redistribuer par le CTLES</i>	64	549
<i>Documents envoyés par erreur au CTLES</i>	193	1 804
Documents reçus : février à mai 2012	257	2 353
	Période de réception : décembre 2012	
	Nombre de titres	Nombre de fascicules
<i>A conserver ou à redistribuer par le CTLES</i>	247	2 179
<i>Documents envoyés par erreur au CTLES</i>	0	0
Sous total : février à mai 2012	247	2 179
Total année 2012	504	4 532

L'éditeur a toutefois corrigé ce dysfonctionnement à l'occasion de la deuxième période de versement puisque aucune erreur de distribution n'est à signaler et que seuls 2 fascicules sont parvenus en double au CTLes.

Détail du traitement des fascicules parvenus par erreur au CTLeS

Etablissements destinataires	Nombre de titres		Nombre de fascicules	
	Reçus	Redistribués	Reçus	Redistribués
Bibliothèque interuniversitaire de santé	94	94	954	954
BIUS Médecine	88	88	919	919
Université Paris Descartes Paris 6	6	6	35	35
Université Paris-Dauphine (SCD)	18	18	111	111
Université Joseph Fourier Grenoble 1 - SICD	22	0	195	0
Université Claude Bernard Lyon 1 - SCD	23	-	219	-
Chimie-pharmacie	17	0	170	0
Bibliothèque Diderot (Lyon)	2	2	11	11
Institut national des sciences appliquées (Lyon)	4	2	38	15
Museum naturel d'histoire naturelle	21	0	176	0
Université Pierre et Marie Curie Paris 6	15	8	149	73
TOTAL	193	124	1 804	1 164

Les 1 804 fascicules (193 titres) qui n'étaient pas destinés au CTLeS ont été traités de la manière suivante :

- redistribution à l'établissement initialement destinataire : 1 164 fascicules (124 titres pour 4 établissements) ;
- pilon pour les titres refusés par les établissements initialement destinataires : 640 fascicules (124 titres).

4. La communication des documents

L'établissement a été saisi pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, de 9 924 demandes de prêt contre 10 041 en 2011, soit une baisse de plus de 1% (1,16%)¹⁴. Cette baisse est due principalement à une panne de la nacelle élévatrice qui rendu inaccessibles les collections conservées dans les magasins industriels.

Il convient de souligner que le nombre de demandes non satisfaites porte sur 572 documents et représente près de 6% de l'ensemble des demandes.

Les monographies représentent près de 59% des prêts consentis sur l'année.

Les documents relevant de la discipline « Arts » représentent près de 29% de l'ensemble des communications.

Les réclamations des documents non restitués suite à un prêt de plus de 6 mois ont permis de réintégrer dans les collections plus de 200 documents.

4.1 Les grandes orientations du prêt entre bibliothèques

En ce qui concerne les demandes de prêt, l'établissement a été saisi, en 2012 de 9 924 demandes de prêt contre 10 041 en 2011, soit une baisse de plus de 1%. Cette baisse du nombre de demandes de prêt est due à l'interruption, pendant trois semaines, de la communication des collections conservées dans les magasins industriels suite à une panne de la nacelle élévatrice. Avant de reprendre un service de communication normal sur ces documents, le CTLeS a assuré, pendant deux semaines, une communication en mode dégradé des collections conservées dans ces magasins.

¹⁴ Cf. Annexe 4 p. 42

Le nombre de communications s'établit à 9 352 documents contre 9 600 en 2011. Si l'on considère le nombre de communications par rapport au nombre de demandes, le taux de satisfaction s'établit à plus de 94%.

Près de 87% des communications portent sur des fonds qui sont en *dépôt*. Les bibliothèques déposantes demandent leurs propres collections dans le cadre du prêt à plus de 85%.

La Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) est le plus gros demandeur avec 4 160 communications de ses collections, suivi du SCD de l'Université de la Sorbonne nouvelle – Paris 3 avec 1 383 communications sur son propre fonds.

Avec 572 demandes non satisfaites, le taux d'échec dans le traitement des communications est de près de 6% contre plus de 4% en 2011.

Il convient de noter toutefois que, si les demandes émanant des bibliothèques versantes sont non satisfaites à près de 5%, celles des bibliothèques non versantes, quant à elles, atteignent un taux d'échec de plus de 14%.

Une analyse des demandes non satisfaites permet d'identifier les raisons pour lesquelles les documents n'ont pas été servis :

- 292 demandes portaient sur des documents qui n'étaient pas localisés au CTLe essentiellement des monographies. Parmi ces demandes 4 concernaient des documents repris par la bibliothèque auxquels ils appartiennent, et 3 demandes concernaient des documents pilonnés par le CTLe ;
- 158 demandes concernaient des documents déjà empruntés par l'établissement demandeur (essentiellement des demandes faites en double pour le même lecteur sur des thèses) ;
- 38 demandes ont été émises avec des références erronées ou incomplètes (essentiellement des fascicules de périodiques) ;
- 34 demandes concernent des documents conservés en magasins de grande hauteur et demandés en prêt le premier jour de la panne de la nacelle élévatrice ;
- 31 demandes portaient sur des documents indisponibles, notamment en raison de leur état matériel ;
- 10 demandes portaient sur des documents en cours d'inventaire dans le catalogue (non respect du délai de traitement des collections de la part de l'établissement versant) ;
- 9 demandes ont été émises par des bibliothèques exclues du prêt (bibliothèques étrangères qui n'honorent pas le montant de la transaction de prêt). Ces demandes portent sur des thèses.

Le nombre de communications mensuelles est en moyenne de 780.

Le pic des communications a été atteint au mois de mars avec 1 089 prêts et le creux a été atteint au mois d'août avec 257 communications.

La totalité des prêts consentis aux bibliothèques versantes en 2012 représentent 8 111 communications, soit près de 87% de l'ensemble des transactions. Parmi ces communications, 7 952 d'entre elles sont émises par les bibliothèques versantes sur leurs propres fonds et 159 de celles-ci sur le fonds d'autres bibliothèques versantes.

La Bibliothèque de l'INHA a réalisé le plus grand nombre d'emprunts en 2012 avec 4 164 transactions effectives (soit près de 45% de l'ensemble des communications). Il convient

de souligner que seules 4 communications concernaient des documents qui ne lui appartiennent pas.

La Bibliothèque du Service de la documentation de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 a bénéficié de 1 389 prêts (soit près de 15% de l'ensemble des communications). Seuls 6 emprunts réalisés par cette bibliothèque portent sur des documents appartenant à d'autres établissements.

Les communications pour ces deux établissements portent à plus de 99% sur les fonds qui leur appartiennent.

Les prêts consentis aux bibliothèques non versantes représentent un total de 1 241 documents, soit plus de 13% de l'ensemble des prêts.

Les établissements étrangers ont bénéficié de 62 prêts soit moins de 1% de l'ensemble des communications. Si les prêts aux bibliothèques étrangères augmentent d'année en année, leur importance demeure marginale sur l'ensemble des prêts.

En 2012, le CTLes a reçu dans ses locaux trois enseignants chercheurs de l'Université de Grenoble pour la consultation de 1 624 fascicules (58 conteneurs) du « *Moniteur des travaux publics et du bâtiment* » pour les années 1868 à 2008. Cette consultation qui a eu lieu sur place, à titre exceptionnel en raison du nombre important de documents à communiquer, n'a pas donné lieu à facturation et n'est pas comptabilisée dans les statistiques de prêt.

Les documents les plus communiqués en 2012¹⁵, sont les monographies près de 59% des prêts avec 5 484 communications contre 5 579 en 2011, soit 58% des prêts.

Les thèses ont fait l'objet en 2011 de 2 309 communications contre 2 548 en 2011, et les périodiques de 1 393 communications en 2011, contre 1 249 communications en 2011.

Le nombre peu élevé de communications constaté sur les périodiques peut s'expliquer par le fait que la moitié des titres conservés au CTLes sont des titres morts. Il s'explique sans doute aussi dans la mesure où le CTLes est sollicité sur des titres vivants et/ou sur des fascicules récents dès lors que la consultation porte sur plusieurs années.

¹⁵ Cf. Tableau 2 Annexe 4, page 42

4.2 Statistiques de communications par champs disciplinaires

Le CTLes a poursuivi son travail d'analyse sur les documents communiqués afin de mettre en relief la ventilation entre les champs disciplinaires auxquels ils appartiennent.

Pour établir les statistiques concernant l'exercice 2012, les champs disciplinaires retenus sont identiques à ceux retenus depuis 2010 :

Champs disciplinaires retenus	Disciplines
Arts	> Arts
Droit	> Droit > Sciences juridiques > Sciences politiques
Economie	> Sciences économiques > Gestion
LL	> Lettres > Langues
Médecine	> Médecine > Odontologie > Pharmacie
Sciences	> Sciences exactes > Sciences naturelles
SH	> Sciences humaines
SS	> Sciences sociales

Les statistiques relatives à l'exercice 2012¹⁶ font apparaître que les documents les plus demandés (tous supports confondus) sont des documents relevant du domaine des *Arts*. Ces documents représentent près de 29% (2 705 documents) de l'ensemble des communications pour l'année 2012, et sont suivis par ceux qui concernent les sciences humaines avec plus de 26% des prêts (2 442 documents).

Une analyse des communications par support, fait apparaître les tendances suivantes :

Pour les monographies, l'essentiel des prêts a porté sur le domaine des *Arts*, avec près de 38% des communications (2 071 documents).

Pour les périodiques, c'est le même domaine disciplinaire qui fait l'objet du plus grand nombre de communications avec près de 31% des communications, suivi des sciences humaines avec plus de 30% des communications.

Il s'agit là d'une évolution de la tendance observée en 2011, année au cours de laquelle les périodiques en sciences humaines totalisaient près de 40% des demandes.

Pour les thèses, dont les titres conservés au CTLes couvrent l'ensemble des champs disciplinaires retenus, ce sont les documents en langues et littératures qui, avec près de 22% des communications, prennent le pas sur les disciplines en sciences humaines plus de 20%. Les sciences juridiques qui représentaient en 2011 près de 21% des communications des thèses représentent désormais près de 18%.

Si l'on considère le champ disciplinaire relatif à la médecine, il semblerait que le nombre relativement important de communications observé sur les thèses (387 prêts sur 2 309 prêts) soit dû à la fois à la richesse des collections du CTLes et aux facilités de

¹⁶ Cf. Annexe 4, p.42

communication. L'observation relative à la communication des thèses de médecine est une constante depuis 2010.

Les mémoires de 2^{ème} cycle en sciences juridiques représentent à eux plus de 40% des communications pour ce type de document, confirmant là aussi une tendance observée en 2010.

Les documents qui relèvent des champs disciplinaires liés aux sciences sociales sont toujours peu communiqués. Ces deux disciplines représentent chacune 2% de l'ensemble des communications.

4.3 Le recensement des documents non rendus après leur communication

A la fin du deuxième trimestre de l'année 2012, le CTLes a procédé au recensement des documents qui n'avaient pas été retournés à l'établissement, et dont la période de prêt s'achevait au plus tard le 30 avril 2012.

Ce recensement a donné lieu à la réclamation de 264 documents auprès de 4 bibliothèques :

- Bibliothèque de l'École nationale des Chartes (43 documents) ;
- Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (39 documents) ;
- Service commun de la documentation de l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 (122 documents).
- Bibliothèque Sainte Geneviève (60 documents).

Pour l'ensemble de ces établissements le CTLes a obtenu le retour de la totalité des documents empruntés, à l'exception de 55 documents en cours de numérisation à la Bibliothèque Sainte Geneviève depuis le 24 juin 2011.

Au cours du mois de décembre 2012, un recensement systématique sur la totalité des établissements emprunteurs a été réalisé, et a permis de constater l'absence en magasin de 509 documents dont la période de prêt s'achevait au plus tard le 1^{er} décembre 2012.

Près de 86% d'entre eux sont des documents en dépôt empruntés par les bibliothèques qui en sont les propriétaires.

Les monographies représentent plus de 40% des documents non rendus (211 documents) et les thèses plus de 30% (153 documents).

Dès janvier 2013, le CTLes a procédé à des réclamations systématiques pour l'ensemble de ces documents non rendus.

Les établissements qui émettraient le souhait de conserver définitivement certains de leurs documents (en dépôt), seront invités à adresser un courrier officiel au CTLes afin que celui-ci puisse reporter de manière définitive cette information dans ses catalogues.

5. Les plans de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France

La création en 2012 d'un service dédié à la conservation partagée répond au développement de plans de conservation partagée dans d'autres disciplines (sciences humaines et mathématiques) pour lesquels le CTLes est appelé à jouer un rôle d'opérateur.

En ce qui concerne le Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France, le périmètre thématique s'est élargi et une nouvelle bibliothèque a intégré le réseau. Le nombre de mètres linéaires transférés au cours de l'année, entre les différentes bibliothèques participantes, représente plus de 200 mètres.

Depuis 2005, date de lancement du plan, c'est près de 2 kilomètres linéaires de collections qui ont été redistribués au sein de 27 bibliothèques de médecine.

5.1 Le plan de conservation partagée des périodiques de médecine

En 2012, 32 transferts de collections ont eu lieu dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France* (PCMed), dont 13 ont concerné le CTLes en tant qu'expéditeur ou destinataire de collections, pour un total de près de 176 mètres linéaires soit 86% du métrage linéaire total transféré dans le cadre du plan en 2012¹⁷.

Dans le cadre de son activité de co-animateur du plan, l'établissement a par ailleurs organisé, en collaboration avec la BIUSanté, des réunions de travail avec les bibliothèques partenaires.

5.1.1 La constitution des fonds de référence

Si le nombre de transferts de collections réalisé entre les différents pôles de conservation en 2012 est comparable à celui réalisé en 2011 (32 transferts contre 28), le CTLes a pour sa part participé à 13 transferts en tant qu'expéditeur ou destinataire de collections.

Il a également pris en charge 2 transferts, concernant plus de 6 mètres linéaires de collections, pour lesquels les bibliothèques concernées ne disposaient pas des moyens logistiques nécessaires.

La volumétrie en termes de mètres linéaires transférés est bien supérieure à celle de l'exercice 2011 (200 mètres linéaires contre 41 mètres linéaires).

Le CTLes a envoyé plus de 24 mètres linéaires de collections à différents pôles de conservation et reçu plus de 151 mètres linéaires de périodiques pour lesquels il est lui-même pôle de conservation.

Au total, ce sont donc plus de 175 mètres linéaires que le centre a transférés ou reçus, ce qui représente 86 % du métrage linéaire total des collections transférées dans le cadre du plan.

Les autres bibliothèques participantes se sont échangées plus de 28 mètres linéaires de collections répartis en 19 transferts distincts.

Sur l'ensemble de l'année 2012, les transferts réalisés dans le cadre des propositions de dons faites par l'établissement aux membres du plan, ont permis au CTLes de libérer plus de 160 mètres linéaires dans ses magasins. Les collections proposées ont été soit

¹⁷ Cf. Annexe 5, p. 44

redistribuées pour plus de 24 mètres linéaires, soit pilonnées pour plus de 140 mètres linéaires.

Au cours de l'année 2012, le CTLes s'est porté pôle de conservation de plus de 100 nouveaux titres de périodiques, ce qui porte le total des titres dont le CTLes est pôle de conservation à 492 au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2012 plus de 8 000 titres ont été traités¹⁸ par au moins un établissement. Le nombre de titres à traiter est légèrement inférieur à 2 000, en sachant que 202 titres ont été ajoutés à la liste initiale suite à la demande des établissements.

Les extractions de titres se poursuivent et devraient s'achever à la fin de l'année 2013. Ce travail est réalisé par l'ABES et le coût financier est supporté par la BIUSanté

Le catalogue national (SUDOC) permettant uniquement d'identifier les titres pour lesquels un établissement est pôle de conservation, le CTLes a procédé, dans son catalogue local, à l'indexation systématique de l'ensemble des titres relevant du plan.

Ce travail permet désormais d'identifier l'ensemble des titres que le CTLes est susceptible de proposer aux pôles de conservation et de faciliter ainsi la mise en ligne des propositions de dons sur la plate-forme de travail partagé.

5.1.2 L'animation du réseau

La mise en service de la plate-forme de travail partagé, au cours du premier semestre 2012, permet désormais l'archivage électronique de l'ensemble des documents relatifs au *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*. L'objectif de cette plate-forme est également de permettre la mise en place d'indicateurs statistiques et de faciliter la constitution de collections complètes grâce aux dépôts réguliers de propositions de don.

Le CTLes a déposé sur la plate-forme l'ensemble des documents méthodologiques mis à jour (annuaire, conventions, mémentos, modèles de document...).

Il a également assuré la formation, initiale et continue, à l'utilisation de cet outil auprès de l'ensemble des référents.

L'outil mis en place semble répondre aux attentes des différents partenaires.

Par ailleurs, l'établissement a organisé, en collaboration avec la BIUSanté, la réunion du comité de pilotage du PCMed, qui s'est tenue en mars 2012. Cette réunion a donné lieu à la présentation du *Bilan du plan de conservation partagée au 31 décembre 2011*¹⁹, ainsi que de la plate-forme de travail partagé.

Au cours de l'année 2012, le CTLes a organisé des réunions sur site auprès des établissements partenaires suivants :

- Université Paris-Descartes – Paris 5 ;
- Université Pierre et Marie Curie – Paris 6 ;
- Académie nationale de médecine.

Ces visites, auxquelles était associée la BIUSanté, en sa qualité de co-animateur du plan, ont permis d'aborder plus particulièrement les points suivants :

- bilan du traitement des listes et évocation des questions ou difficultés rencontrées dans ce cadre ;

¹⁸ Le traitement comprend la vérification des états de collection dans les magasins et dans la base de travail, le renseignement des lacunes et le cas échéant la déclaration de l'établissement en qualité de pôle de conservation.

¹⁹ Document présenté au CA du 28 mars 2012

- mise en cohérence de la base de données du plan et du SUDOC en pointant les anomalies observées ;
- formalisation des propositions de dons ;
- réalisation des transferts de collections permettant au CTLes de combler les lacunes des titres dont les établissements visités sont pôles de conservation ;
- préparation de la réunion annuelle du comité de pilotage qui s'est tenue le 8 mars 2012.

5.1.3 Extension du périmètre du plan de conservation partagée des périodiques de médecine

Le CTLes a établi avec la BIUSanté une liste de plus de 1 000 titres d'odontologie qui a été soumise à l'ensemble des bibliothèques participantes en vue de la désignation des pôles de conservation. Le CTLes s'est d'ores et déjà porté pôle pour 11 de ces titres.

Le traitement des titres relatifs aux *Neurosciences* et à la *Psychiatrie* a fait apparaître la nécessité d'intégrer au plan une partie des 735 titres conservés par la Bibliothèque de psychologie Henri Piéron de l'Université Paris Descartes – Paris 5. Le CTLes est d'ores et déjà positionné comme pôle pour 10 de ces titres. Ce positionnement en tant que pôle de conservation pourra être amené à évoluer, la Bibliothèque Henri Piéron poursuivant l'analyse de ces titres pour déterminer ceux pour lesquels elle se positionnera comme pôle de conservation.

5.2 Les plans de conservation partagée en sciences humaines

La mise en place en 2012 d'un plan de conservation partagée sur les périodiques de cinéma est apparue comme une solution pragmatique pour la conservation au CTLes du périodique *Radio cinéma Télévision* ainsi que du titre *Télérama*, qui lui fait suite. A l'origine la demande, pour rendre accessible aux lecteurs la totalité de la collection, a été relayée par le SCD de l'Université de la Sorbonne nouvelle - Paris 3. En effet, les enseignants de cette université ont souligné la nécessité de pouvoir accéder, par le prêt entre bibliothèques, à ce titre dont la consultation s'inscrit dans le cadre des ateliers de travail sur archives des étudiants inscrits en L3.

Cette discipline, pour laquelle près de 250 titres ont été référencés, a permis au CTLes de recueillir le contenu des catalogues des SCD de quatre universités parisiennes²⁰ et de tester un logiciel *open source* (*PMB*) pour le signalement exhaustif des états de collection.

Les résultats de ce test, ont répondu aux attentes des directeurs des SCD de Paris et d'Île-de-France. Ils ont permis de comparer les fonctionnalités offertes par le logiciel avec celles proposées par l'outil exploité dans le cadre du plan de conservation partagée des périodiques de médecine (*FileMaker*).

Des développements du logiciel s'avèrent toutefois nécessaires, et ils seront pris en charge financièrement par le CTLes. L'établissement a souhaité par ailleurs poursuivre le test, avec les 4 universités concernées par le cinéma, sur l'extension de ce domaine à une thématique plus large : celle des *Arts du spectacle*, ainsi qu'avec le traitement des titres relevant du domaine *Géographie et urbanisme*. Cette thématique, pour laquelle l'Institut de géographie a été aussi sollicité, permettra de recueillir les états de collection de 1 000 titres environ.

²⁰ Université de la Sorbonne nouvelle – Paris 3, Université Paris Diderot – Paris 7, Université Paris 8- Vincennes Saint Denis, Université paris Ouest Nanterre la Défense – Paris 10

En 2013, des groupes de travail avec les bibliothèques partenaires formaliseront les clés de recherche et l'interface graphique du catalogue conservation partagée, ainsi que le texte des conventions qui seront proposées à la signature des présidents d'université.

5.3 Le plan de conservation partagée des périodiques de mathématiques

Dans le contexte de l'évolution des éditeurs vers la diffusion électronique des revues, Le réseau national des bibliothèques de mathématiques (RNBM) a lancé il y a deux ans une réflexion sur la mise en place d'un *Plan de conservation partagée des périodiques de mathématiques* sur support papier. Ce plan qui s'appuie sur un réseau de plus de cinquante bibliothèques au niveau national a pour objectif d'assurer dans les meilleures conditions la conservation de ces collections et de permettre, pour les bibliothèques qui le souhaitent, le désabonnement des versions sur support papier.

Le CTLes a proposé sa candidature pour intégrer le Comité de pilotage de ce plan de conservation et pour en être le co-animateur.

Une présentation des outils de travail développés par le CTLes (base PMB, plateforme de travail partagée) est programmée pour le premier trimestre de l'année 2013. L'expertise du CTLes est par ailleurs sollicitée par les bibliothèques du réseau, pour la rédaction des conventions entre les différents partenaires.

Avec ce projet, le CTLes étend son périmètre d'action à un niveau national.

6. La présentation et la promotion de l'établissement

Le CTLes encourage les visites des professionnels au sein de sa structure. C'est là l'occasion de présenter les activités de l'établissement et de sensibiliser les collègues des bibliothèques partenaires aux spécificités de son activité.

La réalisation du voyage d'études annuel qui est organisé par le CTLes depuis 2005, permet non seulement d'accompagner les actions de formation, en faisant découvrir aux personnels la réalité documentaire d'établissements qui leur resterait sinon largement méconnue, mais aussi de sensibiliser les agents aux enjeux liés à la construction du nouveau silo.

Les déplacements professionnels réalisés au cours de l'année 2012 ont permis d'enrichir la réflexion sur l'équipement du nouveau silo en ce qui concerne la nature de l'équipement à adopter.

L'établissement qui a organisé en 2012 ses troisièmes journées professionnelles sur le thème de la mutualisation des ressources, compte organiser en 2013 une manifestation sur le thème de la conservation pérenne des ressources imprimées et des ressources numériques.

6.1 Les visites de l'établissement

L'établissement a reçu les équipes de direction de la Bibliothèque de l'INHA et de la Bibliothèque de l'École nationale des Chartes. Ces visites ont eu pour objet d'étudier la situation particulière de ces deux établissements par rapport à leurs besoins en termes de mètres linéaires et d'analyser la nature des fonds qu'ils ont déposés jusqu'ici au sein du CTLes (aussi bien au titre du dépôt que du stockage provisoire).

Une réunion avec les équipes d'encadrement de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne a eu lieu en début d'année. Cette réunion a permis de faire un point d'étape sur le retour en Sorbonne d'une partie des collections appartenant à cet établissement et sur le dossier de la gestion dynamique des collections instruit par la BIUSorbonne.

À la demande de l'ONG Bibliothèques sans frontières, le CTLes a accueilli une dizaine de bibliothécaires de l'Université d'Etat d'Haïti, et des bibliothèques associées au projet de construction du silo de conservation la RUCHE qui sera situé à 7 kilomètres de Port-au-Prince. Ce silo qui devrait ouvrir en 2015, remplira le rôle de bibliothèque de dépôt pour les collections universitaires sur support papier en Haïti.

Le CTLes apporte, depuis février 2012, son expertise dans le cadre de cette collaboration sur deux thèmes en particulier : l'organisation des navettes de prêt et l'implantation des magasins.

Dans le cadre de la réflexion menée par la BnF sur la gestion dynamique des collections, la direction du CTLes a présenté le fonctionnement de l'établissement et les projections liées à la montée en charge de son activité à l'ouverture de l'extension en 2015. Le groupe qui a été reçu en novembre 2012 était composé de membres de différentes directions de la BnF ainsi que du programmiste mandaté par l'établissement.

Le CTLes a mis, pendant trois jours, à la disposition des collègues de l'École nationale des chartes un espace de travail pour le tri des collections actuellement conservées au titre du stockage provisoire.

6.2 Déplacements professionnels et voyage d'études

6.2.1 Les déplacements professionnels

Le directeur et la directrice adjointe se sont rendus à la bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne afin d'étudier les modalités mises en place par cet établissement en ce qui concerne la gestion dynamique des collections dans un contexte de capacité de stockage fixe. Cette visite a permis de fixer avec la direction de cet établissement, le contour scientifique de l'intervention du directeur adjoint pour les troisièmes journées d'étude du CTLes qui se sont tenues en juin 2012. Les mêmes problématiques de gestion dynamique des collections et de stockage ont motivé, à l'occasion de ce voyage, une visite à la bibliothèque de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).

6.2.2 La participation à des Congrès

L'établissement a participé au *Congrès du Groupe architecture* de la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER) qui s'est tenu à Prague du 17 au 20 avril 2012.

La directrice adjointe et deux collègues bibliothécaires y ont présenté 5 affiches qui synthétisent les activités de l'établissement et présentent le projet d'extension avec la construction d'un nouveau silo.

L'établissement a aussi participé à la conférence satellite du *78^e Congrès de l'IFLA*, qui s'est tenue à Kuopio (Finlande) du 8 au 10 août 2012. Le directeur et la directrice adjointe ont présenté une communication qui s'inscrivait dans la thématique de cette conférence : « *Global policies, imperatives and solutions for the efficient print resources management and access to less used documents* ».

La directrice adjointe, qui est élue au *Comité permanent Construction des bibliothèques et équipement*, a participé aux travaux de l'assemblée plénière du 78^e Congrès de l'IFLA qui s'est tenu à Kuopio du 12 au 17 août 2012. Au cours de cette manifestation elle a présenté une affiche sur le CTLes dans le cadre de la « *poster session* ».

Dans le cadre des journées organisées par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), qui ont eu lieu les 19 et 20 juin 2012, le CTLes s'est fait représenter par

trois agents dont les fonctions sont en lien direct avec les thématiques qui ont été développées au cours de cette manifestation.

A l'occasion des journées de l'ABES qui se tiendront du 14 au 16 mai 2013, l'établissement animera un stand professionnel où il présentera ses activités en qualité de bibliothèque de dépôt, mais aussi d'opérateur dans le cadre de la conservation partagée.

Le directeur présentera les outils de gestion des plans de conservation partagée mis en place par le CTLes lors de la dernière journée de cette manifestation. Il interviendra par ailleurs, sur le rapport conjoint ABES- CTLes « *La conservation partagée des périodiques : état des lieux, perspectives et propositions* » diffusé en février 2013 auprès de la profession.

6.2.3 Le voyage d'études

Le CTLes est un établissement atypique dans l'environnement documentaire français. Modèle unique en son genre, il se caractérise par une absence de public en ses murs et une gestion des espaces de stockage qui s'apparente plus au classement d'archives qu'au rangement classique des collections tel qu'on le connaît en bibliothèques.

La spécificité de l'établissement ne doit pas être, pour les agents, un frein à la connaissance du milieu professionnel. L'organisation depuis 2005, d'un voyage d'études permet au personnel (qu'il s'agisse de la filière *bibliothèques* ou de la filière *administrative*) de garder le contact avec la réalité du métier et de nourrir en interne une réflexion sur l'évolution des missions de l'établissement.

Dates	Destinations / Établissements	Nombre d'agents	Thématiques d'études
2008 (19-20 juin)	Amsterdam - Bibliothèque OPEN BARE - Silo du Stedelijk Museum	14 agents	Les nouveaux services offerts aux publics et diversification des tâches au sein des équipes. La conservation des « non-livres » dans une bibliothèque de dépôt.
2009 (8-9 octobre)	Avignon - Bibliothèque Ceccano - Université d'Avignon (SCD)	14 agents	La réorganisation des services en interne, création de nouveaux services. La gestion du service de la fourniture de documents à distance.
2010 (3-4 juin)	Bruxelles - Bibliothèque royale de Belgique - Bibliothèque des Riches Claires	16 agents	Les différents types de magasins et la problématique de la communication des formats inhabituels. Le travail partagé et la notion de réseau.
2011 (24-25 mars)	Lyon - Bibliothèque de la Part Dieu - Bibliothèque de l'INRP - Université de Lyon 2 – Bibliothèque Chevreul	14 agents	Conservation des collections de grand format en silo ; la construction d'un silo de conservation en région Rhône-Alpes ; les projets de construction de bibliothèques.
2012 (6-7 septembre)	Berlin - Staatsbibliothek zu Berlin - Bibliothèque de l'Universität der Künste Berlin	12 agents	La communication des documents à partir de magasins distants ; exploitation de rayonnages fixes et mobiles ; l'amélioration du service aux usagers.

Le voyage d'études organisé par le CTLes les 6 et 7 septembre 2012, et qui comportait la visite de deux établissements (Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz et la Bibliothèque de l'Universität der Künste Berlin), a eu pour thématique l'organisation des services de communication de documents à partir de magasins distants. Cette thématique s'inscrit dans le cadre de la réflexion menée par les équipes de l'établissement sur l'extension du CTLes et l'augmentation des transactions de prêt.

Les échanges entre les magasiniers du CTLes et les magasiniers de la Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz ont été très fructueux d'une manière générale en ce qui concerne les pratiques visant à l'amélioration du service des usagers et la gestion

dynamique des collections. Les points qui retenu particulièrement l'attention des personnels du CTLes portent sur le prélèvement des collections dans les magasins pourvus de rayonnages mobiles et la gestion des flux entrants et sortants de documents par rapport à l'organisation d'une navette de prêt quotidienne.

À l'instar des années précédentes, ce voyage d'études, auquel ont participé 12 agents du CTLes, a donné lieu à une présentation lors de la réunion de début d'année au mois de janvier.

Le voyage d'étude programmé en 2013, auquel participeront 15 agents du CTLes, aura lieu les 11 et 12 avril en Grande-Bretagne. Le programme comporte la visite de deux établissements. En premier lieu, le groupe sera reçu à la Bibliothèque de *l'Imperial College*. Cet établissement est le co-animateur des plans de conservation partagée initiés dans le cadre du programme *United Kingdom Research Reserve* (UKRR).

La thématique de la conservation partagée a été choisie par l'équipe de direction au regard d'un contexte où l'établissement est amené à jouer un rôle de plus en plus actif et dynamique autour des initiatives liées à la gestion mutualisée des ressources.

La deuxième visite concerne le silo de la *Bodleian Library*. Ici, la thématique porte sur le fonctionnement d'une bibliothèque de dépôt et sur la notion de service qu'elle propose à la communauté des chercheurs grâce à l'organisation des navettes entre un magasin distant qui est situé à Swindon et la bibliothèque à Oxford.

C'est cette notion de service qui sera étudiée afin de nourrir en interne les réflexions autour de la montée en charge à court et moyen terme du nombre de communications.

6.3 Journées professionnelle du CTLes

Les journées organisées par le CTLes les 7 et 8 juin 2012 ont donné lieu à la présentation d'un bilan détaillé lors du Conseil d'administration qui s'est tenu le 28 novembre 2012.

Cette manifestation a eu lieu à la Fondation Maison des Sciences de l'Homme et a rassemblé 106 participants et 16 intervenants.

En 2013 l'établissement organisera pour la quatrième année consécutive des journées professionnelles qui auront pour thème la *conservation pérenne des ressources imprimées et des ressources informatiques*.

Le budget prévisionnel de cette manifestation a été présenté au Conseil d'administration qui s'est tenu le 28 novembre 2012 et adressé au contrôleur financier en début d'année 2013.

Le programme détaillé de ces journées qui se tiendront les 20 et 21 juin prochains à la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) est en cours de finalisation. Cette année encore, le CTLes a programmé des interventions de collègues étrangers.

II. LES MOYENS

Avec un effectif constant depuis 2008, l'établissement a pu faire face à une montée en charge de ses activités depuis ces 5 dernières années. La mise en place d'une navette de prêt supplémentaire en 2010, le développement des plans de conservation partagée ainsi que la prise en charge de la redistribution des périodiques sur support papier de la Freedom collection d'Elsevier à partir de 2011, apparaissent comme les illustrations les plus significatives de cet accroissement d'activité.

En interne, les personnels ont été étroitement associés à l'instruction de deux dossiers relatifs à la réorganisation des services et à la révision du règlement intérieur.

En corollaire, le CTLes a mené tout au long de l'année 2012 une politique de formation active dont l'objectif est de renforcer la professionnalisation des équipes à travers l'acquisition de savoirs techniques et généralistes.

1. Personnels

Tableau relatif à la répartition des effectifs par catégorie (situation au 31/12/12).

Corps	Nombre D'emplois budgétaires	Nombre d'emplois pourvus par des titulaires ou stagiaires	Nombre d'emplois vacants occupés par des contractuels	Nombre d'emplois sur ressources propres	Rompus de temps partiel	Quotité travaillée	Total colonnes 1 et 4
Conservateurs	2	2				2	2
Bibliothécaire	1	1				1	1
Ingénieur d'études	1	1				1	1
ADAENES	1	1				1	1
BIBAS	6	6				5,3	6
SAENES	1	1		1		1,8	2
Magasiniers principaux	1	1				1	1
Magasinier des bibliothèques	9	5	4	2		10,8	11
ADJAENES	2	2				2	2
Total	24	20	4	3		25,9	27

Au 31 décembre 2012, le nombre d'agents affectés au CTLes est de 27 agents sur le site de Bussy-Saint-Georges. Conformément aux engagements pris lors des différents conseils d'administration, les recrutements sur budget propre sont limités aux remplacements d'agents en congé de maladie ou de maternité, non compensés par des crédits de suppléance du Rectorat.

1.1 Les personnels titulaires

1.1.1 Dans la filière des bibliothèques

Dans la filière des bibliothèques, l'établissement compte 18 postes pourvus par des agents titulaires ou stagiaires (16 postes sur site et 2 postes mis à disposition dans d'autres établissements) :

Sur site :

- 1 conservateur général ;
- 1 conservateur des bibliothèques ;
- 1 bibliothécaire ;
- 1 ingénieur d'études ;
- 6 bibliothécaires assistants spécialisés ;
- 1 magasinier principal des bibliothèques ;
- 5 magasiniers des bibliothèques.

A ces personnels, il convient d'ajouter :

- 1 conservateur général affecté au Centre international d'enregistrement des publications en série ;
- 1 magasinier principal des bibliothèques affecté au Centre interinstitutionnel pour la diffusion des publications en sciences humaines.

1.1.2 Dans la filière administrative

Dans la filière administrative, l'établissement recense, au 31 décembre 2012, 4 postes pourvus par des agents titulaires :

- 1 attaché d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (ADAENES) ;
- 1 secrétaire d'administration scolaire et universitaire (SAENES) ;
- 2 adjoints administratifs principaux (ADJAENES).

1.2 Les personnels contractuels sur postes vacants

Au 31 décembre 2012, le CTLes compte 4 agents contractuels employés sur des postes de titulaires vacants (4 C).

Il convient de rappeler ici la spécificité des profils de poste des magasiniers affectés au CTLes qui rend difficile le remplacement des postes vacants par des titulaires.

La fiche de poste de ces agents prévoit qu'ils puissent assurer les navettes quotidiennes de PEB (du lundi au vendredi) entre le CTLes et les bibliothèques versantes, qu'ils assurent le suivi des transferts sur site une fois par semaine, et qu'ils prennent en charge par ailleurs les transferts de collections, retenues par le *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*.

Les candidats doivent non seulement être titulaires du permis B, mais ils doivent aussi être en mesure de conduire dans Paris avec les difficultés que cela suppose.

Enfin, les magasiniers du CTLes interviennent à la fois sur des collections comme dans n'importe quelle bibliothèque, mais ils doivent surtout manipuler des charges lourdes (entre 10 et 25 kg). Ces charges correspondent au poids des conteneurs qui contiennent les documents qui sont intégrés dans les magasins.

Afin de pouvoir pourvoir les postes vacants de catégorie C par des personnels titulaires, l'établissement a obtenu, à sa demande, la transformation de trois postes de magasiniers des bibliothèques, occupés par des agents contractuels, en postes d'opérateurs logistiques.

Un recrutement en pied de corps devrait pouvoir être organisé par l'établissement dans le courant de l'année pour une prise de poste en septembre 2013.

1.3 Les personnels sur budget propre

Le CTLes a employé en 2012 trois agents contractuels sur budget propre afin de répondre à des besoins ponctuels sur des chantiers spécifiques limités dans le temps (navette de prêt, récolement des collections en magasin, dédoublement des thèses de médecine, conservation partagée).

- 2 magasiniers des bibliothèques pour une période de 12 mois ;
- 1 SAENES pour une période de 12 mois.

La charge de travail en matière administrative, qui est liée à l'augmentation des activités de l'établissement, a nécessité la prolongation pour 12 mois du contrat de l'agent administratif de catégorie B recruté sur budget propre. La réorganisation du service administratif de l'établissement qui a été amorcée au cours du dernier trimestre de l'année 2012 et qui devra se poursuivre tout au long du premier semestre de l'année 2013 aura pour conséquence la requalification du poste de contractuel de catégorie B dans la filière administrative (SAENES), en poste d'assistant ingénieur contractuel chargé de la communication institutionnelle de l'établissement.

1.4 La réorganisation des services bibliothéconomiques

La réorganisation des services bibliothéconomiques du CTLes est l'un des chantiers les plus importants qui ont été menés à bien par l'établissement en 2012.

Cette réorganisation répond à un triple objectif. Il s'agit en tout premier lieu de préparer la montée en charge des activités du CTLes en prévision de la construction de l'extension, à l'horizon 2015. Le contexte actuel avec à court terme la réouverture de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, et l'accueil des collections provenant du campus Condorcet se prêtait tout particulièrement à la mobilisation des personnels autour de ce projet.

Il s'agissait aussi de répondre aux aspirations des personnels qui ont émis le souhait de voir évoluer leurs tâches tout en confortant et renforçant leurs acquis professionnels.

Enfin, en dernier lieu, la réorganisation des services devait permettre une refonte de l'organigramme afin que celui-ci soit plus en conformité avec les activités de l'établissement, en les valorisant et en les rendant plus visibles, notamment dans le domaine de la mutualisation et la valorisation des collections.

Les réunions menées au sein de chaque service ont nourri la réflexion qui a permis de présenter à l'ensemble des personnels la nouvelle organisation des services avec notamment la mise en place d'un service dédié à la conservation partagée.

Le nouvel organigramme a été présenté lors du CA du 28 novembre 2012.

1.5 La révision du règlement intérieur

Le *Règlement intérieur* du CTLes en vigueur depuis la création de l'établissement, et voté par le Conseil d'administration en sa séance du 29 novembre 1996, avait subi deux modifications : une première consécutive à l'accord concernant l'ARTT a été approuvée par le CA du 4 juin 2002, et la seconde, relative au port des chaussures de sécurité, a été approuvée par le CA du 29 novembre 2005.

En dépit de ces modifications, il est apparu nécessaire de réviser l'ensemble du texte afin d'y apporter notamment les mises jour relatives aux nouvelles réglementations en vigueur.

Un groupe de travail, constitué sur la base du volontariat, s'est réuni régulièrement tout au long de l'année 2011.

Des modifications de forme ont été par ailleurs apportées afin de faciliter la lecture des documents de référence accompagnent le règlement intérieur ; et tout particulièrement le document relatif aux frais de mission, présenté au conseil d'administration du 28 mars 2012 ainsi que le document relatif à la formation professionnelle.

Les principales modifications apportées au texte d'origine portent sur l'introduction de nouveaux articles :

- article 9.3 concernant les risques psychosociaux,
- article 11 relatif à la charte informatique et aux moyens de communication.

Par ailleurs, certains articles ont été totalement remaniés et augmentés ; il s'agit notamment des articles suivants :

- l'article 4 concernant les autorisations d'absence et article 5 relatif aux ordres de mission,
- les articles 7 et 8 relatifs à la représentation des personnels aux différentes instances, conseil d'administration et comité technique de l'établissement,
- l'article 10 concernant les règles relatives à la sécurité et à la sauvegarde des collections et à la tenue des locaux et des matériels.

Le groupe de travail constitué en interne a présenté ses travaux en une séance de restitution aux membres du personnel qui s'est tenue au premier trimestre 2012. La version finalisée a été reprise et commentée toujours en séance plénière en juin 2012.

La nouvelle version du *Règlement intérieur du CTLes* a été adoptée au CA du 28 novembre 2012 ainsi qu'au Comité technique du 13 décembre 2012.

2. Le budget de l'établissement

Cette partie est consacrée à la présentation du *Compte financier* qui fait l'objet d'un point inscrit à l'ordre du jour et qui sera présenté par Madame l'agent comptable du CTLes.

3. L'activité du service des affaires budgétaires et comptables

Sous l'autorité du gestionnaire de l'établissement, le périmètre d'action du service s'articule autour de trois domaines prioritaires : l'exécution des dépenses, la gestion des recettes et la gestion courante de l'établissement.

Deux autres points seront traités dans cette partie ; ils concernent la gestion des stocks et le suivi de l'inventaire.

3.1 L'exécution des dépenses

Le délai de paiement des factures est inférieur à trente jours, hormis durant la période de vacances d'été.

En termes de mandats émis, l'activité est en légère hausse à celle de l'an dernier (673 mandats en 2012 contre 648 en 2011). Une partie de cette hausse est due aux écritures de variations des stocks qui ont été constatées pour la première fois au 31 décembre 2012 par l'émission de mandats aux comptes 317 et 603.

Les rejets demeurent limités et sont dus essentiellement à une erreur d'imputation des écritures d'admission en non-valeur de créances non recouvrées.

Les factures qui ne sont pas parvenues au CTLes en fin d'exercice représentent un montant de 64 627€. Elles ont donné lieu à l'édition de 23 mandats de charges à payer.

Parmi ces factures, figure une facture de la BnF d'un montant de 46 187€, et relative aux travaux de renouvellement du système de sécurité incendie qui n'ont pas encore été réceptionnés.

Cette somme de 46 187€, s'ajoute à une somme de 151 057€ qui a fait l'objet d'un mandat de charges à payer sur l'exercice 2011, au titre de la même opération.

3.2 L'émission des titres de recettes

Au cours de l'exercice considéré, le service a émis 1 364 titres de recettes.

Il convient de souligner néanmoins que seuls 11 titres ont été rejetés en 2012 contre 67 en 2011.

Nature des titres	Exercice 2012	Exercice 2011	Différence
Subventions Etat	8	3	+5
Location d'espaces	281	256	+25
PEB	967	1074	-101
Journées professionnelles	78	4	+74
Divers	32	28	+4
Total	1 365	1 355	+10

Les rejets intervenus sur 2011 concernaient des titres de recettes de PEB établis pour la première fois selon la technique des produits à recevoir.

La technique des produits à recevoir est désormais maîtrisée.

3.3 La gestion courante de l'établissement

En 2012, l'action du service a porté sur la gestion de l'immobilier, sur le suivi des contrats, la gestion des stocks et le suivi de l'inventaire.

3.3.1 La gestion de l'immobilier

Ce point s'inscrit dans le cadre de conventions qui lient la BnF et le CTLes pour la gestion courante du site, pour les opérations relatives au changement du système de sécurité incendie et pour les opérations relatives au changement des groupes frigorifiques. L'exécution de ces conventions est évoquée dans le cadre de comités de gestion réunissant les deux établissements. Deux réunions de cette instance ont eu lieu pendant l'année 2012.

La convention de répartition des charges communes a été renouvelée pour la période 2013-2015, une convention de groupement de commandes a été conclue pour le changement des groupes frigorifiques.

3.3.2 Le suivi des contrats

La gestion et le suivi des autres contrats se sont poursuivis pendant l'année 2012.

Deux marchés devaient faire l'objet d'un renouvellement pour le 1^{er} septembre 2012. Il s'agit du marché des prestations de ménage conclu avec l'*Ugap* et du marché de location-maintenance de deux photocopieurs conclu avec la société *Ricoh-France*.

Deux appels d'offres ont été lancés à la fin du mois de juin 2012. Ces appels d'offres ont été déclarés infructueux.

Cette situation a conduit l'établissement à signer un contrat d'un an avec la société *Ricoh-France* pour la location-maintenance des deux photocopieurs et à prolonger jusqu'au 31 décembre 2012 le contrat relatif aux prestations de ménage avec l'*Ugap*.

Un nouvel appel d'offres pour le marché de prestations de ménage a été toutefois lancé en octobre 2012 et il s'est traduit par la signature d'un contrat avec une nouvelle entreprise.

3.3.3 La gestion des stocks

Les stocks comportent trois types de biens :

- conteneurs de conservation ;
- enveloppes-bulles ;
- cartons d'archives.

Désignation des produits	Au 1 ^{er} janvier 2012			Au 31 décembre 2012						
	Quantité	PU TTC	Valeur TTC	Quantité	PU TTC	Valeur TTC	Variation	Imputation		
Boîtes polypropylène										
Format	Type	Usage								
In-4°	Scratch	Cession	3 000	6,41 €	19 230,00€	3 000	6,41 €	19 230,00€	0,00 €	602281
In-8°	Scratch	Cession	4 000	4,76 €	19 040,00€	3 750	4,76 €	17 850,00€	-1 190,00€	602281
In-4°	Couvercle	Dépôt	250	4,23 €	1 057,50€	1 000	4,63 €	4 630,00€	3 572,50€	602281
In-8°	Couvercle	Dépôt	0	0,00€	0,00€	750	3,17 €	2377,50€	2 377,50€	602281
In-16°	Couvercle	Dépôt	1 000	5,41 €	5 410,00€	1 000	5,41 €	5 410,00€	0,00€	602281
Total boîtes polypropylène			8 250		44 737,50€	9 500		49 497,50€	4 760,00€	
Pochettes à bulles										
240*275 mm/215*265 mm			100	0,17 €	17,00€	400	0,60 €	240,00€	223,00 €	602283
290*370 mm/290*370 mm			680	0,269 €	188,92€	136	0,20 €	27,20€	-155,72€	602283
320*455 mm			25	0,432 €	10,80€	25	0,47 €	11,75€	0,95€	602283
Total pochettes à bulles			805		210,72€	561		278,95 €	68,23 €	
Boîtes « ARMIC »										
Boîtes « ARMIC »			2000	2,73€	5 460,00€	1 480	2,73€	4 000,40€	-1 459,60 €	602282
Total boîtes « ARMIC »			2 000		5 460,00€			4 000,40€	-1 459,60 €	
Total Stock					50 408,22€			53 776,85€	3 368,63 €	

La valeur des stocks au 31 décembre 2012 est de 53 776€ contre 50 408€ au 1^{er} janvier 2012.

La valeur des stocks de boîtes en polypropylène a augmenté de 4 760€, celle des pochettes à bulle de 68,23€ et celle des boîtes « ARMIC » a diminué de 1 459,60€.

3.3.4 Le suivi de l'inventaire

Dans le rapport rendu dans le courant de l'année 2010, la Cour des comptes demandait à ce que le CTLes procède à un rapprochement de l'inventaire comptable et de l'inventaire physique.

Cette opération nécessite deux actions successives. La première action consiste à créer des biens physiques à partir des biens comptables, la seconde consiste à rattacher chacun de ces biens physiques nouvellement créés à un bien comptable.

Création des biens physiques à partir des biens comptables :

Le travail mené tout au long de l'année 2012, a consisté à créer, à partir des factures et des biens comptables existants, des biens physiques dans le logiciel *Win Immo*.

Au 31 décembre 2012, 180 biens physiques ont été créés. Les 53 biens restants seront créés au cours du premier semestre de l'année 2013.

Rattachement de chaque bien physique à un bien comptable :

Cette action qui débutera au cours du premier semestre de l'année 2013, nécessite d'identifier les biens acquis avec des crédits de classe 2, dont la valeur unitaire est à 0€ dans l'inventaire.

Il s'agit d'environ 400 biens hétéroclites qui comprennent notamment des lots de tablettes de magasins traditionnels et industriels ainsi qu'une partie des mobiliers de bureaux acquis à l'ouverture de l'établissement en 1996.

3.4 Mise en place d'un plan d'action pluriannuel dans le cadre de la mise en œuvre du contrôle interne comptable et financier

Le document qui avait été présenté au CA du 9 novembre 2011 faisait apparaître trois types de risques se rapportant d'une part aux marchés et conventions, d'autre part à la chaîne des recettes et enfin à la chaîne des dépenses. Le document indiquait par ailleurs les mesures prises pour prévenir ces risques.

Dans le courant de l'année 2012, des mesures ont été prises afin de réduire le risque dans la « chaîne des recettes » lié à l'existence de trois logiciels de gestion de la facturation du PEB. C'est ainsi qu'un contrôle de cohérence a été mis en place, permettant de s'assurer que les factures émises par le logiciel *Sage* sont reprises dans leur intégralité dans le logiciel budgétaire *WinM9*. Ce contrôle est effectué au moyen d'un tableau Excel sur lequel figurent les montants de chaque facture ; montants qui sont ensuite comparés aux titres de recettes émis avant leur validation.

3.5 Bilan 2012 et objectifs 2013

Le bilan de l'année 2012 fait apparaître la dynamique du service qui a consolidé ses acquis dans l'utilisation des techniques budgétaires et financières et qui a su, tout au long de l'année, anticiper les attentes de l'agent comptable et de la direction de l'établissement.

Les objectifs qui sont fixés au service pour l'année 2013 s'articulent autour de quatre axes :

- La poursuite et l'achèvement des opérations consistant à rapprocher l'inventaire comptable de l'inventaire physique ;

- Le passage de l'émission de la facturation du logiciel *SAGE* au logiciel *WinM9* dans un souci de simplification des procédures ;
- La finalisation du document relatif au contrôle interne comptable ;
- Poursuite de la réorganisation du service administratif.

4. La formation des personnels

L'établissement a élaboré au cours de l'année 2012 un document à l'attention des personnels de l'établissement dans lequel sont expliqués les différents dispositifs réglementaires de la formation dans la Fonction publique. Le document a été diffusé aux personnels après avoir été présenté au Comité technique du 13 décembre 2012.

Les dépenses de formation supportées par l'établissement en 2012 représentent 13 501€, contre 8 681€ en 2011. Les dépenses de rémunération des stagiaires²¹ représentent quant à elles 30 925€, contre 24 845€ en 2011, et les indemnités liées à la formation atteignent un montant de 5 528€.

Les dépenses de formation par rapport à la masse salariale sont de 6,18% (4,87% en 2011).

En 2012, 68 agents (un agent est compté autant de fois qu'il a suivi de formations) ont suivi une formation pour un total de 162 jours contre 126 jours pour 67 agents en 2011.

Le nombre moyen de jours de formation par agent est de 6 contre 4,59 en 2011.

Le nombre de jours de formation par agent en fonction est de 3,40 pour la catégorie A, de 4,38 pour la catégorie B et de 7,86 pour la catégorie C.

La hausse en termes de jours de formation et en termes de dépenses, entre l'exercice 2011 et l'exercice 2012, s'explique principalement par l'organisation de formations sur site, dispensées notamment par *Médiadix* et qui sont particulièrement onéreuses (formation catalogage et la préparation au concours de magasinier principal des bibliothèques).

Cette année, 8 agents, dont 6 agents contractuels, ont bénéficié d'au moins une formation pour la préparation aux concours : celle de magasinier principal, mais aussi des formations par correspondance pour la préparation du concours de conservateur (commencée en 2011), et pour la préparation au concours d'adjoint administratif.

Les actions menées par le CTLes dans le domaine de la formation visent à améliorer les conditions de travail ainsi que l'intérêt de la vie professionnelle des agents. Le plan de formation pour l'année 2013, qui poursuit cet objectif, a été présenté au CA du 28 novembre 2012.

En 2012, deux agents de l'établissement ont fait valoir leur droit individuel à la formation (DIF).

Un agent a mobilisé son DIF pour suivre un stage en bibliothèque universitaire dans le cadre de la formation d'auxiliaire de bibliothèque organisée par l'ABF (35h), un autre pour suivre une formation en anglais (20h).

En ce qui concerne la formation initiale, un agent est inscrit pour l'année 2012-2013 à la formation post recrutement des BIBAS. Cette formation commencera en 2013.

Deux agents ont effectué un bilan de carrière au deuxième semestre 2012. Cet entretien a pour but de faire le point sur la carrière de l'agent et sur ses perspectives d'évolution dans la fonction publique lors d'un entretien avec un interlocuteur des ressources humaines.

²¹ C'est-à-dire le montant des traitements des agents correspondants aux jours de formation.

Les deux agents demandeurs appartenant au service administratif du CTLes, l'entretien a eu lieu au rectorat de Créteil.

5. L'informatique

Les agents présents dans l'établissement (27 agents du CTLes et 1 agent de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne) ont à leur disposition 40 ordinateurs, dont 4 ordinateurs portables et 19 imprimantes. Dans le cadre de la mise à niveau du parc informatique, 9 ordinateurs de bureau et 2 ordinateurs portables ont été acquis tout au long de l'année afin de remplacer des matériels obsolètes ou hors d'usage.

En 2012, le CTLes s'est porté acquéreur de 40 licences Office 2010 qui ont été installées sur différents postes.

La migration de Windows XP vers Windows 7, a été amorcée en cours d'année et doit se poursuivre tout au long de l'année 2013.

Des négociations sont en cours avec le Centre de ressources informatiques (CRI) de l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée pour modifier la convention d'assistance afin de mettre en place, dans leurs locaux, une sauvegarde externalisée des données du CTLes.

Le système intégré de gestion d'archives et de bibliothèque Flora, objet du lot 1 du marché passé avec la société EVER TEAM dans le cadre du projet de réinformatisation du CTLes, est en maintenance depuis le 11 mai 2012. Aucun problème significatif n'a été constaté au cours de l'année.

La plate-forme de travail partagé entre le CTLes et les établissements partenaires, objet du lot 2 du marché de réinformatisation est entrée en production en avril 2012. Elle est maintenant utilisée de manière régulière dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*.

Le module dédié aux échanges avec les établissements versants dans le cadre des transferts réguliers de collections vers le CTLes est en cours de finition. Le CTLes alimente actuellement cette plateforme avec les conventions de dépôt et de cession passées avec les différents établissements versants. Ce module sera rendu accessible progressivement à l'ensemble des établissements partenaires.

Dans le cadre des travaux relatifs au développement des plans de conservation partagée, le CTLes a mené des tests sur le Système intégré de gestion des bibliothèques *PMB* en important les notices des périodiques de cinéma ainsi que les différents états de collection. Les données ont été fournies par les quatre bibliothèques²² possédant des fonds correspondant à cette thématique

Les tests se poursuivent avec l'import des notices et des états de collection des périodiques de géographie et d'urbanisme.

Afin d'avoir la certitude de bénéficier d'une interface de travail adaptée et de réaliser les paramétrages répondant aux besoins identifiés, le CTLes a pris attache dès novembre 2012 avec la société assurant des développements sur *PMB*. Les résultats des travaux menés par le prestataire et ceux menés en interne par le CTLes, seront présentés au cours du premier semestre 2013 aux directeurs des bibliothèques participant aux plans de conservation partagée.

²² Il s'agit des SCD de l'Université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle, de l'Université Paris Diderot-Paris 7, de l'Université Paris 8-Vincennes Saint Denis et de l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense Paris 10

6. Les échanges dans le cadre de la construction du nouveau silo

Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié le 17 octobre 2012 au Cabinet Antonini-Darmon. Le projet prévoit la construction de deux bâtiments indépendants rattachés au silo existant. Seul l'un de ces bâtiments sera équipé à la livraison, le deuxième bâtiment ne sera ni équipé ni chauffé.

La validation de l'avant-projet sommaire (APS) est intervenue le 11 décembre 2012, elle est intervenue après un travail d'analyse des pièces présentées par les architectes dans le but de préciser la conception du projet.

Le CTLes a par ailleurs demandé à l'EPAURIF à être étroitement associé au choix du mobilier, en particulier en ce qui concerne le choix de l'entreprise chargée d'installer les rayonnages mobiles à simple et à double hauteur.

Un document de synthèse réalisé par les équipes du CTLes est présenté au Conseil d'administration.

III. LES ORIENTATIONS POUR 2013

Le CTLes est un acteur à part entière dans le paysage documentaire français, de par l'importance des collections stockées, il conserve plus de 69 kilomètres linéaires de collections, représentant plus de 2 millions de volumes, ainsi que de par le nombre de communications de documents, aux alentours de dix mille par an depuis 2010.

La perspective d'une nouvelle construction qui proposera dès son ouverture en 2015, plus de 50 kilomètres linéaires de stockage supplémentaires et qui devrait permettre, à terme, de totaliser plus de 175 kilomètres linéaires de stockage, fait apparaître l'absolue nécessité de mettre en place une charte documentaire, outil de réflexion concertée entre l'établissement et ses partenaires, afin de rationaliser les versements au Centre.

Par ailleurs, le CTLes consolide sa position en tant qu'acteur prédominant dans la mise en place de plans thématiques de conservation partagée.

Établissement unique en France, il se doit de renforcer son positionnement national et international en effectuant la promotion et la valorisation de ses actions.

Les orientations pour l'année 2013 ont été présentées lors du Conseil d'administration du 28 novembre 2012.

Il s'agit d'une part de confirmer les objectifs que s'est fixé le CTLes depuis 2008, à savoir, mieux identifier et mieux répondre aux attentes de ses partenaires et valoriser les services rendus, mais aussi maintenir et améliorer la qualité des prestations offertes aux bibliothèques de l'enseignement supérieur d'Île-de-France, en matière de transferts, de communications, de traitement, et de suivi administratif.

Ces orientations pour l'année 2013 peuvent se décliner autour de 7 axes principaux :

1. La construction : un axe fédérateur au sein l'établissement.

L'équipe tout entière a été associée à l'analyse de l'existant et à la réflexion conduite sur les nouveaux espaces. En 2013, la réflexion devra se prolonger par une étude des mobiliers, rayonnages fixes et mobiles. Plusieurs visites d'équipements sont d'ores et déjà prévues.

2. La mise en place d'une charte documentaire.

Ce chantier apparaît comme une nécessité absolue si l'on veut maîtriser le rythme d'accroissement des collections conservées au centre, qu'il s'agit de collections en cession et des collections en dépôt, en concertation avec l'autorité de tutelle et avec les établissements partenaires. Une grille d'analyse ayant été déjà présentée au Conseil d'administration. Il convient en 2013, d'organiser des groupes de travail avec les établissements partenaires afin d'affiner cette grille dans le but de mieux répondre à leurs attentes, en fonction des nécessités de chaque établissement et de leurs priorités.

3. Le développement des plans de conservation partagée thématiques au niveau régional et la mise en place de coopérations au niveau national et international.

L'expérience développée par le CTLes en matière de conservation partagée à l'occasion de la mise en place du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île - de-France*, conjointement avec la Bibliothèque Interuniversitaire de santé (BIUS) permet d'envisager une extension du périmètre d'intervention de l'établissement dans ce domaine.

Des contacts ont été pris en 2012, auprès des Directeurs de bibliothèques universitaires et de grands établissements de Paris et de la région Île-de-France afin d'envisager le développement des plans thématiques de conservation partagée.

D'ores et déjà, un plan a été initié par le CTLes dans le domaine des arts du spectacle, avec les SCD de Paris 3, 7, 8 et 10. Un autre se met également en place en ce qui concerne la géographie.

Le CTLes a rejoint en 2012 le comité de pilotage du plan de conservation mis en place par le Réseau national des bibliothèques de mathématiques (RNBM).

Des réalisations concrètes dans ces domaines devront voir le jour en 2013.

Enfin, une coopération au niveau international se met en place avec les responsables du réseau britannique de conservation partagée, *United Kingdom Research Reserve* (UKRR), afin d'étudier des possibilités de travail en commun.

4. Proposer un service payant de pilon pour les bibliothèques partenaires

De nombreux versements en cession comportent encore beaucoup de doublons dont l'élimination représente un coût important pour l'établissement qui assure déjà financièrement le coût de leur transport dans ses locaux.

Adossé à une politique documentaire du centre, l'existence de ce service permettrait aux établissements de faciliter leur sélection des documents à céder au CTLes, et le cas échéant de verser des documents clairement identifiés comme étant destinés à être pilonnés. Cette prestation de service serait rendue à titre onéreux.

5. Accompagner les projets d'installation des collections

Accompagner les projets d'installation des collections de bibliothèques, est l'une des missions de toute bibliothèque de dépôt offrant à ses partenaires des magasins distants. Pour le CTLes, ce rôle doit être rempli pour les collections de la Bibliothèque interuniversitaire Sorbonne ainsi que pour celles relevant du grand équipement documentaire Condorcet.

Les équipes de direction de ces établissements se sont déjà réunies à plusieurs reprises au cours de l'année 2012 afin d'instruire ces dossiers.

La réflexion qui se poursuivra en 2013 aboutira à la mise en place de chantiers spécifiques destinés à répondre aux besoins de ces établissements, notamment en ce qui concerne le traitement de certains fonds.

6. La valorisation de l'établissement et l'amélioration de sa communication institutionnelle

Le positionnement unique du CTLes en France, à la fois comme bibliothèque de dépôt et comme acteur incontournable dans le domaine de la mutualisation des collections doit être renforcé et consolidé. Dans cet esprit, les journées professionnelles du CTLes sont programmées en 2013 pour la 4^{ème} année consécutive. Après avoir consacré ces journées

à la conservation partagée des collections, à la gestion dynamique des collections et à la fourniture de documents à distance, l'édition de 2013 sera dédiée à la problématique de la conservation pérenne des documents papier ainsi que celle des documents numériques.

Le CTLes entend aussi renforcer son positionnement dans le paysage international des bibliothèques. A l'instar des actions menées en 2012, des interventions sont programmées en 2013, aussi bien dans le cadre des journées ABES ainsi qu'à l'occasion des congrès de l'IFLA (Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques) et de LIBER (Ligue des bibliothèques européennes de recherche).

La refonte du site web de l'établissement a pour objectif de permettre une meilleure visibilité de l'activité de l'établissement, pour les bibliothèques partenaires, au titre du versement de collections, ainsi que pour les plans de conservation partagée. Il devra permettre également aux bibliothèques extérieures au réseau d'être informées des actions entreprises par le CTLes en matière de mutualisation des collections et de coopération.

Ce site web servira enfin de support à une « *Lettre d'information du CTLes* » sur le modèle de ce qui existe pour la plupart des opérateurs de mutualisation en France comme à l'étranger.

7. La conformité entre l'inventaire physique et l'inventaire comptable des biens : une priorité absolue.

Dans le cadre de la gestion comptable, l'établissement doit impérativement au cours de l'année 2013, poursuivre la reprise complète des états d'inventaire depuis 2003. Il s'agit de rapprocher de manière exhaustive l'inventaire physique de l'inventaire comptable. L'établissement a programmé la formation de trois agents à l'utilisation de l'application du logiciel comptable (application inventaire) au cours du deuxième trimestre de l'année. Cette opération qui avait déjà été inscrite l'an dernier comme une orientation pour 2012, sera réalisée sous l'entière responsabilité du gestionnaire de l'établissement.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1, Les collections au CTLes

- Détail des transferts intervenus en 2012 p. 39
- 10 établissements ayant le plus de collections au CTLes p. 39
- Collections conservées au CTLes au 31 décembre 2012 : répartition par statuts p. 40
- Collections conservées au CTLes au 31 décembre 2012 : typologie des documents p. 40

Annexe 2, Le stockage provisoire

- Tableau des collections conservées au titre du stockage provisoire au 31 décembre 2012 p. 41

Annexe 3, Les transferts prévus en 2013

- Données recueillies dans le cadre du recensement des besoins auprès des établissements p. 42

Annexe 4, Les communications de documents

- Communications depuis 1999 : évolution par types de support p. 43
- Communications en 2012 par type de support p. 43
- Communications en 2012 par domaines thématiques p. 43
- Communications en 2012 par support et domaines thématiques p. 44
- Communications en 2012 par fonds d'origine p. 44

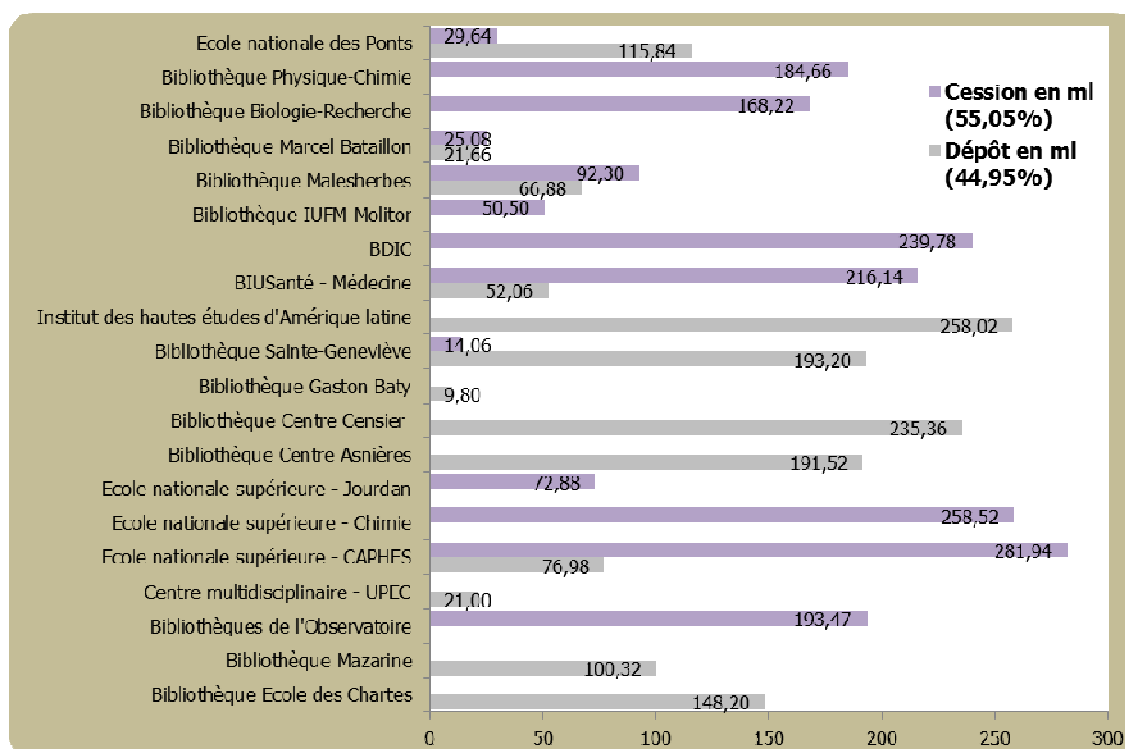
Annexe 5, La conservation partagée

- Récapitulatif des transferts dans le cadre de la conservation partagée des périodiques de médecine pour l'année 2012 p. 45

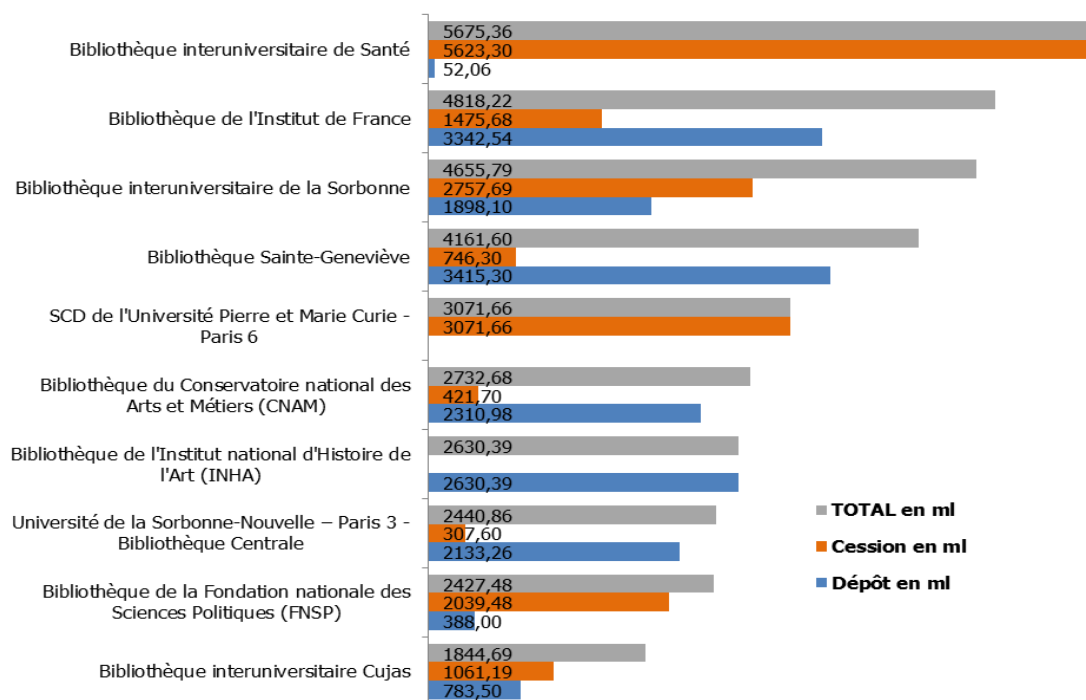
Annexe 6, Les collections en dépôt et en cession

- Etat récapitulatif des fonds en dépôt et en cession au CTLes : situation au 31 décembre 2012 p. 46

ANNEXE 1 Détail des transferts intervenus au cours de l'année 2012

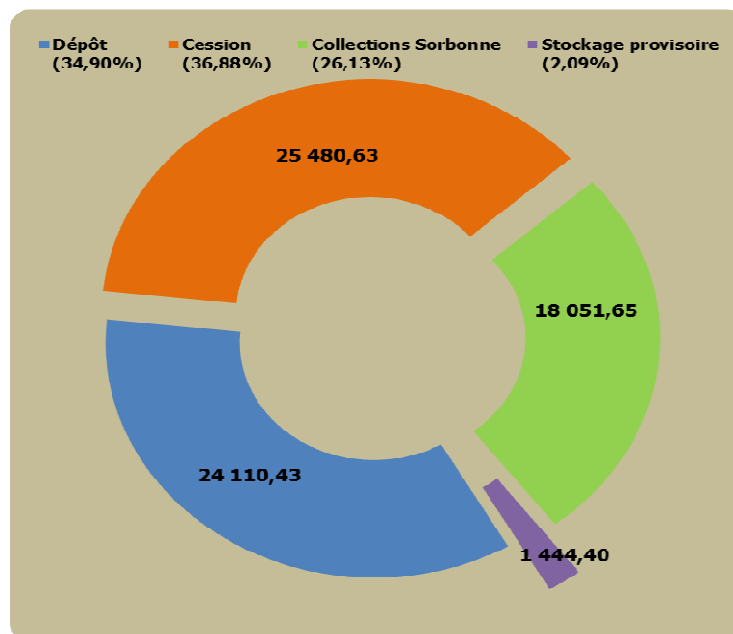


Les 10 établissements ayant le plus de collections au CTLe²³



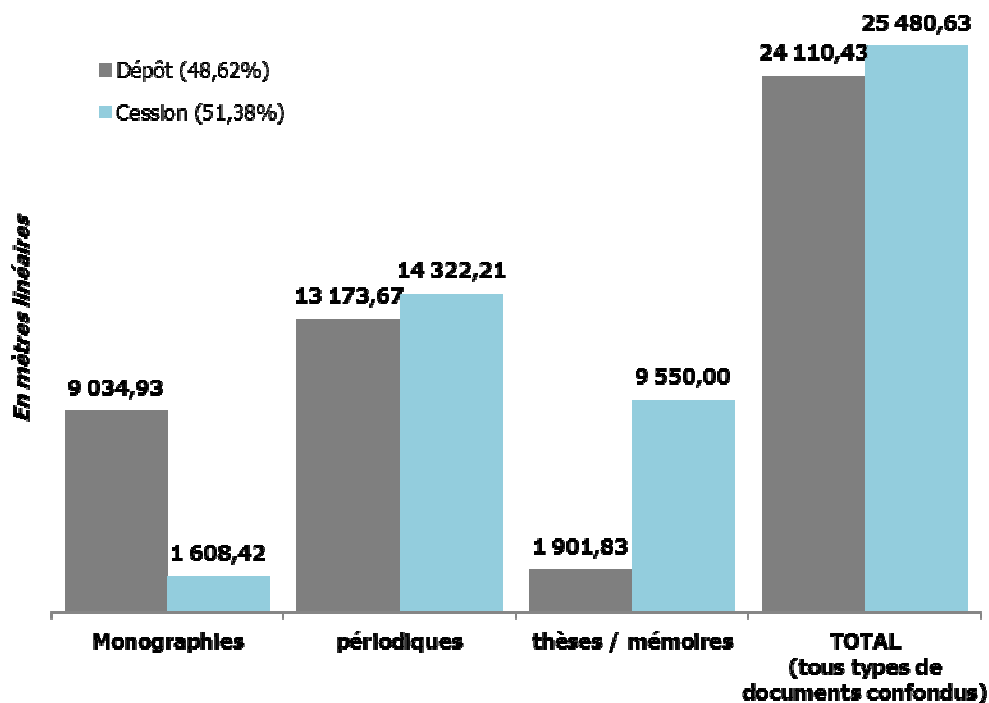
²³ Les collections qui apparaissent sous la dénomination « Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne » concernent uniquement les fonds qui ont été transférés dans le cadre des transferts courants.

Collections conservées au CTLes au 31 décembre 2012 : répartition par statuts



Les collections qui apparaissent sous la dénomination « Collections Sorbonne » concernent les fonds qui ont été transférés dans le cadre de l'opération relative aux travaux de mise en sécurité de l'Université de la Sorbonne.

Collections conservées au CTLes au 31 décembre 2012 : typologie des documents



ANNEXE 2

Documents conservés au titre du stockage provisoire au 31 décembre 2012

Etablissements	Date de livraison	Nombre de cartons	Conditionnement atypique	Métrage en ml	Durée	Retour prévu
Université la Sorbonne nouvelle - Paris III	28/06/2002	282		112,8	11 ans	30/06/2013
Ecole nationale des Chartes (+ fonds Canavesio)	16/09/2002	151		60,4	10 ans	15/09/2012
Ecole nationale des Chartes	26/05/2003	127		50,8	9 ans	30/12/2013
Bibliothèque Jacques Doucet	02/08/2005	279		111,6	8 ans	10/04/2012
Université Paris nord - Paris XIII / bibliothèque marxiste	11/04/2005	1 984		793,6	7 ans	10/04/2010
Sorbonne	18 & 25/05/2009	788	2	315,2	5 ans	17/05/2014
TOTAL				1 444,4		

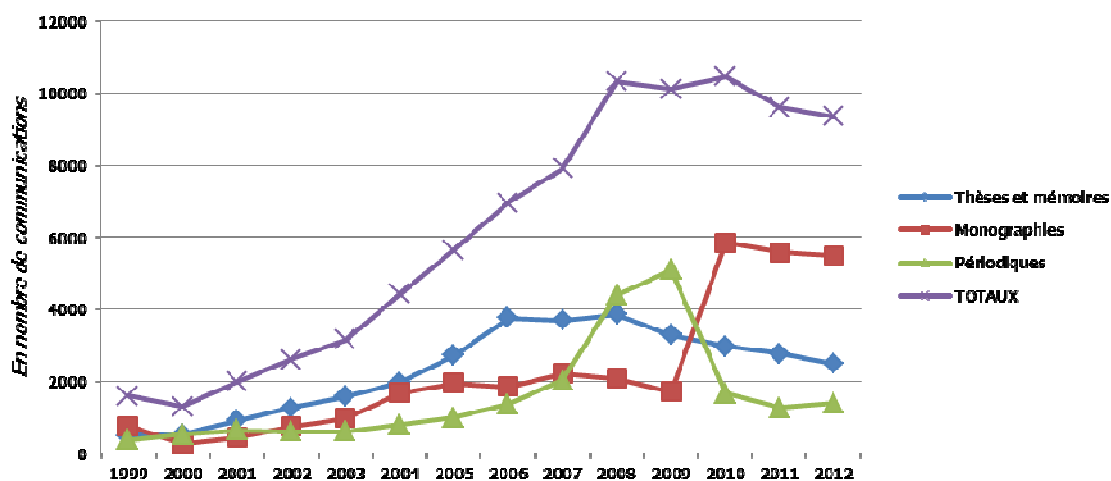
Le stockage provisoire occupe un total de près de 1 500 mètres linéaires (1 444,40) dans les magasins du CTLes

ANNEXE 3

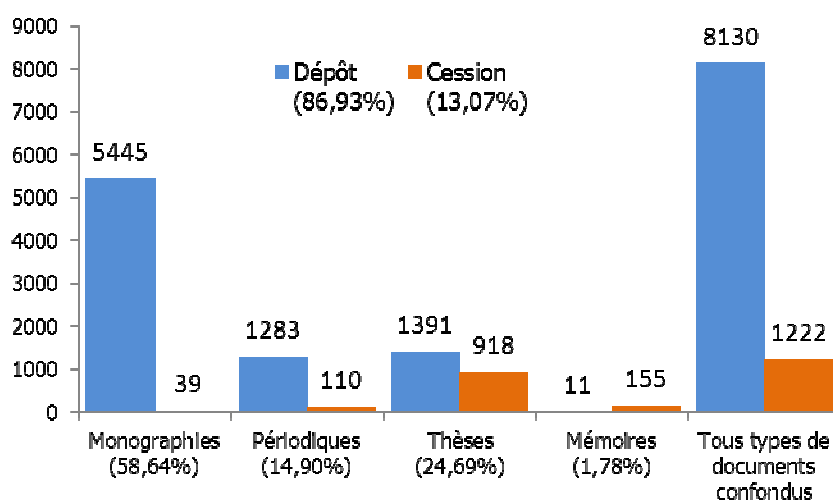
Transferts prévus pour 2013
Données recueillies dans le cadre du recensement des besoins auprès des établissements

Bibliothèques	Dépôt en ml				Cession en ml				TOTAL
	Périodiques	Monographies	Thèses	TOTAL	Périodiques	Monographies	Thèses	TOTAL	en ml
Bibliothèque du CNAM		80		80	113			113	193
Bibliothèque Bio-Recherche (UMPC)				0	100			100	100
Bibliothèque Dechaume (UMPC)				0	250			250	250
Bibliothèque de l'INHA	140	190		330				0	330
Bibliothèque du MNHN				0	90	10		100	100
Bibliothèque de l'IHEAL (P. 3)		90		90	35			35	125
BDIC	250			250				0	250
BIU Cujas		500		500				0	500
Bibliothèque Sainte-Geneviève	100	140		240		90		90	330
Bibliothèque Censier (P. 3)	20	80		100				0	100
FNSP	120	80		200				0	200
TOTAUX en mètres linéaires	630	1160	0	1790	588	100	0	688	2478
TOTAUX en %	35,20%	64,80%	0,00%		85,47%	14,53%	0,00%		
	72,24%				27,76%				

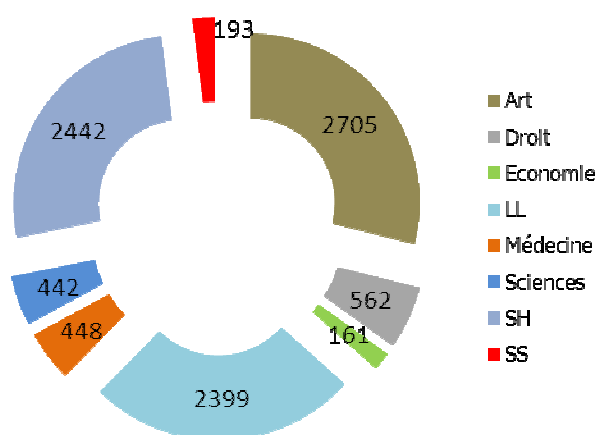
ANNEXE 4 : Les communications de documents



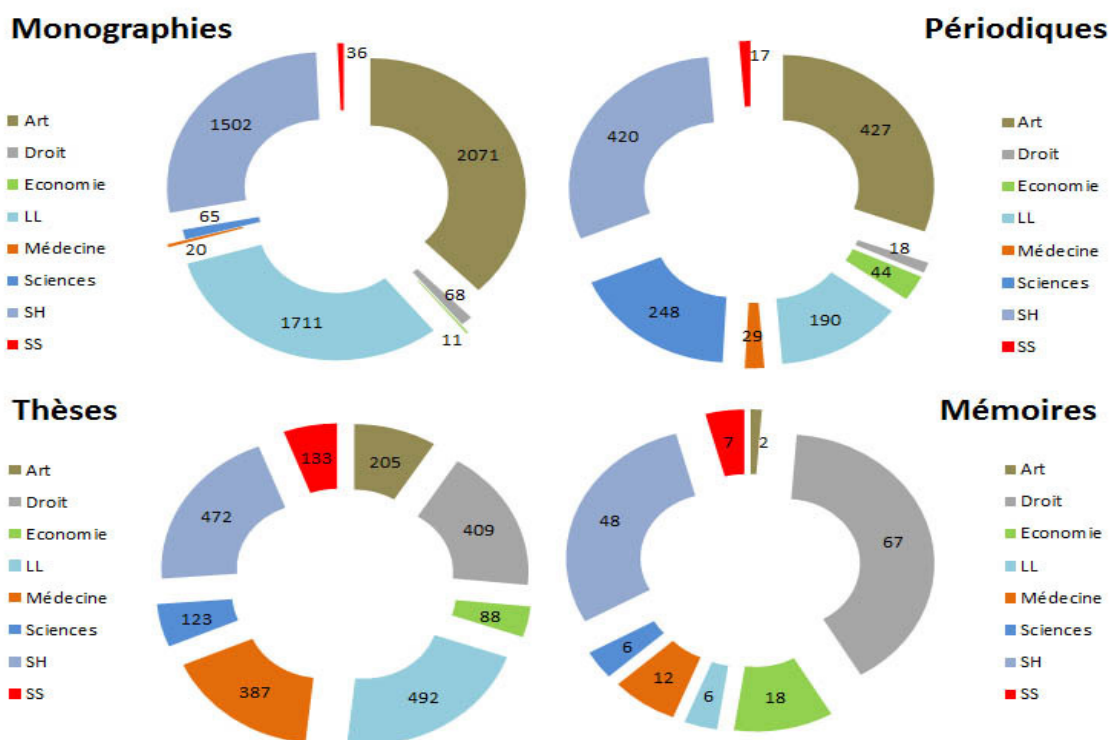
Les communications en 2012 par support



Les communications en 2012 par domaines thématiques



Les communications de documents en 2012 par type de support et par domaines



Communications en 2012 par fonds d'origine

Etablissements		Nombre de communications	Etablissements		Nombre de communications
1	Bibliothèque de documentation internationale contemporaine	2	21	Institut de France	109
2	Bibliothèque littéraire Jacques Doucet	10	22	Institut de géographie	2
3	Bibliothèque Mazarine	54	23	Institut des hautes études d'Amérique latine	309
4	Bibliothèque Sainte-Geneviève	531	24	Institut national agronomique	2
5	BIU Cujas	335	25	Institut national de la recherche pédagogique	1
6	BIU Santé	390	26	Institut national d'histoire de l'Art	4164
7	BIU Sorbonne	307	27	Musée des sciences de l'homme	6
8	Centre de documentation des mondes russes et turcs – CDMRT	3	28	Musée de l'homme	83
9	Centre d'études africaines – CEAF	16	29	Museum national d'histoire naturelle	2
10	Collège de France	1	30	Observatoire	3
11	CNAM	199	31	Université de la Sorbonne-Nouvelle	1531
12	CTLes	6	32	Université Panthéon-Assas	1
13	Ecole nationale des Chartes	354	33	Université Panthéon-Sorbonne	319
14	EHESS	53	34	Université Paris Est - Créteil	16
15	Ecole nationale supérieure	5	35	Université Paris Nord	5
16	ENS Cachan	3	36	Université Paris Sud	8
17	FMSH	9	37	Université Paris-Descartes	17
18	FNSP	79	38	Université Paris-Diderot	10
19	INSEE	2	39	Université Paris-Sorbonne	304
20	Institut de Droit Comparé	1	40	Université Pierre et Marie Curie	100
40 établissements : 9352 communications					

ANNEXE 5 :
Tableau récapitulatif des transferts dans le cadre de la conservation partagée des périodiques de médecine

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France en 2012			Transferts réalisés par le CTLes	
Établissement versant	Établissement destinataire	Métrage linéaire transféré	CTLes expéditeur (ml)	CTLes destinataire (ml)
CTLes	Académie nationale de médecine	14	14	
CTLes	Académie nationale de médecine	0,04	0,04	
CTLes	Académie nationale de médecine	0,04	0,04	
CTLes	BIUSanté	5,90	5,90	
CTLes	BIUSanté	0,20	0,20	
CTLes	BIUSanté	3,60	3,60	
CTLes	Paris 7 - Villemin	0,10	0,10	
Paris 6 – Pitié-Salpêtrière	CTLES	0,03		0,03
BIUSanté	CTLes	60		60
BIUSanté	CTLes	54		54
BIUSanté	CTLes	1,40		1,40
BIUSanté	CTLes	35		35
Académie nationale de médecine	CTLes	1,45		1,45
Académie nationale de médecine	BIUSanté	0,11	Total transféré : 23,88	Total reçu : 151,88
Académie nationale de médecine	BIUSanté	0,01	Total cumulé : 175,76	
Académie nationale de médecine	Paris 6 - Dechaume	1,25		
Académie nationale de médecine	Paris 6 - Dechaume	0,18		
BIUSanté	Académie nationale de médecine	5,79		
BIUSanté	Académie nationale de médecine	1,37		
BIUSanté	Académie nationale de médecine	0,35		
BIUSanté	Académie nationale de médecine	1,93		
BIUSanté	Paris 13 - Jean Dausset	0,14		
Paris 5 - Necker	Académie nationale de médecine	0,20		
Paris 5 - Necker	BIUSanté	0,05		
Paris 5 - Necker	Paris 12 – Boulogne (BUHAP)	0,37		
Paris 5 - Necker	Paris 7 - Bichat	0,34		
Paris 5 – Saints-Pères	Académie nationale de médecine	12,04		
Paris 5 – Saints-Pères	BIUSanté	0,55		
Paris 5 – Saints-Pères	Paris 12 – Boulogne (BUHAP)	3,37		
Paris 11 – Kremlin-Bicêtre	BIUSanté	0,04		
Paris 12 – Bib. médecine	BIUSanté	0,01		
UVSQ – Boulogne (BUHAP)	BIUSanté	0,34		
Total		204,20		